



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1752,4

~~Handwritten scribbles~~

Mercurie

EUR. 511<sup>S</sup>

-1752,4



<36616627880012

<36616627880012

S

Bayer. Staatsbibliothek

M

F

D

2

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1752.



A PARIS,

Chez { La Veuve P I S S O T, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
J E A N D E N U L L Y, au Palais.  
J A C Q U E S B A R R O I S, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.  
D U C H E S N E, rue Saint Jacques,  
au Temple du Goût.

---

M. DCC. LII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi,*

**LISTE DES LIBRAIRES**  
*qui débitent le Mercure dans les*  
*Provinces du Royaume.*

- A Bordeaux, *chés* Raimond Labottiere, & *chés*  
Chappuis l'ainé, Libraires, Place du Palais, à  
côté de la Bourfe.
- Nantes, *chés* Joseph Vatar.
- Rennes, *chés* Vatar, pere, & Vatar le fils.
- Jouanet Vatar, & Julien Vatar.
- Blois, *chés* Masson.
- Tours, *chés* Lambert, & Billaut.
- Rouen, *chés* François-Eustache Herault, & *chés*  
Cailloué.
- Châlons-sur-Marne, *chés* Seneuze.
- Amiens, *chés* la veuve François, & Godart.
- Arras, *chés* la veuve Duchamp, & Laureau.
- Abbeville, *chés* Levoyez, Libraire.
- Angers, à la Poste, & *chés* Jahyer.
- Dijon, à la Poste, & *chés* Mailly.
- Versailles, *chés* Fournier.
- Besançon, *chés* Briffaut.
- Saint Germain, *chés* Charepeyre.
- Lyon, à la Poste, & *chés* Plaignard.
- Marseille, *chés* Sibié, Mossy, & Virlaud, Li-  
braires.
- Beauvais, *chés* Dessaint.
- Troyes, *chés* Michelin, & Bouillerot, Libraires,
- Charleville, *chés* Pierre Thesin.
- Moulins, *chés* Faure.
- Auxerre, *chés* Fournier.
- Nancy, *chés* Nicolas.
- Toulouse, *chés* Jean-François Robert.
- Aire, *chés* Corbeville.
- Poitiers, *chés* Falcon.
- Caën, *chés* Mamoury,

PRIX XXX. SOLS.





# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1752.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

## EPI TRE

*A un Ami.*



O I, de mon cœur l'autre moitié,  
L\*\*\*\*, dont l'ame sincere,  
De la tendre & sainte amitié  
Semble l'auguste sanctuaire:

Dans ce profond recueillement,  
Dans ce doux état d'apathie,  
Où pour juger plus sainement  
Des biens & des maux de la vie,  
La solide Philosophie

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

De notre ame ordinairement  
Entretient la mélancolie ,  
Conçois-tu bien , par quel travers  
J'évoque tout à-coup ma Muse  
Pour te tracer ici des vers ,  
Et , faisant trêve avec Baluze , (a)  
Je chante sur des tons divers  
Ce qui m'occupe , ou , qui m'amuse  
Au milieu de cet Univers.  
Pour toi des Saphos , des Orphées  
Je vais donc revoir le séjour :  
Je vois donc des sçavantes Fées  
Revoir pour toi l'aimable Cour.  
J'ai sçu , mon cher , selon l'usage ;  
Me préparer , en vérité ,  
A ce charmant pèlerinage  
Par une sainte oisiveté ;  
Et trois fois Diane & son frere  
Ont brillé sur notre Hemisphère ;  
Et se sont chassés tour-à-tour :  
Trois fois , Déesse de Cithère ,  
Des Ombres & de la lumière  
Ton Astre annonça le retour ,  
Depuis que sur les pas d'Horace ,  
De Rousseau ; de Milton , du Tasse ,  
Et des guides les plus fameux ,  
Du chemin qui mène au Parnasse ,

(a) Auteur qui nous a donné une compilation des Capitulaires & des anciennes Ordonnances de nos Rois.

Je cherche à démêler la trace,  
 Et les sentiers trop épineux.  
 Mon Pégase agite ses ailes,  
 Il s'essaye & s'essaye encor,  
 Et vers le Mont des neuf Pucelles  
 Prend enfin son sublime effor,  
 Il franchit les hautes montagnes,  
 Et, tel qu'un Aigle ambitieux,  
 Tout-à-coup des airs spatieux  
 Traverse les vastes campagnes,  
 Et bientôt se dérobe aux yeux.  
 De ce fameux laboratoire,  
 Où, sans relâche nuit & jour;  
 Pour le profit & pour la gloire,  
 Sur le Digeste & sur l'Histoire  
 Je me consume tour-à-tour:  
 De ce réduit où je rassemble  
 Catulle avec Justinien,  
 Où je fais habiter ensemble  
 L'Anglois avec l'Italien:  
 De ce Manoir, où je compose;  
 Et je fabrique incessamment  
*Contredits, Avertissement,*  
 Ode, Epître, ou méchante Prose:  
 De ce Cabinet enchanté,  
 Où, loin du profane vulgaire  
 Et du fracas de la Cité,  
 Je m'entretiens avec Homère;

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Et la sçavante Antiquité ,  
Soudain , par la vertu magique  
De ma Baguette poërique ,  
Me voilà , mon cher , transporté  
Près de toi dans ce lieu rustique ,  
Séjour de la simplicité ,  
Où ton ame philosophique  
Seût , par un privilège unique ,  
Fixer pour toi la volupté :  
Là , couché sur un tendre herbage ,  
Je surpris mon fripon de Sage  
Dans le plus doux ravissement ;  
Ses yeux sur un beau paysage  
Se promènent nonchalamment ;  
Les prés , les bois & la verdure  
Tout le frappe d'étonnement ;  
Assis au bord d'une onde pure ,  
Il rend grace à la Nature  
De son heureux enchantement ;  
» Lieux charmans , dit-il , où j'éprouve  
» Les plaisirs les plus séduifans ,  
» Où dans moi-même je retrouve  
» Un cœur tout neuf , de nouveaux sens ;  
» Où la Nature libérale ,  
» Sans se permettre aucun repos ,  
» En tous temps à nos yeux étale  
» Des trésors divers & nouveaux :  
» Champs fortunés , où tout engage ,

» Tout invite un sage à jouir ,  
 » Loin des fâcheux & sans partage ,  
 » De soi-même & de son loisir ,  
 » Que vos douceurs seroient complètes ?  
 » Combien Hélas ! de mon bonheur  
 » Les délices seroient parfaites ,  
 » Si dans vos paisibles retraites  
 » Je voyois l'Ami de mon cœur ? ce  
 Ainsi brûlant de mes flâmes ,  
 Unis par de puissans accords ,  
 L'amitié rapproche nos ames ,  
 Quand le Ciel sépare nos corps.  
 Ainsi ton cœur toujours le même ,  
 Ne cesse de songer à moi ;  
 Ainsi le mien , qui toujours t'aime ,  
 Ne cesse de penser à toi.  
 Au milieu des plaisirs champêtres  
 Tandis que seul , au pied des hêtres ,  
 Tu fais entendre tes regrets ;  
 Tandis qu'aux échos de T \* \* \*  
 Tes accens demandent sans cesse ,  
 L'unique objet de tes souhaits ,  
 L'Ami digne de ta tendresse :  
 Ici , dans les murs de Lutèce ;  
 Sçais-tu , mon cher , ce que je fais ?  
 Dans ces brillantes promenades ,  
 Où sous d'antiques Maronniers ,  
 Des *Caillettes* sottes , mauffades ,

## S MERCURE DE FRANCE.

Portent leurs airs minaudiers,  
Leurs propos médifans & fades,  
Leurs *Falbalas* & leurs panniens ;  
Occupé de ma rêverie,  
Seul au milieu de tant de gens,  
Je rappelle à ma fantaisie  
Ces beaux jours, où, dignes d'envie,  
Se formèrent des nœuds charmans,  
Qui font le bonheur de ma vie,  
Ces heureux & divins instans,  
Où par ses attraits invincibles  
Subjuguant nos affections,  
La plus belle des passions  
Fît sur nos cœurs tendres, sensibles,  
Ses premières impressions.  
Tu sçais, qu'amant de la droiture,  
J'ai de tout temps sacrifié,  
Dans mon ame innocente & pure  
Sur les Autels de l'Amitié,  
Négligeant toute autre Science,  
Sur le principe, & sur l'essence  
De l'humaine félicité,  
A peine sorti de l'enfance,  
Profondement je méditai :  
Je comparai bientôt mon Etre  
Avec tous ceux qui l'affectoient ;  
Je sondai mon cœur pour connoître  
Les mouvemens qui l'agitoient.  
Par mille objets à la fois muë,

Quelque temps entre les plaisirs ,  
Qui sollicitent ses désirs ;  
Mon ame resta suspendue :  
Tous à l'envi sembloient entr'eux  
Se disputer la préférence ,  
Et le droit de me rendre heureux ;  
La fortuné , avec complaisance ,  
Fit alors briller à mes yeux  
Ses trésors , sa magnificence ,  
Et ses dons les plus précieux :  
L'Ambition toujours avide  
Offrit à mon cœur neuf & vuide  
Ses charmes les plus ravissans :  
Là , les voluptés séduisantes ,  
De leurs douceurs les plus touchantes  
S'empressoient de flatter mes sens.  
Ici la Gloire , par son faste  
Interessant mon jeune orgueil ,  
M'ouvroit une carrière vaste ,  
Et de fleurs parsemoient l'écueil.  
Mais averti par la Sagesse  
Du vuide de ses passions ,  
Dédaignant leur vaine promesse ,  
Je sçus préserver la jeunesse  
De leurs douces illusions.  
J'osai , recueilli dans moi-même ,  
Avec un soin toujours extrême ,  
M'étudier uniquement ,

A V

## 10 MERCURE DE FRANCE:

Et résolu conséquemment  
D'aller puiser le vrai système  
De ma félicité suprême  
Dans les sources du sentiment.  
Ecourant ma reconnoissance  
Beaucoup plus que ma vanité,  
J'entrepris avec confiance  
De rendre ma foible existence  
Utile à la société :  
Je respectai dans mes semblables  
Les droits sacrés , inviolables  
Et le sceau de l'humanité.  
Je fléchis mon humeur austère ,  
Je tâchai d'adoucir mes mœurs ,  
Et cherchai partout à me faire  
Des amis droits , sçachant se taire ,  
Et laissant au simple vulgaire  
Ses préjugés & ses erreurs :  
Je sçûs aimer , & je sçûs plaire ,  
Et graces à mon caractère  
Franc , généreux , & sans détour ,  
Je jouis d'un destin prospère  
En amitié comme en amour.  
Je te vis , objet adorable ,  
Et bientôt je lûs dans tes yeux  
L'augure d'un bonheur durable  
Né du concours délicieux

De la beauté la plus aimable,  
 Du mortel le plus amoureux,  
 De l'ame la plus respectable,  
 Et du cœur le plus vertueux.  
 Cher L \* \* \* \*, tendre Silvie,  
 Vous mes Rois, mes Dieux, & ma vie,  
 Je regne sur vos sentimens:  
 Ainsi toujours, sans jalousie,  
 Partagés mon ame attendrie,  
 Et réglés tous les mouvemens,  
 Toujours attachés l'un à l'autre,  
 Votre bonheur sera le mien,  
 Oui, mon bonheur sera le vôtre;  
 Ainsi, pour nous, tout ira bien:  
 Ainsi, dans le sein des délices,  
 Que notre cœur favorisera,  
 Sans s'émouvoir il bravera  
 Le vulgaire & ses injustices;  
 La Fortune & tous ses caprices;  
 Les sots, l'envie, & *cetera*.

Pardonne, Ami; si ma paresse  
 Néglige de limer ces vers,  
 Où ma tendre amitié s'empresse  
 De t'offrir des tableaux divers,  
 S'ils n'ont qu'une dose légère  
 De ce sel de cet agrément,

A vj

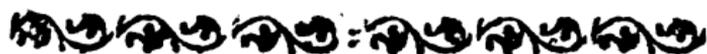
## 12 MERCURE DE FRANCE.

Dont ta Muse sûre de plaire ,  
Affaisonne le sentiment :  
Daigne songer pour un moment ,  
Qu'à la crainte de ta colere  
Sacrifiant sa vanité ,  
Ton ami n'a pas hésité  
▲ rimer pour te satisfaire:

LEFEBVRE DE BEAUVRAY.

*A Paris ce Novembre 1751.*





*Suite des Réflexions sur l'exil, par Milord  
Bolinbroke.*

UN changement de place peut donc être supporté par tout homme ; il fait même le plaisir de plusieurs ; mais qui peut soutenir les maux qui accompagnent l'exil ? Vous-mêmes qui en faites la question, pouvez les soutenir. Tous ceux qui les considèrent tels qu'ils sont en eux-mêmes ; au lieu de les regarder au travers du voile que le préjugé met devant nos yeux. Car quoi ! Vous avez perdu votre bien, réduisez vos désirs, & vous vous trouverez aussi riche que jamais, avec cet avantage que vos soins seront diminués. Les besoins réels de la Nature sont renfermés en d'étroites bornes, mais ceux que l'éducation & l'habitude ont créés, n'en ont aucunes. La vérité a un circuit fixé & petit ; mais l'erreur n'en a point. C'est pourquoi si vous laissez échapper vos désirs au-delà de ce circuit, ils erreront éternellement. Nous devenons nécessairement au milieu de l'abondance, & notre pauvreté augmente avec nos richesses. Réduisez vos désirs, pour être capable de dire avec l'Oracle de la grace auquel Erasme étoit prêt d'adresser ses prières :

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

*quàm multis ipse non egeo ?* Banissez de votre exil tous les besoins imaginaires , & vous n'en souffrirez aucuns réels , le petit filet d'eau qui vous est laissé , suffira pour étancher la soif de la Nature , & si elle ne peut être étanchée , ce n'est pas une soif , mais une maladie formée par les habitudes vicieuses de votre esprit & non la suite de l'exil. Combien de gens souffrent la même pauvreté gayment , parce qu'ils y ont été élevés , & y sont accoutumés : ne ferons-nous pas capables d'acquiescer par la raison & par la réflexion ce que le moindre artisan possède par habitude ; ceux qui ont tant d'avantages au-dessus de lui , seront-ils les esclaves des besoins & des nécessités qu'il ignore. Les riches dont les appetits délicats ne peuvent être satisfaits , ni par les productions de tout un pays , ni même par celles d'une partie du Monde , pour lesquels le Globe entier est pillé , pour lesquels les Caravanes du Levant sont continuellement en marche , & les Mers les plus reculés couvertes de vaisseaux : ces hommes voluptueux rassasiés par la superfluité , sont souvent bien aise d'habiter dans une humble demeure , & de faire un repas simple. Insensés qu'ils sont , ils vivent toujours dans la crainte de ce qu'ils souhaitent

quelquefois , & fuyent une vie qu'ils imitent par luxe.

Jettons nos yeux en arriere sur ces grands hommes qui vivoient dans les siècles de vertu , de simplicité & de frugalité , & rougissons de penser que nous jouissons dans le banissement de plus de biens qu'ils n'en avoient au milieu de leur gloire & dans l'éclat de leur fortune. Imaginons-nous que nous voyons un grand Dictateur donnant audience aux Ambassadeurs Samnites , & préparant sur le foyer son médiocre repas de la même main de laquelle il avoit si souvent subjugué les ennemis de la République , & porté le laurier triomphal au Capitole. Souvenons-nous que Platon n'avoit que trois valets , & que Zenon n'en avoit point : Socrate , le Réformateur de son pays , fut nourri , & Menenius Agrippa , l'arbitre du sien , fut enseveli aux dépens de la République.

Pendant qu'Attilius Regulus battoit les Carthaginois en Afrique , la fuite de son valet de charue réduisit chez lui sa famille à la mendicité , & le labourage de sa petite ferme , devint l'objet des soins publics. Scipion mourut sans laisser de quoi marier ses filles , & leur dot fut payée du trésor de l'Etat. Car il étoit bien juste que le Peuple de Rome , payât

## 16 MERCURE DE FRANCE.

une fois tribut à celui qui avoit établi un tribut perpétuel sur Carthage. Après de tels exemples , pourrons-nous être effrayés de la pauvreté , & dédaignerons-nous d'être adoptés dans une famille qui a tant d'illustres Ancêtres : nous plaindrons-nous du bannissement , parce qu'il nous ôte ce dont les plus grands Philosophes , & les plus grands Héros de l'Antiquité n'ont jamais joui.

Vous trouverez peut-être mauvais , & regarderez comme un artifice que je considère séparément des malheurs qui tombent tous ensemble sur un homme exilé , & l'accablent sous leurs poids réunis. Vous supporteriez , direz-vous , le changement de place , s'il n'étoit pas accompagné de la pauvreté , ou la pauvreté si elle n'étoit pas accompagnée de la séparation de votre famille & de vos amis , de la perte de votre rang , de votre considération & de votre pouvoir , du mépris & de l'ignominie.

Quiconque raisonne de cette manière , qu'il se fasse la réponse suivante. La plus petite de ces circonstances en particulier est suffisante pour rendre misérable l'homme qui n'y est pas préparé , qui ne s'est pas dépouillé de cette passion , sur laquelle elle est propre à agir , mais celui qui

est venu à bout de maîtriser toutes ses passions ; celui qui a prévu tous ces accidens , & qui a préparé son esprit à les endurer , nous sera supérieur à tous , & à tous à la fois , aussi-bien qu'à chacun en particulier. Il ne supportera pas la perte de son rang , parce qu'il pourra supporter la perte de son bien , mais il supportera l'un & l'autre , parce qu'il est préparé à l'un & à l'autre , & parce qu'il est libre d'ambition , aussi-bien que d'avarice.

Vous êtes séparé de votre famille & de vos amis , faites-en la liste , considérez-la : combien peu en trouverez-vous dans votre famille qui méritent le nom d'amis , & combien peu parmi ceux-ci qui soient réellement tels. Effacez le nom de ceux qui ne doivent pas rester dans ce rôle , & le gros catalogue sera bientôt réduit à un bien petit volume. Regrettez , si vous voulez , votre séparation de ce petit reste : car , à Dieu ne plaise , que je veuille bannir le sentiment d'une amitié vertueuse , quand je déclame contre une honteuse & vicieuse foiblesse de l'esprit. Regrettez votre séparation de vos amis , regrettez-la comme un homme qui mérite d'être leur : ceci est force & non foiblesse d'esprit : c'est vertu & non vice ; mais la moindre inquiétude pour la perte du rang que

## 18. MERCURE DE FRANCE.

nous tenions est ignominieuse. Il n'y a point de rang estimable parmi les hommes que celui que donne le mérite réel. Les Princes peuvent donner des noms, & instituer des cérémonies & en exiger l'observation. Ils peuvent revêtir des fous & des fripons avec des robes d'honneur, & avec des emblèmes de sagesse & de vertu. Mais nul homme ne peut être véritablement supérieur à un autre sans un mérite supérieur, & ce rang ne sçauroit non plus nous être ôté, que le mérite qui l'établit.

L'autorité suprême donne une valeur imaginaire & arbitraire aux espèces d'or & d'argent : c'est pourquoi elles n'ont pas le même cours en tout tems & en tous lieux ; mais la valeur réelle reste invariable, & l'homme prévoyant se défait aussitôt qu'il peut de ses pièces légères, & amasse le bon argent. Ainsi le mérite ne peut procurer la même considération universellement, mais le titre à cette considération est le même, & sera reconnu le même en chaque circonstance par ceux qui sont sages & vertueux ; s'il n'est pas reconnu par ceux qui ne sont ni sages ni vertueux, rien cependant ne nous est ôté. Nous n'avons pas raison de nous plaindre : ces derniers nous considéroient pour

un rang que nous avons pour notre titre , non pour notre valeur intrinseque. Nous n'avons plus ce rang , ce titre ; ils ne nous considerent plus : ils admiroient en nous ce que nous n'admirions pas nous-mêmes : s'ils apprennent à nous négliger , apprenons à avoir pitié d'eux ; leur assiduité étoit importune ; ne nous plaignons pas du repos que leur changement nous procure ; appréhendons plutôt le retour de ce rang & de ce pouvoir , lequel semblable à un jour de Soleil , pourroit ramener ces insectes , & les faire fourmiller autour de nous. L'inclination à faire autant de bien qu'il est possible est inséparable d'une ame vertueuse ; mais l'homme sage se contente lui-même , quand il en fait autant que sa situation lui permet d'en faire , & il n'y a point de situation dans laquelle nous n'en puissions faire beaucoup ; il se console d'être privé d'un plus grand pouvoir , de faire le bien , parce qu'il évite les tentations de faire le mal.

Les inconvéniens dont nous avons parlé , n'entraînent donc avec eux rien de difficile à soutenir par un homme sage & vertueux , & ceux dont il nous reste à parler. Le mépris & l'ignominie ne peuvent jamais tomber dans son lot. Il est im-

## 10. MERCURE DE FRANCE.

possible que celui qui se respecte lui-même, puisse être méprisé par les autres, & comment l'ignominie peut-elle intéresser un homme qui rassemble toutes ses forces en lui-même, qui appelle du jugement de la multitude à un autre tribunal, & vit indépendant du genre humain & des accidens de la vie.

Caton manqua d'être élu Préteur & Consul. Y a-t-il personne assez aveugle pour imaginer que ces refus aient deshonoré un si grand homme. La dignité de ces deux Magistratures auroit été augmentée, s'il en eût été revêtu : elles en souffrirent, non Caton.

Vous avez remplis les devoirs d'un bon citoyen ; vous vous êtes fidèlement acquittés de ce qui vous avoit été confié ; vous avez suivi les intérêts de votre pays, sans regarder aux ennemis que vous vous faisiez, & aux dangers qui vous entoureroient : votre pays recueille le bénéfice de ces services, & vous souffrez pour les avoir rendus : les personnes malgré lesquelles vous serviez ou même sauviez le Public, conspirent & achevent votre ruine particulière ; ils sont vos accusateurs, & la foule inconstante & ingrate est votre juge, votre nom est suspendu dans les tables de proscription, & l'artifice joint

à la malice entreprend de faire passer vos meilleurs actions pour des crimes & de ternir votre réputation : pour cet effet , la sacrée voix du Sénat est obligée de prononcer un mensonge , & ces Registres qui doivent être l'éternel monument de la vérité , deviennent les témoins de l'imposture & de la calomnie.

Vous croyez que de telles circonstances sont intolérables , & vous préféreriez la mort à un exil si ignominieux ; ne vous y trompez pas, l'ignominie reste sur ceux qui persécutent injustement , & non sur celui qui souffre une injuste persécution.

Supposé que dans l'acte qui vous bannit , il fut déclaré que vous avez quelque maladie contagieuse , ou que vous êtes bossu ou défiguré ; ceci rendroit les Législateurs ridicules , l'autre les rend infâmes. Mais nul des deux ne peut intéresser un homme , qui dans un corps sain & bien proportionné , jouit d'une conscience nette de toutes les fautes qu'on lui attribue.

Mettons ceci dans un plus grand jour , en supposant quelques cas encore plus particuliers. Vous êtes banni & poursuivi avec acharnement , parce que vous séparez les intérêts de votre pays de l'intérêt des Factieux qui le troublent , & de ses voisins : ceux que vous empêchez de

## 22 MERCURE DE FRANCE.

trionpher plus long tems à ses dépens , se rangent aux vôtres. Voudriez-vous retourner chez vous , à condition de ne donner que la troisième place aux intérêts de votre Patrie , de profiter son pouvoir à l'ambition des autres Puissances , sous prétexte de la sauver des dangers imaginaires , & à condition de faire passer les richesses entre les mains des plus vils & des plus méprisables de ses concitoyens , sous l'apparence de payer les dettes réelles. Si vous pouvez vous soumettre à une aussi infâme composition , vous n'êtes pas l'homme auquel j'adresse mon discours , mais si vous avez assez de vertu pour la mépriser pourquoi vous repentiriez-vous de l'autre alternative ; être banni d'un tel pays & avec de tels circonstances , c'est être délivré de prison. Diogene fut chassé de Royaume du Pont pour avoir contrefait la monoye du Prince ; Stratonicus crut qu'il lui étoit permis d'être faussaire , pour pouvoir obtenir d'être banni de Seriphos. Mais vous , vous avez obtenu votre liberté pour faire votre devoir. De toutes les ignominies , une mort ignominieuse est censée la plus grande ; & néanmoins quel est le blasphémateur qui osera diffamer la mort de Socrate. Ce grand homme entra dans la prison avec la même ferme-

été avec laquelle il réduisit les trente Tyrans, & il rendit ce lieu respectable : car comment eût-il été une infâme prison, quand Socrate y étoit.

Le banissement avec toute la suite de meaux qui l'accompagnent, loin d'être la cause du mépris rend respectable celui qui le supporte avec un esprit ferme. Pendant que tant d'autres en sont abattus, celui-ci érige sur ces mêmes malheurs un trophée à la réputation ; car tel est la disposition de notre esprit que rien ne le frappe avec plus d'admiration qu'un homme intrepide de au milieu de l'infortune. Lorsqu'Aristide fut mené au supplice tous ceux qui rencontroient cette triste marche baissoient les yeux, & le cœur serré pleuroient, non l'homme innocent, mais la Justice elle-même qui étoit condamnée en lui : néanmoins il se trouva là un misérable, car les monstres sont quelquefois produits contre les regles de la nature, qui lui cracha au visage, Aristide essuya sa joue, sourit & se tournant vers le Magistrat : admonestés, lui dit-il, cet homme pour qu'il ne soit pas si sale à l'avenir.

L'ignominie ne peut donc prendre sur la vertu ; car la vertu est en chaque condition la même, & exige le même respect ; nous applaudissons le monde quand

## 24 MERCURE DE FRANCE.

elle prospere , & quand elle tombe dans l'adversité nous l'applaudissons elle-même : semblable aux temples des Dieux elle est vénérable même dans ses ruines.

Ceci posé , n'est-ce pas un degré de folie de différer un moment à acquérir les seules armes capables de nous défendre contre les attaques auxquelles nous sommes à chaque moment exposés. Le bonheur de notre vieillesse dépend de la maniere dont nous avons passé notre jeunesse , & nous sommes heureux ou malheureux quand nous tombons dans l'infortune , selon que nous avons joui de notre prospérité. Si nous nous sommes appliqués de bonne heure à l'étude de la sagesse & à la pratique de la vertu , ces maux deviendront indifférens : si nous avons négligé de le faire ils deviendront pesans ; dans ce premier cas ils ne sont pas des maux , & dans le second , ils sont des remèdes à de plus grands maux.

Zénon se rejouissoit de ce qu'un naufrage l'avoit jetté sur les côtes d'Athenes : il dut à la perte de sa fortune l'acquisition de la vertu de la sagesse & de l'immortalité. Il y a de bons & de mauvais airs pour l'esprit aussi-bien que pour le corps : souvent la prospérité irrite nos maladies habituelles , & nous laisse sans esperance de trouver de  
spécifique

Spécifique que dans l'adversité : dans ce cas le bannissement est semblable à un changement d'air , & les maux que nous y souffrons, semblables à autant de médecines appliquées à des maladies invétérées.

Ce qu'Anacharsis disoit de la vigne , peut être dit de la prospérité : elle porte les trois grapes , de plaisir , d'yvresse & de chagrin. Heureux est celui que la dernière peut guérir du mal qu'ont opéré les deux autres ; mais si l'affliction manque d'avoir ce salutaire effet , le cas est desespéré : car le dernier remede dont l'indulgente Providence use envers nous , s'il manque , nous languirons & mourrons dans la misere & dans le mépris.

Hommes vains que nous sommes ! Combien rarement sçavons-nous que souhaiter ou que demander ; quand nous prions pour éloigner de nous ces malheurs , & quand nous les craignons le plus , nous en avons le plus de besoin. C'étoit par cette raison que Pythagore défendit à ses Disciples de demander à Dieu aucune chose en particulier, la meilleure & la plus courte priere que nous puissions adresser à celui qui connoît nos besoins & notre ignorance dans nos demandes est celle-ci : ta volonté soit faite.

Cicéron dit en quelque endroit de ses

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

Ouvrages que , comme le bonheur est l'objet de toute Philosophie , les disputes parmi les Philosophes proviennent de leurs différentes idées du souverain bien. Réconciliez-les en ce point , vous les réconciliez dans le reste. L'Ecole de Zénon plaçoit le souverain bien dans la vertu nue. Il poussa ce principe au-delà du plus haut point de la Nature & de la vérité. Un esprit d'opposition à une autre doctrine qui devint en grande vogue , pendant que Zénon étoit à la mode , pouvoit être l'ocasion de cet excès.

Epicure plaçoit le souverain bien dans la volupté; ces termes volontairement, ou par hazard mal entendus par ses Sectateurs pouvoient aider à pervertir sa Doctrine ; mais ce fut la rivalité qui aigrit la dispute ; car en vérité il n'y a pas si grande différence qu'on se l'imagine entre le Stoïcisme réduit à des termes raisonnables & intelligibles , & le vrai & orthodoxe Epicurisme. Le *felicis animi immota tranquillitas* du premier ; & le *voluptas* de l'autre sont proches alliés , & je doute si le plus ferme Héros du Portique auroit supporté un accès de pierre sur les principes de Zénon , avec plus de magnanimité & de patience que fit Epicure sur ceux de sa propre Philosophie. Cependant Aristo-

te prit un milieu , on s'expliqua mieux , il plaça le bonheur dans ces avantages joints ensemble , ceux de l'esprit ceux du corps & ceux de la fortune , ils sont raisonnablement joints ; mais il est certain qu'ils ne doivent pas être placés sur un pied égal. Nous pouvons beaucoup mieux supporter la privation des dernières que celle des autres , & la pauvreté même de laquelle le genre humain est si effrayé , est sûrement moins fâcheuse que la folie ou la pierre , quoiqu'en pensât Chrissime , qui disoit qu'il étoit meilleur de vivre fou que de ne pas vivre.

Si le bannissement donc , en nous ôtant les avantages de la fortune , ne peut nous ôter des avantages plus précieux , qui sont ceux de l'esprit & du corps , & si cet accident est capable quand nous les possédons , de nous les rendre quand nous les avons perdus : le bannissement est un léger malheur pour ceux qui sont déjà sous la domination de la raison , & un très-grand bien pour ceux qui sont encore plongés dans des vices capables de ruiner la santé du corps & de l'esprit. L'exil doit être souhaité comme une faveur par ceux-ci , & ne doit être craint par personne , si nous sommes dans ce cas , secondons les desseins de la Providence en notre fa-

## 28 MERCURE DE FRANCE.

veur: réparons la perte des premières occasions, en ne laissant pas échapper la dernière.

Nous pouvons racourcir la durée des maux que nous aurions pu prévenir, & à mesure que nous prendrons le dessus sur nos passions desordonnées, & sur nos vicieuses habitudes, nous sentirons nos peines diminuer à proportion. Chaque pas qu'on fait dans le chemin de la vertu est consolant. Avec combien de joie l'homme qui profite de ses malheurs en cette manière découvrira-t-il que ces maux qu'il attribue à son exil, n'avoient leur source que dans la vanité & la folie, & disparaissent avec elles.

Il verra que dans sa première disposition d'esprit, il ressembloit à ce Prince efféminé qui ne vouloit nulle autre eau que celle de la rivière de Choaspes, ou à cette sottise Reine, qui dans une des Tragédies d'Euripide, se plaint amèrement qu'elle n'avoit pas allumé la torche nuptiale, & que la rivière Ismeus n'avoit pas fourni de l'eau aux noces de son fils.

La vûe d'un état si humiliant lui en fera souhaiter un autre; lorsqu'il y sera arrivé, il sera convaincu par sa propre expérience, la plus forte de toutes les preuves, qu'il étoit malheureux, parce qu'il étoit vi-

ciens & non parée qu'il étoit banni. Si je ne craignois qu'on ne dit que c'est trop raffiner, je me garderois de parler ici de quelques avantages de la fortune, qui nous sont donnés pour balancer ceux que l'exil nous ôte. Il y en a un qui a été négligé par de grandshommes, & même par des Sages.

Démétrius Phalérius banni d'Athènes, devint premier Ministre du Roi d'Égypte, & Thémistocles fut si bien reçu à la Cour de Perse, qu'il disoit que sa fortune auroit été perdue, s'il n'avoit pas été ruiné, mais Démétrius s'exposa par sa faveur, sous le premier Ptolomée, à une nouvelle disgrâce; & sous le second Thémistocles qui avoit été le Capitaine d'un Peuple libre, devint le vassal du Prince qu'il avoit lui-même batu. Ne vaudroit-il pas mieux jouir de l'avantage qui est propre à l'exil, & vivre pour nous-mêmes, quand nous ne sommes plus obligés de vivre pour autrui.

Si vous êtes sage, votre loisir sera utilement employé, & votre retraite ajoutera un nouveau lustre à votre caractère.

Imitez Thucydide en Thrace, ou Xénophon dans sa petite ferme à Sillus; dans une telle retraite, vous pourrez vous établir comme un habitant d'Elis qui voyoit les jeux Olympiques, sans y prendre aucune

### 30 MERCURE D'FRANCE.

part : loin de l'embaras du monde & presqu'indifférent Spectateur, ayant payé dans une vie publique, ce que vous deviez au siècle présent payes dans une vie privée ce que vous deviez à la postérité.

Ecrivez comme vous vivez, sans passion, & établissez votre réputation, comme vous établissez votre bonheur sur les fondemens de la vérité : s'il vous manque les talens, l'inclination ou les matériaux nécessaires pour de tels Ouvrages ; ne tombez pas pourtant dans l'oïveté, tâchez de copier l'exemple de Scipion à l'Internum, & d'être capable de vous dire à vous-même *innocens amo delicias, doctamque quietem* ; j'aime les plaisirs innocens ; & le sçavant repos.

Les amusemens rustiques & les méditations Philosophiques feront couler doucement vos heures ; & si la bonté du Ciel vous a donné un ami semblable à Lelius, rien ne manquera à votre parfait bonheur.

Ce sont-là quelques-unes des réflexions qui peuvent servir à fortifier l'esprit contre l'exil & contre les autres malheurs de la vie auxquels chaque homme a intérêt de se préparer, parce qu'ils sont communs à tous les hommes : je dis qu'ils sont communs à tous les hommes, car ceux qui les évitent y sont également exposés. Les dards de la

mauvaise fortune sont toujours pointés contre nos têtes: quelques-uns nous attrapent: quelques-autres glissent sur nous, & s'en volent pour blesser nos voisins; c'est pourquoi tenons notre esprit dans une égale disposition, & payons sans murmurer le tribut que nous devons à l'humanité: l'hyver apporte le froid, & nous sommes glacés: l'Été ramene la chaleur, & nous brûlons: l'intempérance de l'air déränge notre santé: ici nous sommes exposés aux bêtes sauvages, & là à des hommes plus sauvages que les bêtes, & si nous échappons aux dangers de l'air & de la terre, il y a des dangers d'eau & de feu: il n'est pas en notre pouvoir de changer cet ordre des choses qui est établi; mais il est en notre pouvoir de nous approprier une élévation dans l'ame convenable à des hommes sages & vertueux qui nous rende capable de combattre avec fermeté les accidens de la vie, & de nous conformer aux ordres de la Nature: or la Nature gouverne son grand Royaume, le monde par de continuelles mutations, les nuées se dispersent, & le firmament devient clair. Le calme succède à l'orage, & l'orage au calme: les vents soufflent à leur tour de chaque côté: les jours suivent les nuits, & les nuits suivent les jours: les planet-

### 32 MERCURE DE FRANCE.

tes se levent & se couchent selon leurs différens cours ; & ainsi l'éternité est connue par une perpétuelle révolution de contraires. Ceci est l'ordre auquel nous devons conformer nos esprits ; suivons-le , soumettons-nous y , pensons que tout ce qui arrive doit arriver , & ne soyons jamais assez fous pour nous plaindre de la Nature : la meilleure résolution que nous puissions prendre , est de souffrir ce que nous ne pouvons changer , & de suivre fans murmurer la route que la Providence qui dirige chaque chose , nous a marquée ; car ce n'est pas assez de la suivre , & celui-là , est un mauvais soldat qui soupire & marche avec répugnance : nous devons recevoir nos ordres avec courage & gayeté , & ne pas chercher à échaper du poste qui nous est assigné dans ce bel ordre , & cette belle disposition des choses dont nos souffrances mêmes font une partie nécessaire : adressons-nous à Dieu qui gouverne tout , comme Cléante fit dans ces admirables vers , qui vont perdre une partie de leur grace & de leur énergie dans ma Traduction.

Pere de la Nature , maître du monde ,  
tu vois mes pas se tourner avec une joyeuse résignation par tout où ta providence les conduit.

La Destinée mène ceux qui marchent volontairement, & entraîne ceux qui résistent.

Pourquoi pleurerois-je quand malgré mes pleurs il faut souffrir.

Où pourquoi recevrai-je sans mérite ce qu'il ne dépend que de moi de recevoir en méritant.

Parlons & agissons ainsi, la résignation à la Providence est la véritable magnanimité, mais la marque d'un esprit bas & pusillanisme est de censurer les ordres de Dieu, & au lieu de rectifier notre propre conduite, de nous élever contre celle de notre Créateur.





## E P I T R E

A M O N S I E U R B. A. N.

**A** I N S I par un tendre esclavage.

L'Hymen captive votre cœur :

Théâtre à la fleur de son âge

Va donc faire votre bonheur ?

Damon, sans doute la sagesse

Enchaînant l'Amour sous ses loix,

De concert avec la tendresse

Inspire & fixe votre choix.

Le Dieu séduisant de Cythere

Au milieu des Ris & des Jeux,

Des Mortels attire les vœux

Par le charme du doux mystère :

A peine a-t-il lancé ses traits,

Qu'on sent les plus vives allarmes :

On se plaint, on verse des larmes,

Bientôt l'amour perd ses attraits.

Celui que la raison assure

Contre la fougue des désirs,

Sent naître de nouveaux plaisirs,

Dans une félicité pure.

De son épouse encore amant,

Et chaque jour plus complaisant,

Satisfait, il vit auprès d'elle,  
 Comptant sur sa vertu fidelle.  
 Il sçait que la captivité  
 La gêne, & la sévérité  
 Eteignent la vive étincelle  
 Et l'ame de la volupté ;  
 Et que la flamme la plus belle  
 Expire sans la liberté.  
 Dans les liens du mariage,  
 S'il éprouve quelques dégoûts,  
 Il sçait bientôt en faire usage ;  
 Pour rendre ses plaisirs plus doux  
 Ainsi d'une chaîne légère  
 Il chérit les tendres amours ;  
 Son ardeur n'est point passagère,  
 Et dans l'objet qui veut lui plaire  
 Il trouve tous les biens parfaits.  
 Chez le beau monde ridicule  
 On connoît peu le sentiment ;  
 L'intérêt dicte la formule  
 D'un mutuel engagement.  
 Le goût préside rarement,  
 Et l'Hymen se fait un scrupule  
 D'aimer avec attachement.  
 Parjure, infidèle, volage ;  
 Malgré la foi de son serment,  
 Il brave l'Amour, il l'outrage,  
 Pour la gloire d'être inconstant,

B. vj.

## 36 MERCURE DE FRANCE.

Simplicité du premier âge ,  
Où régnoit l'amour ingenu ,  
Heureux tems qu'es-tu devenu ?  
Hymen , jadis constant & sage ,  
Des Mortels de notre rivage  
Seras-tu toujours méconnu ?  
Vis-tu dans les Foyers antiques  
De nos Ancêtres vertueux ,  
Les dissensions domestiques  
Troubler leur sort délicieux ?  
Vis-tu dans sa fureur jalouse  
Un Epoux aveugle , emporté ,  
Publiquement de son Epouse  
Poursuivre l'infidélité ?  
Deux cœurs unis sous tes auspices  
Vivoient heureux par tes bienfaits ,  
Loin du dégoût , loin des caprices ,  
Ils goûtoient les tendres délices.  
Des plaisirs filés par la Pair.  
Jamais la tristesse & les larmes  
Ne venoient altérer leurs jours ,  
Ils s'aimoient pour s'aimer toujours ,  
Et trouvoient encore des charmes  
Dans la vieillesse des amours.

Vous , que l'Hymen à son empire  
A soumis par un trait vainqueur ,  
Cher Damon , vengez son honneur ,

Euf-même à vos vœux il conspire.

Goûtez le tranquille bonheur.

Au sein des plaisirs qu'il inspire ;

Et que de plus en plus Themire.

Deviene chere à votre cœur.

RAOULT.



LA GLOIRE DU ROI

*Dans la dernière Guerre & dans la  
Paix.*

DISCOURS.

*Par A. M. Lat.*

**L**A Guerre a ses conquérans, comme la Paix a ses sages. La valeur fait les premiers ; & la politique les seconds ; mais la gloire est également l'objet & la récompense des uns & des autres. Au Temple de Mémoire les Princes amis de la Paix se trouvent auprès des Princes favoris de Bellone, l'Immortalité les consacre sous le même sceau : quoiqu'il y ait sans doute entre eux une différence essentielle de vertus.

## §. MERCURE DE FRANCE.

qui, surtout aux yeux des Nations intéressées, met les uns beaucoup au dessus des autres.

Mais si l'éclat des vertus guerrières, ou la solidité des vertus pacifiques, fixe sur les Rois qui se sont distingués par les unes ou par les autres les regards étonnés de la postérité, & leur assure le juste tribut, ou de l'admiration, ou de la reconnoissance publique : quels éloges, & quels applaudissemens ne sont point dus au Prince en qui la valeur & la sagesse font voir en même temps ce qu'il y a de plus brillant dans les succès militaires, & ce qu'il y a de plus flatteur dans l'usage de la Paix.

A ces traits la France reconnoît son auguste Monarque, devenu par la multitude de ses bienfaits, l'objet de sa tendresse, & par ses qualités éminentes l'appuy de son bonheur. Louis... A ce nom, quelle joye se répand dans mon ame ! Quelles nobles idées se présentent à mon esprit !

Les Alexandres offrent-ils rien de plus admirable dans la rapidité de leurs conquêtes ! Les Augustes ont-ils porté plus loin la sagesse de leur politique.

Que l'envie élève donc sa voix, si elle veut, contre une gloire qu'elle ne peut ternir ; que la flatterie de son côté s'efforce d'ajouter à l'éclat de ce Heros par

des éloges empruntés, la vérité fera taire l'une & l'autre, & montrant dans Louis un Monarque, *grand dans la Guerre & grand dans la Paix*, elle apprendra aux Maîtres du monde quelle est la vraie grandeur des Rois.

## PREMIERE PARTIE.

### *La gloire du Roy dans la dernière Guerre.*

Armer cent mille bras, inonder de combattans des Provinces entières, former des Sièges, livrer des Batailles, c'est ce que peuvent faire tous les Conquérans & tous les Rois, il ne faut que des soldats, il n'est besoin que de sujets. Mais *n'entreprendre la guerre que par justice, la soutenir par sa valeur, en accélérer la fin par sa modération*; ce sont là les traits distinctifs des Princes faits pour le bonheur du monde.

I. Loin d'ici ces Rois, qui oubliant que le glaive leur est confié pour se défendre, & non pour attaquer, se font un jeu des Hazards cruels des armes, allument de sens froid le feu de la Guerre, pour le souffler ensuite de toutes parts, mettent eux-mêmes entre les mains de leurs sujets les foudres dont ils veulent écraser leurs ennemis, faisant de ceux-là moins des sol-

#### 40 MERCURE DE FRANCE.

faits, que de vils ministres de leurs vengeances, payés pour immoler des victimes sans nombre à leur ambition, ou à leur haine personnelle, & les sacrifiant eux-mêmes sans pitié à l'incertitude des événements.

Aux yeux de Louis, la Guerre n'a que des horreurs qui allarment sa bonté, qui affligent sa grande ame sensible aux malheurs des hommes; soit qu'il l'envisage en elle-même, il sçait que quelque juste qu'elle puisse être, elle entraîne toujours un torrent d'injustices; que la valeur heureuse sortant des bornes d'une défense légitime & indispensable dégénère souvent en cruauté; soit qu'il l'envisage dans sa fin & ses récompenses, il sçait que quelque flatteuse, quelque brillante que soit la victoire, la main qui couronne le vainqueur est elle-même teinte de sang, ainsi que les fleurs dont elle orne sa tête; que les lauriers si désirés sont sujets eux-mêmes à la foudre, & qu'enfin le beau titre de Conquérant n'est que le nom déguisé de destructeur des hommes. Aussi brave, & non moins intrépide qu'Alexandre & César, il ne fait point, comme eux servir la valeur aux projets insensés d'une ambition furieuse qui se cherche volontairement des ennemis pour les vaincre, qui sème

chez les peuples voisins des jalousies pour se former des prétextes. Spécieux à ses armes, il fait au contraire céder les plaintes les plus légitimes à l'amour de la paix. Le commerce maritime de la France troublé au mépris du droit des gens & des paroles les plus solennelles. Des hostilités qui se multiplient sur terre & sur l'onde, enfin nos provinces inondées d'armées étrangères, voilà ce qui arme enfin Louis. Ce n'est pas sa propre injure qu'il prétend venger, c'est la Majesté de sa couronne qu'il ne peut trahir, c'est la sûreté de ses sujets qu'il doit défendre : ce sont les droits de ses alliés qu'il a promis de conserver. Pressé par de si justes motifs, il ne parle plus que de voler au secours de ses peuples, & de partager avec eux les fatigues & les dangers : rien n'est capable de balancer son généreux dessein. Sa famille éplorée voudroit s'opposer par ses regrets & ses larmes à son ardeur belliqueuse, il est sensible à la douleur, mais il entend son peuple qui l'appelle, il quitte en Heros sa famille qu'il aime en pere.

Louis part. . . . Puissances ennemies prévenez votre vainqueur. C'est la justice qui arme son bras, c'est la valeur qui va le soutenir, & qui le fera triompher de vos efforts.

## 42. MERCURE DE FRANCE.

II. Je t'en atteste , Flandre , théâtre éternel de combats & de victoires. As-tu jamais vû d'une part des ennemis plus entreprenans & plus braves , & de l'autre un Conquérant plus habile à les déconcerter , plus courageux pour les vaincre.

M E N I N. malgré sa deffense est obligé d'ouvrir ses portes. *Tpres* prévient sa ruine par une capitulation : rien n'arrête Louis , à qui son courage fait oublier son repos , sa santé , sa vie même. Si dans la Flandre , où tout retentit du bruit de ses victoires , le nom de l'Alsace investie de troupes ennemies vient frapper ses oreilles , aussi-tôt loin de s'endormir a l'ombre de ses lauriers , il laisse ces campagnes pleines de son nom & de sa gloire , & il part pour l'Alsace , où de nouveaux travaux l'attendent. François , vous frémistés encore au souvenir de ce que ce voyage pensa vous coûter. De quelle douleur en effet ne fûtes-vous point frappés , lorsque ce Prince si digne de vos respects & de votre amour , que la Victoire avoit couvert de ses aîles , & sauvé de tous les hazards de la guerre , livré aux attaques violentes d'une cruelle maladie , mit en si grand danger vos espérances , votre bonheur & votre gloire ! Seul intrépide au milieu de l'allarme & de la consternation universelle , il voyoit

la mort d'un œil ferme ; & il n'échappa d'un si grand péril que pour en chercher de nouveaux. Sa précieuse santé n'est pas encore affermie, qu'il l'expose aux fatigues d'un Siège ; il vole à *Fribourg* : là vainqueur de tous les obstacles que l'art & la nature , le ciel & la terre lui opposent ; il force enfin la ville à se rendre.

Cette première campagne , en soumettant à Louis toutes les villes qu'il faisoit assiégées , n'étoit que le prélude heureux de conquêtes encore plus glorieuses , & de ces journées à jamais mémorables , où nos ennemis soutenus par les armées les plus nombreuses , animés par les motifs les plus puissans , conduits par les Généraux les plus expérimentés , ont cependant succombé à la valeur de Louis.

A F O N T E N O I , sur un même champ de bataille , je vois s'avancer non une seule Nation , mais les forces entières de plusieurs. Le courage , une haine violente , de vaines espérances poussent avec fureur contre les François une colonne redoutable , qui paroît devoir porter la terreur & la mort. On la vit en effet , pendant quelque tems tenir la victoire incertaine , mais l'intrépidité que les regards du Monarque inspirent à son invincible Maison , fit bien-tôt avorter les redoutables efforts de ces braves ennemis.

#### 44 MERCURE DE FRANCE :

T O U R N A I gémit de la foiblesse de ses deffenseurs, & n'a plus d'autres ressource que dans la clémence du Roi, dont il avoit cru pouvoir impunément braver les forces & les menaces.

Enfin E A U F E T inconnu jusqu'alors devient également fameux & par la gloire de Louis, & par la défaite de ses adversaires.

Après de si brillans succès, qu'attendre de Louis ? Jeune & heureux Conquérant, ira-t-il par un tranquile repos terminer des campagnes qui s'embellissent sous ses pas ? Alexandre n'avoit pas encore achevé de soumettre les contrées dont il avoit médité la conquête, qu'il se plaignoit déjà de n'avoir pas un second monde à conquérir. Que les pensées de Louis sont différentes ! S'il se plaint, ce n'est que de ses victoires, parce qu'elles coûtent tant de sang à ses ennemis, tant de travaux à ses sujets : peu jaloux de regner sur l'univers, s'il lui faut acheter par les armes le droit de lui commander : se vaincre soi-même lui paroît au dessus de toutes les victoires. Si l'Empire du monde étoit offert à ses exploits, il le refuseroit, content d'être comme il est, l'amour d'une partie, & l'admiration de toutes les autres.

Ainsi loin d'entretenir la guerre qui ne

lui promet que des triomphes , il ne balance pas à en accélérer la fin par sa modération.

III. Dans tout ce qu'il fait , c'est l'amour de la Paix qui le guide. S'il livre des Batailles , s'il assiège des villes , son unique objet est de rappeler la Paix. Tout cet appareil de guerre n'est pour lui qu'un prélude pour la Paix ; sur ces drapeaux , qui en se déployant en l'air , retracent aux yeux ou les effets cruels , ou les symboles effrayans des fureurs de la Guerre , il croit lire le doux nom de *Paix* , & toutes ses démarches tendent-elles à un autre but ?

Dans le combat il ne cherche point à répandre le sang ; il ne veut que forcer les ennemis à rendre les armes. S'il voit couler leur sang , il gémit de leur cruelle opiniâtreté , qui force la victoire à être sanglante. Et lorsque le champ de bataille demeure à la supériorité de ses armes & de son courage , quel usage fait-il de la victoire ? C'est pour rendre aux morts les devoirs de la nature , s'acquitter envers les blessés ou les mourans des droits de l'humanité , & donner à ceux que la mort a épargné , mais que la victoire lui soumet , des preuves de sa générosité. C'est alors qu'il se plaît à déposer le titre de Vainqueur. Le sang répandu , il ne peut plus le rendre ,

## 46 MERCURE DE FRANCE.

mais il empêche de se répandre d'avantage ; il change même , pour ainsi dire , la nature de celui qui reste dans les veines de ses ennemis : il n'eût coulé que pour la vengeance , par les soins de Louis , bientôt , il ne coulera plus que pour la reconnaissance. Les ennemis blessés sont confondus avec les soldats blessés du Vainqueur : ils partagent avec eux les mêmes soins , & déjà ils ne forment plus qu'une même famille. La France qui les a couvert de blessures devient leur mere ; Louis qui les a vaincu leur sert de pere : il adoucit leurs playes en les visitant , il console leurs peines de sa propre voix : les ennemis baissent la main qui les a terrassés , & l'Hôpital , séjour ordinaire de murmures & de blasphêmes , devient un Temple d'actions de grâces & de bénédictions.

Enfin lorsque les frimats rappellent Louis dans le sein de ses villes , de quelles traces est marqué le retour de ses campagnes victorieuses ? Voit-on le char qui le ramene en triomphe suivi ou précédé d'une foule gémissante de Heros vaincus & confternés ? il ne veut d'autre appareil que celui d'un Vainqueur modeste & pacifique. Les louanges qu'on lui décerne sur ses victoires , les éloges qu'on lui fait de ses conquêtes , n'excitent que ses regrets , qu'and

il se rappelle ce qu'elles ont coûté aux ennemis ; il frémit encore au simple souvenir, mais il sourit au titre de bien-aimé, & d'amateur de la paix.

Que tardes-tu donc, aimable paix, de dissiper le souffle fatal de la division, pour faire sentir tes divines influences.

Enfin les tems sont arrivés : les ennemis de Louis convaincus de son équité, terrassés par sa force, confondus par sa douceur, rendent les armes. Louis pose son tonnerre, & se hâte de distribuer les rameaux de l'olive, aussi grand en bornant ses conquêtes, qu'il l'étoit en travaillant à les étendre.

## S E C O N D E P A R T I E.

### *La gloire du Roi dans la Paix.*

Vaincre & pardonner, c'est le trait des grandes ames, des Alexandres des Darius, des Césars & des Pompées ; mais vaincre, & vaincre à chaque combat, unir triomphe à triomphe, compter ses victoires par ses batailles, & terminer une longue suite de brillans succès par accorder à son ennemi, une paix qui le met presque au niveau du Vainqueur ; voilà le comble de l'héroïsme. Et c'est ce que fait Louis en don-

## 48 MERCURE DE FRANCE.

nant la paix à l'Europe, paix glorieuse, en ce qu'elle est tout ensemble de la part de ce Monarque une *preuve de générosité envers ses ennemis*, à qui il accorde ce qu'ils n'avoient pas droit de prétendre ni même d'espérer : un *gage de fidélité envers ses alliés*, dont il affermit les droits pour le présent, & les rassure pour l'avenir ; enfin un *témoignage d'amour envers ses sujets*, dont il veut cimenter à jamais le repos & le bonheur.

I. Quelles vûtes avoit notre Roi en faisant la guerre ? Cherchoit-il à reculer ses frontieres par ses conquêtes ? c'est le plus puissant Roi de l'Europe. Se proposoit-il d'augmenter le nombre de ses sujets, ceux que le ciel lui a donnés, par leur fidélité & leur amour lui tiennent lieu de tout l'Univers. Aspiroit-il à la gloire ? Il n'en connoît point d'autre que celle de rendre ses peuples heureux. Ne soyons donc point surpris, si de tous les droits que lui donne la victoire, il ne se réserve que celui de donner la Paix aux peuples, que la Guerre rendoit malheureux parce qu'ils vouloient l'être.

Mais vous, François, qui avez suivi votre Prince avec tant de zèle & de valeur dans les combats, n'avez-vous pas été trompé dans vos espérances : ne murmurez-vous pas *secretement* de la générosité d'un Vainqueur  
si

si clément & si désintéressé ? Ne regrettez-vous pas ce qu'il rend à ses ennemis ? Et en effet de tant de places conquises , au péril de votre vie , de tant de villes forcées par vos travaux , de tant d'ennemis vaincus par vos bras , que vous reste-t-il ? le seul honneur d'avoir triomphé de tout ? Vous ne pouvez donc plus nous dire , en nous conduisant dans les plaines , théâtre de votre gloire : Ici nous avons battu l'ennemi : là nous l'avons fait prisonnier : ici Louis risqua sa vie ; là nous l'attachâmes à la mort. Eh ! Que peut dire la Renommée en voyant toutes vos conquêtes entre les mains de leurs anciens possesseurs ? Vous-mêmes ne pouvez-vous pas les regarder comme un beau songe ? & l'Envie n'aura-t-elle pas un jour le droit de vous les contester ? Ah ! vous n'avez garde de le craindre ; les éloges de vos ennemis mêmes vous assurent des monumens plus brillans que l'or , plus durables que le bronze , où tous vos faits héroïques sont gravés & consacrés à l'immortalité. Et qui mieux qu'eux , peut estimer la valeur de leurs pertes , & l'importance de la restitution ? Oui , diront-ils , ces villes que nous habitons , ces forteresses que nous occupons , nous ne les avons pas conservées par notre courage ; mais elle nous ont été rendues

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

par nos vainqueurs , par les François à qui la Victoire les avoit données.

Quelle valeur dans ces François : ni les tems , ( 1 ) ni les lieux , ( 2 ) ni les saisons , ( 3 ) ni les deffenses , ( 4 ) rien n'arrête leur bravoure. Soit sous les yeux de leur Roi , ( 5 ) soit sous la conduite de leurs Généraux , ( 6 ) soit qu'ils combattent pour eux , ( 7 ) soit qu'ils secourent leurs Alliés , ( 8 ) leur courage est le même : quelques ennemis qu'ils ayent à combattre , ( 9 ) leur intrépidité ne se dément pas. Plus

( 1 ) Bataille de Laufeld au fort de l'été. Prife de Bruxelles au fort de l'hyver, Siège de Fribourg , au milieu des vents & des pluyes.

( 2 ) En Flandre , en Alsace , en Italie & en Provence.

( 3 ) Il n'y a point de mois dans l'année où l'on n'ait fait quelques opérations militaires d'importance.

( 4 ) Témoins les Sièges d'Ostende , de Bruxelles , de Bergopson & de Mastrecht.

( 5 ) Aux Sièges de Menin , Ypres , Fribourg , Ville & Citadelle de Tournai , & aux batailles de Fontenoi & de Laufeld.

( 6 ) Les Princes de Conti & de Clermont. MM. les Maréchaux de Saxe , de Lowendal , d'Harcourt , de Maillebois , de Belle-Isle. MM. de Boufflers , du Chaila , de Souvré , la Vieuville , Clermont-Gallerande , de Lautrec & de la Fare

( 7 ) En Flandre & en Alsace.

( 8 ) En Italie & en Provence pour l'Espagne , la République de Genes , & le Roi de Prusse , &c.

( 9 ) Allemands, Hollandois, Anglois, Hongrois, &c.

de quarante places emportées, ( 1 ) quatre batailles ( 2 ) gagnées sont le fruit de quatre campagnes : ( 3 ) quels terribles ennemis ! mais quels généreux vainqueurs ! Tout ce que leur valeur nous a enlevé leur générosité nous l'a rendu. En un seul jour nous avons reçu d'eux ce que quatre années de deffense ne nous avoient pû conserver. Les Dieux triompherent des Titans en les écrasant , mais les François ne sçavent se vanger qu'en rendant les vaincus aussi heureux , que s'ils eussent été vainqueurs. Tant que vous vivrez, diront-ils à leurs enfans , que les François ne sortent point de votre cœur. Redoutez-les ; justes & braves , leurs armes conquirent votre pays ; aimez-les ; nobles & généreux ils vous le rendirent. Vos demeures , vos fortunes , votre repos , votre vie , c'est à

( 1 ) *Villes de prises.* Nice , Ville-franche , Furnes , Tournai , Gand , Bruges , Oudenarde , D'endermonde , Tortonne , Ostende , Nieuport , Plaisance , Parme , Pavie , Ath , Alexandrie , Valence , Bruxelles , Anvers , Mons , Namur , Bergop-zoom , Mastrecht. *Villes qui se sont rendues.* Courtrai , Menin , Ypres , Fribourg. *Citadelles de* Tournai , Plaisance , Parme. *Forts de la Kenoque,* Demon ; Fribourg. *Forteresses de* Montalban , Château-Dauphin. *Places de* Saint Guilain , Charles-le-Roi. *Châteaux de* Gand , Tortonne , Namur

( 2 ) A Fontenoi, au Tanaro , à Rocoux , à Laufeld.

( 3 ) 1744 , 1745 , 1746 , & 1747.

C ij

eux que vous le devez : l'air même que vous respirez est un de leur bienfaits.

François, entendez-vous ce langage ? la gloire en a-t-elle de plus flatteur ? Si vous aviez conservé toutes ces places, vous n'auriez autour de vous que des murmureurs qui vous envieront à chaque instant leurs anciens domaines ; en les leur laissant vous avez des admirateurs, des panégyristes éternels de votre courage & de votre générosité.

Vivez donc comme nos amis, peuples, qui nous avez forcé de vous traiter comme ennemis : jouissez à jamais de la générosité du plus modéré des Conquérans.

II. Mais la bonté de Louis vainqueur envers ses ennemis, n'a rien fait perdre à ses augustes Alliés de ce qu'ils attendoient de ses promesses & de ses engagements solennels. Louis désintéressé pour lui-même en donnant la paix aux vaincus, a sçu conserver les droits de ceux pour qui il faisoit la guerre : leur repos & leur affermissement a été la première & l'unique loi imposée aux ennemis jaloux des Puissances alliées d'un défenseur si généreux & si fidele.

O vous PRINCE fortuné, que le Ciel a fait le fils & le gendre des deux plus puissans Rois de l'Europe, commencez à jouir

du fruit de vos travaux. La Guerre vous trouva digne de commander, la Paix vous donne des sujets dignes de vous obéir. La France & l'Espagne vous sont attachées, moins par le sang, que par l'estime que vous ont mérité vos hautes vertus. Aujourd'hui, loin du tumulte des armes, vous pouvez vous livrer aux douceurs de votre glorieux hymen. De quelle auguste épouse vous possédez l'amour ! Elle fit les délices de tout le peuple François, elle fait seule toutes les vôtres. Que de votre union il puisse naître une postérité de Princes héritiers des sentimens comme de la noblesse de tous leurs ayeux : que leur nom & leur vertu remplissent un jour l'Univers.

Braves P R U S S I E N S , qui n'avez cessé de vaincre que lorsque vous avez cessé de combattre, essuyez enfin la sueur qui baigne vos fronds guerriers. Sous la conduite de votre Monarque, que pouviez-vous attendre que la victoire dans la guerre ? que la tranquillité dans la paix ? Frederic vous aime, vous anime, & pour comble de félicité, Louis est son ami & son allié.

G E N E S , superbe République, qui as vu ta liberté renaître de ses propres cendres, goûtes en les doux fruits. Quelle doit te paroître douce, après que tu l'as

## 54 MERCURE DE FRANCE.

achetée si cher , au prix de ton sang !  
Quelle t'est glorieuse , puisque la valeur &  
la justice te l'ont seules fait recouvrer.  
L'Espagne & la France ont unis leurs ar-  
mes à ton bon droit; pourrois-tu douter de  
notre bienveillance? Boufflers le brave &  
malheureux Boufflers , dans la poussiere  
où tu le conserves en est l'ôtage , Riche-  
lieu, dans la Guerre te l'a confirmée par sa  
valeur , & dans la Paix Chauvelin ne ces-  
se de la ratifier par sa sagesse.

III. Mais encore , seroit-ce aux dépens  
de ses peuples que Louis seroit généreux  
envers ses ennemis , & fidele à ses alliés?  
Non : & son principal objet dans la Paix  
étoit de rendre à ses sujets *la joye la tran-  
quillité & l'abondance* , que la guerre tenoit  
comme suspendues , mais qui sont les  
fruits heureux de son regne pacifique.

*Le seul nom de paix essuye les pleurs* , que  
les plus belles victoires séchoient à peine ,  
*le jour qu'on en apporte la nouvelle* est un  
jour d'allégresse & de fête. Tout est en ha-  
leine : l'on croiroit que c'est le bruit de  
quelque nouvelle victoire ; non : c'est la  
certitude de pouvoir se passer de ses fa-  
veurs meurtrieres.

*Quand on l'annonce au peuple impatient* ,  
la joye se renouvelle & prend mille for-  
mes differentes. Ici elle s'exhale ingenieu-

fement en l'air dans mille desseins enflammés : là elle s'exprime en chants & en danses : les élémens semblent la partager avec nous. Le jour l'annonce à la nuit par mille préparatifs pompeux : la nuit l'annonce au jour par l'exécution des fêtes les plus brillantes : elle devient elle-même un nouveau jour par l'éclat , qui par tout dissipe ses ombres. Nos Temples , qui nous ont vû si souvent , les genoux en terre , demander au Ciel avec larmes la conservation de notre Roi , la fin de la Guerre , le retour de la Paix , ne retentissent plus aujourd'hui que de cantiques de joye : leurs voûtes sacrées ne sont plus chargées de drapeaux déchirés & sanglans , illustres garants de notre valeur , il est vrai , mais témoins importuns , qui rappellent toujours le sang & le carnage à la face des Autels du Dieu de la Paix.

Ala joye se joint *la tranquillité*. Et qui pourroit la troubler aujourd'hui ? Notre Monarque n'est plus dans les champs de Mars : il n'a plus de villes à subjuguier , d'ennemis à vaincre de fleuves à traverser , de marches à soutenir , de combats à livrer , de sièges à former , de dangers à braver : la Paix nous rend Louis à lui-même , à sa famille , à ses sujets : Qui peut mieux assurer notre repos ?

Le soldat que la valeur naturelle a fait surmonter toutes les rigueurs de la Guerre, peut à présent à l'ombre de ses lauriers, faire le récit de ses travaux, & apprécier son repos par ses fatigues passées.

Familles désolées, vous revoyez vos parens que la Guerre avoit attachés aux pas de Louis. Mères vous revoyez vos fils, ces chers fils dont l'absence vous fut si sensible; vous ne verserez plus sur eux que des larmes de tendresse, au récit des dangers qui les ont épargnés.

Les provinces que la situation éloigne du centre de l'Etat, sans leur faire perdre aucun droit sur son amour, n'ont plus à craindre l'invasion des troupes ennemies, la paix les garantit de tous dangers; elle leur apporte même l'abondance qu'elle répand déjà par tout.

*Déjà la mer* qui cesse d'être infestée par des courses ennemies, permet au commerce de renouer ses liens relâchés. Déjà les Nations lointaines se hâtent d'échanger leurs trésors contre nos riches superfluités. Tous les peuples n'en font plus qu'un; l'Univers n'est plus qu'une même famille à qui l'abondance ouvre différentes voies pour s'enrichir.

Artisans que la triste nécessité avoit arrachés à vous-mêmes, la Paix vous renvoie

à vos foyers : profitez pour votre propre intérêt d'un tems que vous donnâtes au bien public , reprenez avec plus d'ardeur vos occupations , & servez l'Etat en entretenant cette sage œconomie , qui fait que vous ne pouvez vous passer de ceux que la fortune a placé au dessus de vous , & que ceux-ci ne peuvent se passer de votre industrie.

Négocians rouvrez vos banques , & vos comptoirs : tout est libre , tout est tranquille ; la Paix favorise vos entreprises , elle ne demande qu'à vous enrichir.

### A U R O Y.

GRAND ROY, de quelle gloire ne vous couvrez-vous pas ! Juste dans vos projets , ferme dans l'exécution , modeste après le succès, il ne vous manquoit que de terminer une guerre si glorieuse par une paix qui fut tout ensemble une source d'admiration pour vos ennemis , de reconnaissance pour vos alliés , de bonheur pour votre peuple. Vous l'avez donnée enfin cette paix , si long-tems l'objet de nos désirs , dignes fruits des sentimens généreux de votre grande ame , & qui ne nous laisse plus rien à souhaiter que d'en jouir toujours.

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

Qu'en vous l'Univers admire un Souverain digne de lui commander , que les Monarques trouvent un Roi , les Conquerans un Héros , les Généraux un Chef inimitable : que vos ennemis redoutent un bras invincible , que vos alliés respectent un cœur fidèle , mais pour vos sujets qu'ils ne puissent aimer en vous qu'un Roi pacifique ; que votre regne soit celui de la Paix , & qu'ils soient l'une & l'autre éternels.



FABLE NOUVELLE

*De M. Péffelier.*

TIMARETTE, HILAS.

---

HILAS.

**T**u dédaignes l'Amour ? ...

TIMARETTE.

Non , mais je le redoute ;

HILAS.

C'est que tu méconnois sans doute,  
Les charmanes douceurs de l'Empire amoureux

TIMARETTE.

Ab ! Je ne cherche point , Berger à les connoître ;

HILAS.

Pourquoi cet Arrêt rigoureux?

TIMARETTE.

Si je les connoissois, je m'y plairois peut-être ;  
Les penchans les plus doux sont les plus dange-  
reux.

HILAS.

Reçois du moins la Tourterelle  
Qu'en chassant l'autre jour j'ai prise dans nos Bois  
Tu pourras apprendre par elle  
Ce que l'on souffre sous tes loix.

TIMARETTE.

Non Hilas, je ne veux ni la voir ni l'entendre,  
Et tu peux la garder pour toi,  
Quand on craint de devenir tendre.  
Il ne faut point avoir de tels oiseaux chez soi.





VERS A M L L E \* \* \*.

*Dont M M. \* \* \*. Pere & Fils sont  
amoureux.*

**P**Hilis mes beaux jours sont passez,  
Et mon fils n'est qu'à son aurore.  
Pour vous, il est trop jeune encore,  
Et je ne le suis pas assez.



Une maligne destinée  
Sauve nos cœurs de votre loi,  
Vous naquîtes trop tard pour moi,  
Pour lui vous êtes trop tôt née.



Ni moi ni ce jeune Ecolier  
A votre cœur n'osons prétendre,  
A peine il commence d'apprendre  
Et je commence d'oublier.



Que votre destin & le nôtre  
Seroit charmant, seroit heureux  
Si ce qui manque à l'un des deux  
Pouvoit se reprendre sur l'autre.

Si de mon âge joint au sien  
 On faisoit un égal partage ,  
 Et qu'on ajoutât à son âge  
 Ce que l'on ôterois du mien ?



Par-là vous pourriez voir éclore  
 Pour vous deux Serviteurs parfaits ,  
 Je deviendrois ce que j'étois  
 Et lui ce qu'il n'est pas encore.



Mais pourquoi former ce désir ?  
 Si notre âge approchoit du vôtre  
 Nous serions rivaux l'un de l'autre ,  
 Et vous auriez peine à choisir.



Que mon fils, donc, seul y prétendè  
 Que pour atteindre vos appas,  
 L'amour en lui double le pas,  
 Ou que votre beauté l'attende.



Que fera-t-elle en l'attendant ?  
 Votre cœur avant qu'il s'engage  
 Voudroit-il se mettre en otage  
 Entre les mains d'un confident ?



## 62 MERCURE DE FRANCE.

Mais, Dieux ! Quelle assurance prendre  
Sur un jeune cœur en dépôt !  
Te ! qui l'auroit mourroit plutôt  
Que de se résoudre à le rendre.



Ce cœur, s'il vouloit prendre avis  
Sur un si délicat mystère,  
Pourroit essayer sur le père  
Comment il aimera le fils.

*Par M. MAUDET de S. Mathurin.*





## L E T T R E

*A M. de Vaucanson sur son nouveau  
tour à filer la soie.*

**J**E ne suis pas le premier, & je ne serai pas le dernier, Monsieur, de qui vous recevrez des éloges au sujet de votre nouveau moulin à *organiser* les soyes. Je crois cependant que vous devez être plus sensible à ceux qui vous viennent de la part des gens du métier. Nous avons senti bien souvent, mes Confreres & moi, une partie des inconvéniens que vous relevez dans nos moulins actuels. Réflexions inutiles, qui faite d'être semées sur un bon fond, ne pouvoient porter aucun fruit. Il vous étoit réservé, Monsieur, d'en approfondir la totalité, & d'y appliquer un remede aussi utile que bien entendu. Il est à présumer qu'il ne s'en construira plus sur l'ancienne methode : mais j'ai de la peine à croire qu'on détruise aujourd'hui ceux qui subsistent en bon état. La dépense seroit trop forte pour certaines fabriques. On les usera, & pendant cet intervalle, le vôtre aura le tems de s'établir en plusieurs

#### 64 MERCURE DE FRANCE.

endroits, & de devient plus facile à construire par les modesles qu'on en aura sous les yeux. C'est un Ouvrage parfait, dont le Public doit vous conserver une éternelle réconnoissance.

A cette obligation de votre part, Monsieur, votre zèle vient d'en ajouter une seconde, par la description détaillée de votre nouveau tout à filer la soye. Rien de plus judicieux, de plus vrai & de plus pratique que tout ce que vous dites sur les différentes qualités de soye, sur la triaille des cocons, les négligences des tireuses, & sur le profit immense que la France pourroit faire au sujet des *Organisins*, si animés par vos exhortations & par notre propre intérêt, nous parvenions enfin à filer avec le même succès que les Piémontois nos voisins. Je me faillissois de joye à la lecture de tant de bons avis que nous suivons si peu, & qu'il seroit plus facile de suivre qu'on ne pense. J'espère que vous donnerez le ton, & que les choses prendront une autre face.

Après cet aveu aussi sincere que reconnoissant, me permettez vous, Monsieur, de vous demander quelques éclaircissements, au sujet du nouveau tour à filer. J'ai vieilli dans la pratique, & cette circonstance pourroit rendre excusable la liberté que je prends aujourd'hui.

Je vous sçais bon gré, Monsieur, de travailler plutôt à corriger le tour-à-corde sans fin, que d'insister sur l'usage de celui du Piémont, dont la composition s'écarte trop de la belle simplicité. Toute la Provence, le Languedoc & le Dauphiné ne font usage que du premier, & l'on parviendra plus aisément à corriger ces mêmes tours, qu'à les remplacer par d'autres.

On a déjà commencé d'en corriger plusieurs sur une methode qui a bien du rapport à la vôtre, & nous sommes dans le cas depuis trois ans. Mais comme les choses ne se perfectionnent que par degré, je ne doute point qu'il n'y ait à profiter dans le vôtre, même pour ceux qui ont subi la correction dont j'ai l'honneur de vous parler.

Votre invention pour *constater & régler* le nombre de la croisure, est marquée au vrai coin de vos productions ordinaires. Je la conçois aussi distinctement que si je la voyois : mais j'ai de la peine à croire que cette torsion *à sens & contre sens* ne soit nuisible pour les parties internes de la soye, qui pourroient être éternées par cette double froissure. L'écart surnuméraire que les deux fils subissent dans votre cercle, contribue encore à ce froissement, la résistance ne peut qu'être plus forte,

& je ne sçais pas si une croisure du même sens, & en même nombre que la votre, ne seroit pas préférable. L'expérience, & plus encore vos lumieres, serviront à éclaircir ce point.

L'invention de rendre mobile la traverse qui porte la poulie des guides, est d'un usage admirable pour la commodité & l'exactitude du travail. Je puis en parler avec connoissance de cause, puisque nos tours corrigés sont dans le même goût. L'Auteur doit être bien flaté de cette convenance d'idées avec un Artiste aussi distingué que vous. Son poids est plus fort que le vôtre. Nous le mettons à sept livres, poids de marc, & l'effet en est bon.

A l'égard de la proportion que vous établissez, Monsieur, entre la poulie de l'arbre & la poulie du guide, elle me paroît trop bornée, & je soupçonne fort qu'il n'y ait quelque faute d'impression. J'ai d'autant plus raison de le penser ainsi, que vous expliquez à merveille la nécessité qu'il y a de faire *changer le fil continuellement de place* afin que la soye puisse secher plus facilement sur le devidoir. Or la proportion de  $22\frac{1}{2}$  à 35, qui se trouve dans votre description, ne répond pas af-

fez à l'idée que vous donnez de la belle distribution du fil dans la formation de l'écheveau. J'ai calculé cette proportion sur les principes que je trouve dans une feuille publiée en 1749 par l'Auteur de cette correction & je trouve que le fil ne pose qu'en quatorze endroits différens pour recommencer à poser sur les mêmes. La Proportion qui regne dans nos tours corrigés, est de 23 à 37 , & suivant le calcul & l'expérience , le fil pose trente-sept fois avant que de revenir sur le premier posé. La différence de 14 à 37 paroît considérable , & puisque vous aviez à choisir , je me persuade que vous aurez porté vos vues encore plus loin , & que celle de  $22 \frac{2}{3}$  à 35 aura été altérée sous la presse.

Il me paroît aussi , Monsieur , que dans votre nouveau tour , vous n'annoncez aucune précaution contre le défaut qu'on appelle vitrage , défaut qui est le fléau de toutes les filatures à corde sans fin , & qui a seul déterminé les Piémontois à mettre en place quatre pièces d'engrénage. Apparemment que vous y faites usage de quelque moyen dont vous avez oublié de parler dans votre Description.

Je trouve dans la même feuille dont j'ai parlé plus haut , que le vitrage se partage en douze branches différentes , de-

## 68 MERCURE DE FRANCE.

puis deux jusqu'à treize positions du fil ; qu'elles ne proviennent les unes & les autres que d'un rapport vicieux entre l'arbre & la roulette , comme s'exprime l'Auteur. Il y est encore dit que ces mêmes vitrages sont très-voisins les uns des autres , & qu'on a bien de la peine à se délivrer d'une espèce , sans tomber dans une autre. Avant que nos tours fussent corrigés , il y en avoit plusieurs chaque jour qui vitoient dans notre filature , les uns d'une façon , & les autres d'une autre : quelques uns changeoient plusieurs fois dans le même jour de bien en mal & de mal en bien. Nos soyes nous faisoient alors un déchet considérable au dévidage , qui ne subsiste plus depuis que nos tours sont corrigés.

Vous ne serez peut-être pas fâché , Monsieur , que je place ici quelques mots de cette correction pour pouvoir la comparer avec celle qui se trouve sans doute dans votre nouveau tour. La roulette & l'arbre , sont comme j'ai eu l'honneur de vous le dire , dans la proportion de 37 à 23. L'un & l'autre sont ferrés , afin que la corde ne s'enfonce pas dans le bois , ce qui changeroit le calibre , & feroit disparaître le bon effet de la correction. Par le moyen de cette Proportion , l'Auteur démontre dans son Imprimé , que de douze

branches du vitrage , dix sont écartées radicalement & pour toujours , y compris les plus nuisibles , comme 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 7 , & à l'égard du 8 & du 13 qui sont extrêmement voisines de la susdite proportion , & qu'il n'est pas possible de détruire radicalement , à cause que le tems humide & le tems sec produisent de légers changemens sur le bois : à l'égard , dis-je , de ces deux espèces , l'Auteur se sert de deux petites chevilles de fer , qu'on place ( une ou deux suivant le besoin ) dans deux trous destinés pour cet usage , & dont l'effet est surprenant. On ne touche jamais à l'une ou l'autre de ces deux chevilles , sans faire changer totalement de face à l'écheveau. Cela vient de ce que cette cheville augmente ou diminue le calibre de la roulette d'environ un cent cinquantième de partie , & rompt par-là la proportion vicieuse du vitrage , qui disparoît dans l'instant , pour revenir peut-être dans une autre occasion , & où le même remede opérera le même effet.

Je suis également persuadé , Monsieur , que vos deux poulies doivent être ferrées , quoique vous n'en disiez rien dans votre description , sans quoi il seroit à craindre que le calibre de ces deux pièces étant

70 MERCURE DE FRANCE.

attiré par la pression continuelle de la corde, votre tour ne tombât dans quelque espèce de vitrage. Car en supposant, par exemple, que la proportion de  $22 \frac{1}{2}$  à  $35$  fut véritablement celle que vous trouvez la meilleure, vous auriez à craindre le vitrage du  $3$ , qui ne diffère de cette proportion que de  $\frac{1}{6}$  de partie, & celui du  $11$ , qui en est encore plus voisin, n'y ayant que  $\frac{1}{22}$  de différence; ainsi  $23 \frac{1}{3}$  vitreroient à  $3$ , &  $22 \frac{6}{22}$  vitreroient à  $11$  &c.

Vous vous êtes acquis le droit à juste titre, Monsieur, de fixer les regards de tout le Royaume sur vos productions en fait de mécanique. Je ne crois pas vous déplaire par la demande de ces petits éclaircissements qui donneront à votre tour un nouveau degré de confiance. J'ose me flatter que vous ne me refuserez pas une grâce qui sera également profitable pour toutes les personnes de ma profession.

J'ai l'honneur d'être,

*N. C. O.*

A Pertuis en Provence.



*Réponse de Monsieur de Vaucanson.*

**A** Près l'utilité publique , je ne connois point , Monsieur , de prix plus flatteur pour mes Découvertes que le suffrage des Connoisseurs : ce dernier m'intéresse d'autant plus qu'il m'est garant du premier. Vos profondes réflexions me prouvent que vous êtes un de ces juges , dont j'ambitionne l'approbation , & le ton obligé de votre Lettre , fait voir que vous ne vous connoissez pas moins en procédés qu'en machines. Je vous répondrai donc , Monsieur , avec l'estime & la sincérité qui vous sont dues.

Vous craignez que la double croisure , que vous regardez , dans mon nouveau tour *comme une torsion à sens & contre sens* , n'énervé les parties internes de la soye.

La croisure ou double ou simple ne donne aucun tord à la soye , il n'en résulte qu'un frottement plus ou moins considérable , suivant que les deux fils de soye sont croisés un plus grand ou un plus petit nombre de fois , & surtout suivant la

## 72 MERCURE DE FRANCE.

grandeur des angles qu'ils forment en se croisant, mais ce frottement ne se fait jamais à sens & contre sens. Il faudroit pour cela que la direction des fils fut opposée dans les deux croitures : or les fils ayant toujours la même direction, puisqu'ils vont toujours de la bassine sur le dévidoir, les parties externes de la soye sont toujours couchées dans le même sens : comment les parties internes seroient-elles *énervées par cette double froissure ?*

Après avoir fait l'éloge de la traverse mobile qui porte la poulie des guides, vous semblez, Monsieur, me reprocher de m'être trop bien rencontré avec un Auteur qui publia la même idée en 1749. quel que soit cet Auteur, je ne dispute à personne ses découvertes, mais je ne puis dissimuler qu'en 1746, j'envoyai à M. le Nain, Intendant du Languedoc, un tour qui n'avoit encore pour toute correction, que cette traverse, rendue mobile pour tenir toujours la corde sans fin dans la même tension à la faveur d'un poids. Je trouvais cette même traverse exactement gravée dans un Imprimé qui ne parut qu'en 1749, & que je crois être celui que vous me citez. Ce qui m'étonna le plus, ce fut la haute réputation que cette Invention avoit

avoit acquise sous le nom de son nouvel Auteur, après avoir été desapprouvée, dans l'essai qu'en avoit fait faire M. le Nain, trois années auparavant, comme il paroît par le Procès verbal de l'inspecteur des Manufactures, qui me fut remis dans le tems, & que je puis produire encore.

Au reste, ni cet essai qui fut vraisemblablement mal fait, ni une infinité d'autres qui ont réussi sous mes yeux, n'ont été un mystere pour les Connoisseurs, ni pour le Public. Je ne mettois pas assez d'importance à cette Découverte, quelque utile qu'elle fût, pour vouloir la tenir cachée, & comme en pareil cas, c'est plutôt le bien général que je cherche, que ma gloire particuliere, je négligeai de la révéndiquer, lorsqu'un autre s'en declaroit l'Auteur. Je ne le ferois pas même encore, si vous n'en présentiez l'occasion à la sincérité que je vous ai promise. Je ne prétends point cependant accuser d'usurpation, celui qui se l'est attribué, j'ai trouvé tant de mérite dans ses autres recherches, que je suis bien éloigné de regarder celle-ci comme au-dessus de sa capacité.

Revenons à vous, Monsieur : il falloit quelqu'un aussi instruit dans cette matiere, & qui en connût la Théorie aussi

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

parfaitement, pour relever la faute d'impression qui se trouve dans mon Mémoire inséré dans le Mercure d'Août, 1751. On y lit que la proportion entre la poulie de l'arbre du dévidoir, & la poulie des guides doit être de vingt-deux & demie à trente-cinq, au lieu de vingt-deux & demi à trente-sept. L'Imprimeur ou le Copiste s'est trompé à la ressemblance du chiffre manuscrit 5, avec le chiffre 7, que plusieurs personnes figurent à peu près de la même manière. J'avois préféré dans mon calcul la proportion de vingt-deux & demi trente-sept, à celle de vingt-trois à trente-sept que vous avez choisie, parce que ces deux premiers nombres sont plus tardifs à rentrer; les nombres 23 & 37 rentrent à la trente-septième révolution, & les nombres vingt-deux & demi trente-sept ne rentrent qu'à la soixante-quatorzième; il est vrai que les approximations se trouvent nécessairement plus grandes dans ma proportion que dans la votre, & que cette compensation entre ces deux rapports, pourroit bien en balancer les avantages. Je rends donc justice, Monsieur, & de tout mon cœur à la justesse de vos réflexions, & à la sagacité de celui dont vous suivez les principes.

La faute que vous m'avez fait apperce-

voir dans l'impression de ce Mémoire , m'a rendu suspecte l'impression de mon premier Mémoire , sur les moulins à organer les soyes , inséré dans le Mercure de Juin de la même année , je l'ai relu avec plus d'attention , & j'y ai trouvé une faute de même espèce , dont je suis bien aise de vous prévenir , ainsi que le Public. Il y est dit que les guindes du moulin de second apprêt , donnent aux échevaux une circonférence de vingt-six pouces , au lieu qu'elle est de quarante pouces environ , ce que je n'ai pu concevoir autrement , puisque la diagonale du carré que forment les lames du guindre , a quatorze pouces justes de longueur.

Quant à nos proportions , nous ne devons pas nous flater , Monsieur , que les Ouvriers qui font les poulies des tours à soye , travaillent avec assez de précision , pour les y observer exactement ; pour obvier à ce défaut d'exactitude , & aux variations quelconques , l'Auteur que vous citez a imaginé des chevilles de fer *qui augmentent ou diminuent* , dites-vous , *le calibre de la roulette ou poulie des guides , & rompent par-là la proportion vicieuse du vitrage.*

Ces chevilles , Monsieur , ne sont qu'un palliatif au lieu d'un remede. Ayez

## 76 MERCURE DE FRANCE.

la bonté d'observer qu'elles ne changent point le diamètre de la roulette ou poulie, ni par conséquent le rapport de ses révolutions : elles n'ont d'autre effet que de donner plus ou moins d'espace à parcourir aux guides, & par-là plus ou moins de largeur à l'écheveau, suivant que la cheville est plus ou moins éloignée du centre de la poulie. A la vérité, ce changement de cheville fait disparaître le vitrage actuel ; mais il en succede bien vîte un nouveau, qui ne differe du premier que par le plus ou le moins de grandeur des lozanges, le vice de proportion demeurant toujours le même.

Pour détruire radicalement ce vice, je suis surpris que vous ne fassiez pas usage des trois cannelures que l'Auteur dont vous me parlez, place sur la poulie des guides, & que j'ai mieux aimé placer sur l'arbre du dévidoir, afin qu'on put remettre la corde dans une autre cannelure, sans interrompre le travail du tour, & pour ne pas apesantir par trop d'épaisseur, la poulie des guides qui ne scauroit être trop légère.

Au lieu des chevilles, je me fers d'une petite pièce de bois, dont une extrémité est attachée sur la poulie des guides par une vis en bois, de maniere que l'autre

extrémité qui tient à la tringle des guides , puisse se rapprocher ou s'éloigner à volonté , du centre de la poulie , mais je n'y touche que pour déterminer une première fois la largeur de l'écheveau que je ne crois pas devoir varier depuis le commencement de sa formation jusqu'à la fin.

Les canelures de mes poulies ne sont point ferrées , je trouve que la corde en est plutôt usée , je me contente de leur donner la forme d'un angle aigu parfaitement égal dans ses deux poulies , afin que la corde s'y enfonce également , & qu'elle ne puisse pas glisser , quoique médiocrement tendue , & je ne crains point que le frottement de la corde, dérange assez inégalement le calibre des deux poulies, pour qu'il en puisse résulter une variation sensible dans leur proportion.

Je ne suis point entré dans le détail de plusieurs autres petites corrections que j'ai faites à ce tour ; il y en a même d'essentielles que je ne donnerai au Public , qu'après m'être assuré de leur solidité , par l'expérience de quelques années , sur un tirage un peu considérable.

Je me flatte cependant , Monsieur , que les éclaircissemens que je viens de vous donner , suffiront pour lever vos difficultés , & pour vous prouver tout le cas que

je fais de vos remarques. Le progrès des Arts seroit bien rapide , si l'on trouvoit toujours dans les Praticiens autant de justesse & de pénétration que vous en faites voir , & si les Inventeurs étoient tous aussi disposés que je le suis , à se détacher de leurs propres idées, pour adopter le mieux & le plus utile.

J'ai l'honneur d'être , &c.



## L È S G R A C E S .

A MADAME LA COMTESSE D'\*\*\*\*\*

**D**A \*\*\*\*\* , ne croyez point que je chante ces graces ,

Dont souvent les remords accompagnent les traces ;

La Muse dont les soins veillent sur mes projets ;  
Ne permet à mes vers que de nobles sujets.

Non , je ne chante point ces graces passageres ,

Compagnes des plaisirs , inconstantes , légères ,

Dont la veine beauté mere de nos regrets ,

Ne brille qu'au matin , & s'enfuit pour jamais ;

Mais celles que \* \* Socrate honora de ses peines ;

\* Socrate . fils de Sculpteur , avoit exercé dans

Celles dont il orna les murailles d'Athènes,  
 Dont l'aimable décence inspiroit la pudeur,  
 Tendres sœurs des vertus, & filles de l'honneur;  
 Ces graces dont l'auguste & douce intelligence  
 Désigne les bienfaits & la reconnoissance,  
 Qui marquent de l'esprit les talens dévoilés,  
 Celles qu'enfin j'admire, & que vous rassemblez.

Eh! Quel autre que vous en trace mieux l'i-  
 mage ?

Quel autre jouit plus de leur doux assemblage,  
 Vous dont le caractère à la fois réunit  
 Des rares qualités du cœur & de l'esprit ?

Dans vos moindres discours quel feu ! quelle  
 éloquence !

Sur les moindres objets quelle heureuse élégance !  
 Tout se pare en vos mains de nouveaux ornemens,  
 Tout jusqu'au sérieux se change en agrémens :  
 Le plus riant sujet devient plus agréable,  
 Vous le rendez utile, & l'utile est aimable.  
 Tout plein de votre esprit on sent croître le sien ;  
 Et l'esprit le moins vaste, après votre entretien

la jeunesse la profession de son pere, honorable  
 dans la Grèce. Plusieurs auteurs assurent qu'il fit  
 tant de progrès dans la Sculpture, que c'étoit lui  
 qui avoit sculptées ces graces si vantées, placées  
 sur les murailles de la Citadelle d'Athènes, der-  
 riere la Statue de Minerve ; ces graces, contre  
 l'usage ordinaire, étoient drapées. Les graces  
 chez les Grecs présidoient aux bienfaits & à la re-  
 connoissance.

Eloquent, semble prendre une nouvelle vie,  
 Vos discours créateurs lui donnent du génie,  
 Et surpris de lui-même il se fait des jaloux,  
 Par des talens nouveaux qu'il ne tient que de  
 vous.

Mais si de votre cœur ma Muse téméraire  
 Veut peindre les vertus si dignes de lui plaire,  
 Je peindrai la grandeur & l'affabilité,  
 L'aprudence que suit la générosité,  
 Et dans tous vos bienfaits cette noblesse extrême;  
 Plus flatteuse cent fois que le bienfait lui-même:  
 Je peindrai ce cœur grand, bravant l'adversité,  
 Ce cœur qui ne voit rien dans la prospérité,  
 Que le bonheur si doux d'employer sa puissance  
 A confondre le crime & servir l'innocence,  
 Qui plaint les malheureux, gémit de leurs dou-  
 leurs,

Et ne sçait mépriser que ses propres malheurs.

Voilà ce qui des vers exige l'harmonie;  
 Si le Ciel m'eût donné la force & le génie;  
 Voilà les grands sujets dont ma Muse eut fait  
 choix,

Mon esprit & mon cœur parleroit à la fois:  
 Mais cette ambition convient mal à ma Lyre,  
 Et n'ayant que des vœux, je me tais, & j'admire:

PORTELANCE.





LA VEILLE NOUVELLE.

V E R S A I S M E N E .

Dans un bois où l'Amour couronne les  
Amans ,

J'apprenois aux échos mes tendres sentimens :  
Bergere , qu'en ce lieu tout Berger trouve aimable  
Vous causiez mes transports dans ce lieu favorable  
Quelle bouche ! quel teint ! quels yeux ! ah , que  
d'appas !

Où , qui lui plaît , disois-je , & ne m'en deffend  
pas ,

Est au nombre des Dieux , ou leur est bien sem-  
blable .

Une Nymphe indiscrete écoutoit mes soupirs :

Elle approche , quel est l'objet de tes desirs ,

Dit elle ? est-ce Climene ?

Est-ce Hermione ? Helene ?

Non , dis-je , belle Nymphe , hélas ,

Non , vous ne la connoissez pas ;

Cette beauté n'est point l'Aurore :

Ce n'est ni Pomone ni Flore ,

Et les fleurs naissent sous ses pas .

Elle n'a point leurs noms , mais elle a leurs appas :

Est-ce Hébé ? non : elle en a la jeunesse .

Est-ce Venus ? elle en a la beauté .

D. v.

82 MERCURE DE FRANCE.

Est-ce Diane ? non elle a de la tendresse ,

Elle est sage sans cruauté ;

Elle aime les plaisirs, & cette enchanteresse

N'est point une Divinité.

Mais c'est donc Ismene ? oui sans doute , pourquoi  
rire ?

La belle nouvelle pour moi ,

Dit elle ! Te crois-tu le premier à le dire ?

Cent fois l'Amour l'avoit dit avant toi.

*PORTELANCE.*



## O B S E R V A T I O N S

*Faites par M. de Saint-Auban, Lieutenant Général de l'Artillerie, sur le Mémoire de la théorie de l'Artillerie qui a été lu à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 13 Novembre 1751, & qui a été inseré dans la seconde Partie du Mercure du mois de Décembre de la même année.*

**O**N voit par les expériences qu'a faites M. le Chevalier Darcy, citées dans son Mémoire, que cet Académicien doit proposer des changemens dans les bouches à feu, qui les rendront d'un usage & d'un effet beaucoup plus utiles que celles dont on se sert à présent en France & ailleurs: selon lui, les anciens Officiers d'Artillerie n'ont rien donné sur cette matiere, dont il ait pu tirer quelques principes. Les Modernes verront avec plaisir & recevront avec une reconnoissance proportionnée à la découverte, des instructions dont les succès les mettront à portée de mieux servir l'Etat, par la maniere d'employer les armes à la guerre, soit en établissant des batteries, soit pour le transport de l'Artillerie qui deviendra

D vij

#### §4 MERCURE DE FRANCE.

plus facile , en changeant les dimensions des pièces qui sont aujourd'hui en usage ; desorte que par les principes qui vont nous être donnés , & par les expériences qu'a faites M. le Chevalier Darcy , conséquentes d'une théorie bien réfléchie , & bien raisonnée , n'admettant pour vérités que les faits que cet Académicien a constatés par lui-même , nous agirons avec beaucoup plus de certitude & de précision dans la pratique. Les effets de la poudre que l'on avoit cru jusqu'ici variables , ne pourront être que constans , en suivant exactement ce qui sera prescrit , & les progrès de l'Art en général ne seront plus retardés.

M. le Chevalier Darcy juge qu'il y a beaucoup d'erreurs , dans les résultats des expériences faites sur la portée des boulets. On convient que la même pièce chargée avec la même quantité de poudre , exactement pesée , donne à chaque coup quelque différence dans les portées , quelque attention & précision qu'on observe : plusieurs accidens que la pratique la plus exacte ne peut prévoir , en sont la cause. L'air entre pour beaucoup dans la différence des portées , elles sont plus longues le soir & le matin , & dans un tems bas & pluvieux qu'à l'ardeur du Soleil vers le milieu du jour.

Elles ne sont point assez sensibles, lorsque les attentions sur la charge des pièces sont bien observées pour ne servir de règle au service de l'Artillerie, peut-être même avec moins d'incertitude que ne le suppose M. le Chevalier Darcy.

C'est d'après ces expériences faites & répétées avec la plus grande attention, que l'on a jugé la charge de la pièce de vingt quatre, devoir être de huit à neuf livres de poudre.

Les expériences qu'a faites M. le Chevalier Darcy, sur la loi que doit suivre l'inflammation de la poudre peuvent différer de celles d'habiles Philosophes, qui n'ont donné les leurs que sur des à peu près, d'une manière conjecturale & non décisive.

Celles qu'a fait le même Auteur pour prouver la vitesse de l'inflammation, & la promptitude des effets de la poudre renfermée, n'auront certainement pas trouvé de contradiction, l'usage commun des fusils & carabines pour les troupes, les boîtes tirées pour les réjouissances, les perards, les mines, &c. en sont des preuves à la portée de tout le monde.

Les objets qui paroissent le plus intéresser & mériter l'attention de cet Académicien, sont en premier lieu la longueur.

des pièces qu'il veut proportionner à la quantité de poudre , dont elles doivent être chargées pour faire le plus grand effet.

2<sup>o</sup>. Le point de la charge , où doit être porté le feu , pour que l'inflammation soit la plus prompte , il conclut d'après toutes les recherches les plus exactes qu'il a pu faire , & ses propres expériences repetées pendant neuf mois avec M. le Roi , son Confrere , que la charge la plus avantageuse du canon , se trouve toujours entre le tiers & la moitié de sa longueur , en partant de la culasse.

Il décide aussi qu'une Pièce de vingt-quatre seroit de la longueur la plus avantageuse , si elle avoit trois cens quarante pieds , étant chargée a huit livres de poudre : ce sont ses propres termes.

Cette charge n'est pas , selon lui , la plus convenable , c'est au moins celle de trente-deux livres , poids de la poudre contenue dans le tiers de la longueur de l'ame ; en comptant de la culasse , qui est de trois pieds deux pouces , & qui sert de hauteur au cylindre de poudre , qui a pour diametre de sa base , celui du calibre de l'ame de la Pièce , qui est de cinq pouces sept lignes.

M. le Chevalier Darcy , ne prononce

pas décisivement sur la charge au tiers , ou à la moitié de la longueur de la Pièce, il l'annonce comme ne pouvant être au-dessous du tiers , & ne devant pas excéder la moitié , dont la charge seroit de quarante-cinq livres onze onces , près de quarante-six livres , poids du cylindre de poudre contenue dans quatre pieds neuf pouces , en partant de la culasse , moitié de la longueur de l'ame d'une Pièce de vingt-quatre.

La longueur de ces Pièces chargées à huit livres de poudre, étant déterminée, selon l'Auteur , à trois cens quarante pieds , on demandera à M. le Chevalier Darcy , quelle sera celle qu'il faudra ajoûter , en chargeant les Pièces convenablement , depuis trente-deux livres jusqu'à quarante-six , qui sont les deux termes du tiers & de la moitié de la longueur des Pièces sur lesquelles on doit se régler. La Pièce de vingt-quatre , n'ayant que neuf pieds six pouces pour la longueur de son ame , & devant avoir pour la proportion la plus avantageuse , suivant l'Auteur , trois cens quarante pieds , étant chargée à huit livres de poudre ; on lui demande quelle fera la diminution de la charge la plus convenable à sa longueur existante de neuf pieds six pouces à

## 88. MERCURE DE FRANCE.

M. le Chevalier Darcy, en proposant d'augmenter la longueur des Pièces, donnera sans doute les moyens pour les faire résister aux effets de la poudre, sans en augmenter le métal, ce qui les rendroit d'un trop grand poids, & d'un service plus embarrassant; il applanira sans doute les difficultés, & le danger qu'éprouveroient ceux qui les exécuteroient, soit en les conduisant dans les tranchées selon l'usage, soit dans les batteries, pour les recharger, lorsqu'elles sont sorties de leurs embrasures. On voit aisément que des Pièces d'une longueur beaucoup plus considérable demanderoient des batteries plus spacieuses, des plus grands épaulemens & des crochets plus reperés que l'on n'a coutume de faire.

On ne peut s'empêcher de convenir que plus longue sera l'ame d'une Pièce, plus il s'y enflammera de poudre, & si l'on arrive au point que toute la poudre soit enflammée, lorsque le boulet est à l'extrémité de la bouche, il aura reçu alors la plus grande impulsion.

Des expériences sans nombre & l'usage journalier nous font voir que les portées d'une Pièce de vingt-quatre, chargée au-dessus de huit à neuf livres de poudre, ne sont pas plus étendues, & que celles d'une

charge au-dessous, sont plus courtes, proportionément à la diminution de la charge, au lieu que M. le Chevalier Darcy juge qu'il faut les charger au tiers ou à la moitié de la longueur de la Pièce, c'est-à-dire depuis trente-deux jusqu'à quarante-six livres de poudre.

Les Officiers d'Artillerie les plus appliqués à leur métier, & dont M. le Chevalier Darcy n'a peut-être pas lu tout ce qui nous en est resté, ont recherché avec le plus d'attention des moyens par lesquels en racourcissant les Pièces, & diminuant leurs poids, elles fissent le même effet.

Ils ont fait faire dans le fond de l'ame des Pièces, des chambres de différentes figures, comme sphériques, d'autres en sphères un peu applaties, afin que la poudre étant plus rassemblée, & réfléchissant sur elle même, s'enflamma avec beaucoup plus de vivacité, & procura les mêmes effets que les Pièces plus longues. Des défauts qu'il seroit trop long de détailler ici, & que l'on a éprouvé dans la Pratique, les ont fait rebuter, & on s'en est tenu à la chambre cylindrique, continuée depuis la bouche jusqu'au fond de l'ame. Les Pièces trop courtes ont leurs défauts, comme l'ont aussi celles qui seroient trop longues, dans les premières toute la poudre n'ayant

pas le tems de s'enflammer , celle qui seroit intermédiaire entre le boulet & la poudre enflammée , en diminueroit sensiblement l'effet , la raison en est trop facile à appercevoir pour croire devoir l'expliquer.

Malgré le jugement de M. le Chevalier Darcy qui donne une longueur immense à la Pièce de vingt-quatre , voulant qu'elle ait trois cens quarante pieds , pour être proportionnée à la charge de huit livres , on pense avec quelque certitude , qu'à des Pièces fort longues , la poudre ayant eu plus de tems qu'il ne lui en falloit pour s'enflammer en totalité , le boulet sortira avec moins de vitesse , que s'il avoit reçu toute l'impulsion de la poudre enflammée à l'extrémité de la bouche , ce qu'il n'aura pu faire , si la Pièce est trop longue.

En général , les Pièces d'une longueur que les gens du métier ne trouvent pas proportionnée , comme la coulevrine de Nancy , qui a vingt-cinq pieds de long , ne peuvent être employées que dans des endroits où elles soient toujours fixées , comme dans des Châteaux avancés sur la mer pour découvrir au loin.

Selon M. le Chevalier Darcy , l'air doit entrer pour peu de chose , dans les effets de la poudre à canon. Il en est au contraire

la principale cause , & lui offre toujours une résistance proportionnée à ses effets.

Les corps ne résistent que proportionnellement aux forces ou ressorts qui leur sont opposés , de sorte que si un côté ne résistoit pas , il n'y auroit aucune sensibilité de l'autre ; plus il y a de poudre enflammée , plus il y a de parties d'air entre les grains qui sont mises en mouvement , & plus est forte l'extention des ressorts qu'elles forment , ils s'appuyent de tous côtés , & si les Pièces n'avoient une épaisseur proportionnées , elles créveroient. Les deux forces poussent également des deux côtés , & par cet effet la Pièce est chassée en arriere , & le boulet poussé en avant. La même force cause ces effets différens , & si la Pièce pouvoit se mouvoir en arriere avec la même facilité , & qu'elle n'eût ni plus de poids , ni plus de volume , son recul seroit d'un espace aussi grand que celui que parcourt le boulet. Le peu de recul des Pièces vient de la résistance que l'air oppose à une machine d'un volume aussi grand que celui de la Pièce montée sur son affut , de son poids & du frottement qu'il occasionne sur la plateforme.

L'air frappé avec beaucoup de vitesse tient lieu d'un appui très solide , le vol

des oyseaux de toute espèce, en est une preuve, ils proportionnent la vitesse du mouvement de leurs aîles, à la quantité d'air qu'ils doivent choquer pour y être soutenus.

Il n'est pas douteux que l'extrême vitesse imprimée au canon & à son affut, par l'explosion de la poudre, ne contribue beaucoup, étant jointe au frottement sur la plate-forme à en raccourcir le recul, lequel seroit beaucoup plus considérable, si la Pièce, au lieu d'être montée sur son affut étoit suspendue en l'air, comme le prouve l'expérience.

L'air, malgré le sentiment opposé, sera toujours le principal Agent des effets de la poudre, si le Canonier qui met le feu à une Pièce de canon, pose l'extrémité de son boute-feu, sur le petit orifice de la lumière, au lieu de le mettre sur la traînée de poudre qui y communique, continuée en avant ou en arrière de cette lumière, le boute-feu lui saute des mains, avec beaucoup de violence, causée par la vivacité avec laquelle l'air de l'intérieur de l'ame de la Pièce, mis en ressorts très-violens par l'explosion de la poudre, cherche à s'échaper en trouvant une petite issue par la lumière.

Plusieurs expériences, dont le détail se-

roit ici trop long, prouvent que l'air a beaucoup plus de part au recul des Pièces, que ne lui en attribue cet Académicien.

On croit sans peine que dans le canon de deux pieds de long qu'il a fait percer à différens endroits, qu'il a trouvé la plus prompte explosion, en mettant le feu vers le milieu de la charge. Il ne donne aucune conclusion pour prouver, parce qu'il croit découverte, quel doit être l'effet du boulet dans une Pièce, dont l'ame seroit cylindrique, & le feu porté au milieu de la charge. M. le Chevalier Darcy ne borne point ses vues à ce qu'il prescrit sur la longueur des Pièces de canon, & sur la charge qui leur est la plus convenable pour le plus grand effet, il comprend aussi les corrections & changemens de dimensions, aux armes à l'usage des troupes, si elles sont proportionnées à ce qu'il fixe pour le service de l'Artillerie: nous avouons de bonne foi que nos connoissances sont trop bornées pour appercevoir aucun des moyens qu'il pourra donner pour applanir, dans l'exécution de ces différentes bouches à feu, les difficultés dont on vient de faire mention, l'avantage qu'en doit retirer le service du Roi, l'engagera à ne s'en pas tenir-là, à rendre

94 MERCURE DE FRANCE.  
publiques les découvertes, & à proposer  
de mettre en pratique ce qu'il n'a fait  
qu'exposer.



## R E P O N S E.

*De M. le Chevalier d'Arcy aux observations  
de M. de Saint-Auban, Lieutenant-Gé-  
néral d'Artillerie, sur le Mémoire de l'Ar-  
tillerie, &c.*

**A**YANT déclaré que si je faisois part  
au Public de mes expériences sur  
l'Artillerie, ce n'étoit que dans l'espéran-  
ce de recevoir des conseils de personnes  
plus expérimentées que moi sur tout, de  
MM. du Corps de l'Artillerie ; je n'ai pu  
qu'être flatté des observations que M. de  
Saint-Auban a faites sur mon Mémoire; il  
n'auroit sûrement trouvé personne de plus  
docile que moi, & de plus porté à en faire  
usage, si je n'avois vu avec regret que je  
ne le pouvois, la plûpart de ses observa-  
tions ne me paroissans pas concluantes, &  
les autres prouvant seulement que je n'ai  
pas eu le bonheur d'être entendu de M. de  
Saint-Auban.

Je suis peut-être dans l'erreur, mais soie

en faveur de mes intentions, soit par le zèle qu'il a pour la perfection de l'Artillerie, je me serois flatté d'un peu plus d'attention de sa part pour saisir mes idées, j'avois d'autant plus sujet de l'espérer que la déclaration dont je viens de parler, assûroit M. de Saint-Auban de l'empressement que j'aurois eu de lui donner des éclaircissemens sur l'extrait de mon mémoire qui se trouve dans le Mercure, & de lui communiquer le mémoire même pour peu qu'il l'eût désiré.

Un autre raison qui m'empêche de profiter des observations de M. de Saint-Auban, c'est qu'il se contente de parler *de ces expériences sans nombre qui ont servi à déterminer les règles que l'on suit aujourd'hui dans l'Artillerie, soit pour la longueur des pièces, soit pour leurs charges, &c.* sans les rapporter, j'aurois eu lieu d'attendre le contraire, ou au moins qu'en faveur de quelqu'un, qui ne sçait peut-être pas tout ce que *MM. les Officiers d'Artillerie ont fait*, il indiqueroit où on pourroit les trouver. L'autorité de M. de Saint-Auban est sans doute d'un grand poids, mais il ne peut disconvenir qu'en matiere de faits, on ne prouve qu'autant qu'on oppose expériences à expériences.

En attendant qu'il nous fasse part de tou-

tes ces expériences , j'ai cru que je ne pouvois me dispenser de lui communiquer les remarques que j'ai faites sur ses observations , & de lui donner en peu de mots quelques éclaircissemens sur mon mémoire , en rapportant les faits qui servent de base à ce que j'ai avancé. Je me contenterai pour cela de disposer mes remarques selon l'ordre des observations de M. de Saint-Auban , cette méthode étant ici la plus courte , par la facilité que l'on a de recourir à son Mémoire , & me paroissant après y avoir murement réfléchi , celle qui convient le mieux à la forme qu'il lui a donné. Au reste, si je l'imite dans cette disposition , je sens qu'il est au dessus de mes forces de le faire dans le tour délicat qu'il a sçu donner à ses observations : je tâcherai d'y suppléer par la bonté de mes raisons.

Paragraphe premier. » *On voit par les expériences qu'a faites M. le Chevalier d'Arcy , &c. M. de Saint-Auban , comme je l'ai avancé , prouve qu'il ne m'a pas entendu dès les premières lignes de son Mémoire. Je le prie de me dire dans quel endroit j'ai proposé des changemens dans les bouches à feu : je ne les crois point assez parfaites , pour penser que la chose soit impossible , mais je n'ai point prétendu*

prétendu en indiquer. Loin de cela, dans le Mémoire que je lus, soit prévoyance ou pressentiment, je pris toutes les mesures imaginables pour m'expliquer nettement sur ce sujet, & pour que personne ne prit ombre de mon travail j'établis, comme on peut le voir par l'Extrait de M. l'Abbé Raynal » que l'Artillerie pouvoit se diviser en deux parties; l'une qui a pour » objet la théorie, ou les recherches qui » peuvent établir les principes physiques, » d'où résulteroient théoriquement les » meilleures bouches à feu. L'autre dont » l'objet est plus vaste & plus important, » qui embrasse non-seulement ce qui concerne la maniere d'employer ces armes à » la guerre, d'établir des batteries, &c » mais encore toutes ces connoissances que » l'expérience donne sur les dimensions » des pièces, par rapport à leur service; » la facilité de leur transport, &c. Plus loin M. l'Abbé Raynal s'exprime ainsi sur le même sujet. » Après cette introduction » on conçoit facilement quel est le but » que M. d'Arcy se propose, & que son » objet est de rechercher au moyen des expériences ces principes qui doivent servir de base à la théorie de l'Artillerie.

J'ai rapporté tout au long ce qui se trouve dans l'Extrait à ce sujet, parce que je

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

serai obligé d'y renvoyer plus d'une fois, & pour qu'on juge en même tems des précautions que j'ai prises pour expliquer clairement le but que je me suis proposé. Cependant je vois que j'ay eu le malheur de n'y pas réussir. M. de Saint-Auban a cru voir dans mon Mémoire des choses singulieres, étonnantes, dont il rapporte une partie dans ce premier paragraphe; ainsi par exemple, on trouve dans l'Extrait, que j'ose me flatter de faire voir bientôt » que lorsque l'on prend les précautions » requises, & que l'on employe des méthodes des moins imparfaites que celles des » portées, on peut parvenir à des résultats » assez constans, pour en déduire des principes surs; & M. de Saint-Auban a cru que cela vouloit dire » qu'en suivant ce » que je prescrirai, les effets de la poudre » que l'on avoit cru jusqu'ici variables, ne » pourront être que constans. Penseroit-il qu'à moins que les effets de la poudre ne soient constans, on ne peut parvenir à des résultats assez réguliers, pour en déduire des principes. Au reste je le prie de nous faire part de ceux que les anciens Officiers d'Artillerie ont établis: quant à ce qu'il dit des modernes, je suis comme lui entierement persuadé que leur zèle pour le service de l'Etat leur fait bien

recevoir tout ce qui peut tendre à la perfection de l'Artillerie , de quelque part qu'il vienne , & loin d'imaginer que M. de Saint-Auban ne soit pas du même sentiment , je suis très-assuré au contraire , même par ses observations , qu'il verroit avec plaisir , toutes les tentatives que pourroient faire des Militaires ou d'autres personnes qui ne seroient pas du Corps de l'Artillerie.

Paragraphe second. *M. le Chevalier d'Arcy juge qu'il y a beaucoup d'erreurs, &c.* Sans entrer dans le détail de ce que j'ai dit à ce sujet dans mon Mémoire : je rapporterai seulement quelques-unes des épreuves qui ont été faites par M. de Valiere & M. Belidor , pour déterminer la charge la plus avantageuse d'une pièce de vingt-quatre , elles suffiront je crois , pour faire voir la vérité de ce que j'ai avancé sur la méthode des portées.

Par les épreuves de M. de Valiere faites à Strasbourg le 31 Août, & le 1<sup>er</sup> Septembre 1740 : les portées de deux coups tirés à 24 livres de poudre , furent l'une de 2200 toises , & l'autre de 2500 toises ; & celles de deux autres coups à 8 livres de poudre de 2325 & de 2050.

Par les épreuves faites à Metz dans l'été de 1740 par M. Belidor , on voit que dans

## 100 MERCURE DE FRANCE.

18 coups tirés à 9 livres, la plus grande portée a été de 1010, & la plus petite de 715 : dans ces épreuves les différences entre les extrêmes sont de plus d'un quart; dans celles de M. de Valiere, elles sont à peu près d'un 7<sup>me</sup>. & vraisemblablement, s'il avoit répété les épreuves plus souvent avec une même charge, elles auroient été plus considérables.

Ces épreuves, qui sûrement ont été faites avec un très-grand soin, font assez voir que les différences dans les portées sont trop considérables pour qu'on en puisse rien conclure de bien certain, & qu'ainsi M. de S. Auban n'en dit point assez lorsqu'il se contente de convenir *que la même Pièce, &c. donne à chaque coup quelque différence.*

*Quant aux accidens que la pratique, selon lui, ne peut prévoir, il y en a sans doute, mais ne doit-on pas chercher à substituer aux moyens ordinaires des moyens plus exacts, par lesquels en les diminuant, on parvienne enfin à des expériences assez régulières, pour en tirer des conclusions certaines.* M. de Saint-Auban ajoûte que l'air entre pour beaucoup dans la différence des portées; comme je n'ai pu deviner de quelle façon il l'entend, sçavoir, si c'est, en ce que dans ses différentes températures il résiste plus ou moins au mou-

vement du boulet , ou qu'il agit avec plus ou moins de force dans les interstices des grains de poudre , ou enfin qu'il rend l'inflammation de la poudre plus ou moins vive. Je me contenterai de lui dire qu'on voit par les expériences de M. Robbins , que dès que la poudre est bien sèche , les effets sont toujours à peu près les mêmes à quelque heure du jour , & dans quelque tems que l'on tire. Je sçais à la vérité que selon plusieurs Auteurs lesportées sont plus grandes le matin & le soir que dans la journée , & dans un tems humide , que dans un tems sec ; mais je sçais aussi que d'autres avancent précisément le contraire : & qu'ainsi c'est une de ces choses , dont faute de moyens assez exacts , on n'a encore aucune connoissance certaine dans l'Artillerie.

Paragraphe troisième. *Elles ne sont pas assez , &c.* J'ai répondu à ce paragraphe en répondant au précédent.

Paragraphe quatrième. *C'est d'après ces expériences , &c.*

On auroit souhaité que M. de Saint-Auban eut voulu rapporter ces épreuves. On avoue qu'on ne les connoît pas , car dans tous les Auteurs que l'on a consultés sur cette matiere , on ne voit rien de positif : pour s'en assurer , on n'a qu'à voir les

Auteurs cités dans la note.

*Nota. Diego Ufano*, Traité de l'Artillerie pag, 7 & 9. La seconde partie du grand Art de l'Artillerie de *Cazimir*, ch. 12 art. 17. *D'Avelour*, Instruction sur l'Artillerie de France ch. 9. pag. 34. *Du Praissac*, Questions militaires, page 124. *Maltus*, Traité d'Artillerie, ch. 8. pag. 89. *Aurelet*, Traité des Machines & Feux d'artifice pour la guerre. *Flaurence Rivault*, Elemens d'Artillerie, pag. 125. Mémoires de *Montecuculli*, liv. 1. ch. 2. pag. 65. *M. le Chevalier de Saint-Julien*, la Forge de Vulcain, pag. 32 & 33. edit. 1710. Mémoires d'Artillerie de *Saint-Remi*, seconde édit. 1707, tome 1. pag. 83. *idem* tome 2. pag. 246. Commentaires de *Polybe*, de *Fo-lard*, tome 2. pag. 629. *Lobreau de Fourville*, Mémoires sur l'Artillerie. *Le Marquis de Santa-cruz*, Réflexions militaires, tome 9. pag. 12 & 13. *idem* pag. 24. *Du-lac*, Théorie nouvelle sur le mécanisme de l'Artillerie, &c.

Paragraphe cinquième. *Les expériences*, &c.

Mon objet étant de ne rien établir que sur les faits, il étoit dans l'ordre d'examiner si les conjectures de ces habiles Physiciens étoient conformes à la vérité.

Paragraphe sixième. *Celles qu'a fait*, &c.

Il paroîtra singulier que M. de Saint-Auban regarde comme inutiles les expériences faites pour reconnoître si l'inflammation de la poudre dans les armes à feu se fait d'une maniere successive, ou si on peut la regarder comme instantanée ; tandis que cette question a été agitée depuis long-tems, & qu'en dernier lieu une des plus illustres Académies de l'Europe, la société Royale de Londres ne l'a point jugée indigne de son attention, & qu'elle a nommé un committé exprès pour reconnoître ce qui en étoit: il est certain de plus que des différentes vitesses de l'inflammation, il résulteroit des conséquences très différentes.

Paragraphe septième. *Les objets qui paroissent, &c.*

Ce paragraphe & les suivans jusqu'au neuvième inclusivement, n'étant qu'une exposition de ce que j'ai rapporté dans mon Mémoire, & des conclusions que j'en aitiré ; & M. de Saint-Auban paroissant ne m'avoir pas bien entendu, je rapporterai ce que dit à ce sujet M. l'Abbé Raynal, voici comme il s'exprime en parlant de moi. » Il » ajoute que les questions suivantes lui paroissent mériter d'être examinées les premières : sçavoir, 1<sup>o</sup>. qu'elle est la char-

» ge la plus avantageuse pour un canon  
 » d'une longueur donnée. 2°. Quel est le  
 » canon le plus avantageux pour une char-  
 » ge donnée , & enfin quelle est le point  
 » où l'on doit porter le feu pour que l'in-  
 » flammation soit la plus prompte.

Comme il paroît de plus que M. de Saint-Auban n'a pas bien conçu la différence qui se trouve entre les deux premières questions ; je crois devoir les expliquer ici plus au long , & ajouter en même temps deux mots sur les principes physiques , d'après lesquels je suis parti : afin de répandre plus de lumieres sur cette matiere

Il est aujourd'hui prouvé incontestablement par les expériences de MM. Haukbee , Hales , Robbins , &c. que la poudre contient un fluide élastique & permanent , qui a toutes les propriétés de l'air ; que c'est ce fluide qui se développant dans l'explosion de la poudre ; en fait toute la force ; que son volume dans cet état de développement , est à celui de la poudre qui l'a produit à peu près comme 244 à 1. de plus on sçait que ce fluide échauffé au degré du fer prêt à fondre augmente encore de volume dans le rapport de 5 à 1 l'air dont il a les propriétés se dilatant par cette chaleur dans le même rapport. De tout ceci il est facile de conclure que ce fluide étant aussi

violemment échauffé qu'il l'est dans l'explosion, l'espace qu'il occuperoit dans cet instant (si rien ne s'opposoit à la dilatation que l'air) seroit à celui de la poudre qui l'a produit à peu près comme 1000 à 1.

Ces faits bien connus, la maniere dont la poudre agit sur le boulet devient facile à l'effort du fluide qui s'est développé dans l'explosion; car étant d'autant plus grand que l'espace qu'il occupe est plus petit, il s'ensuit que lorsqu'il sera étendu dans un espace 1000 fois plus grand que le volume de la poudre, il n'agira plus sur le boulet, étant alors en équilibre avec l'air extérieur. Ainsi, par exemple, une charge de 8 livres dans une pièce de 24. produisant un fluide qui occuperoit 1000 fois l'espace que cette charge occupoit auparavant, ce qui seroit plus de 800 pieds, en donnant à la charge 10 pouces de long, il s'ensuit que la longueur théorique d'une pièce de 24 seroit de 800 pieds, puisque le boulet recevroit toujours une augmentation de vitesse jusqu'à ce point.

Mais, si l'on fait attention que dans la pratique une partie du fluide se perd par la lumière, par le vent du boulet, & que la chaleur de ce fluide va toujours en diminuant, dès qu'une fois toute la poudre est enflammée; enfin au frottement que le

boulet éprouve dans l'ame. On verra qu'il n'est pas étonnant que nous ayons trouvé qu'une pièce de 24 ne devoit avoir avec une charge de 8 livres que 340 pieds de long, ayant reconnu par nos expériences que le fluide produit par 18 grains de poudre dans un canon de six pieds, dont la capacité étoit de 25 pouces cubiques, donnoit encore à l'extrémité du canon une augmentation de vitesse au boulet.

Cette théorie des effets de la poudre dans les armes à feu étant bien entendue, il est facile de concevoir la différence qui se trouve entre les deux questions que j'ai rapportées; car quand je demande quelle est la charge la plus avantageuse pour un canon d'une longueur donnée, il est clair que je demande la solution expérimentale d'un problème qu'on peut regarder comme géométrique. Car supposons que le fluide soit produit dans un instant, ou que la poudre s'enflamme instantanément, la longueur de la charge la plus avantageuse, sera à la longueur du canon comme 1. est à 2. 718. mais les causes dont on vient de parler plus haut, comme frottemens, &c. devant y apporter des changemens, il faut donc avoir recours à l'expérience pour les reconnoître. Cependant elle nous a montré qu'ils ne sont pas const-

dérables dans ce cas ci , puisque nous avons trouvé que la longueur de la charge doit être entre le tiers & la moitié de la longueur de la pièce.

Et lorsque je demande le canon le plus avantageux pour une charge donnée , il est clair que cela s'entend d'un canon d'une longueur telle que le fluide produit par l'explosion dilaté dans cette longueur , ne puisse plus agir sur le boulet.

Paragraphe dixième. *M. le Chevalier d'Arcy ne prononce pas , &c.*

Cette question est de la nature de celles que les Géomètres appellent *de maximis & minimis* , ou lorsqu'on approche du terme , les différences deviennent si petites , qu'elles sont insensibles ; c'est pourquoi l'on n'a pu déterminer par l'expérience , que les deux termes entre lesquels ce point est renfermé.

Paragraphe onzième. *Longueur de ces pièces chargées , &c.*

Ces deux questions sont faciles à résoudre , par ce que l'on a vu dans la réponse au paragraphe 9. ainsi l'on dira que la longueur qu'il faudroit à une pièce de 24. pour une charge de 32 ou 46 livres , seroit à cette charge comme 340 pieds est à 8 livres , & de même que la charge qui communiqueroit tout son effort au boulet dans

## 108 MERCURE DE FRANCE.

une pièce de 24 de 9 pieds 6 pouces de long, se trouveroit en disant comme 340 pieds est à 8 livres; ainsi 9 pieds 6 pouces est à la charge cherchée qui seroit de 3 onces & demi à peu près.

Paragraphe douzième, *M. le Chevalier d'Arcy, &c.*

Si j'avois eu le bonheur d'être entendu par M. de Saint-Auban, il ne me demanderoit pas les moyens de faire résister, &c. Car la division que j'ai fait de l'Artillerie & que j'ai rapporté plus haut montre assez que le but de mon travail n'est que de rechercher à l'aide de l'expérience, les faits généraux qui doivent servir de base à la théorie de l'Artillerie, & non de me charger d'une partie que je sens fort au dessus de mes forces, & qui ne convient qu'à des personnes aussi expérimentées que M. de Saint-Auban.

Paragraphe treizième. *On ne peut &c.*

Une longueur tellement proportionnée par rapport à la charge, que cette charge seroit toute enflammée, lorsque le boulet seroit parvenu à la bouche, ne seroit pas la longueur nécessaire pour employer toute l'action de la charge, voyez la réponse au paragraphe 7.

Paragraphe quatorzième. *Des expériences sans nombre, &c.*

On a déjà répondu à ce paragraphe en répondant au quatrième.

Paragraphe quinzisième & seizième. *Les Officiers d'Artillerie, &c.*

Quoique j'aye tâché d'acquérir le plus de connoissance que j'ay pu sur l'Artillerie, M. de Saint-Auban a raison de supposer que je n'ai pas lu tout ce que MM. les Officiers d'Artillerie en ont écrit : cependant j'en ai assez appris pour lui dire que ces avantages théoriques qui doivent résulter de la figure des chambres, ne peuvent avoir lieu, ce qui seroit facile à prouver ici. Si pour être court, je ne me contentoie de rapporter les expériences faites par la Société Royale.

Le committé de cette Société, chargé de vérifier ce fait, fit faire trois chambres de la même capacité, ajustées dans le mortier de Hauksbée. Leur profondeur respective étoit de trois pouces, d'un pouce & demi, & de trois quarts de pouces ; chacune de ces chambres remplie de poudre en contenoit une once, poids de troy. Le boulet pesoit 24 livres 6 onces  $\frac{2}{3}$  averdupoids, ou 336 onces troy : & il touchoit toujours la poudre. Le mortier pointé à 45 degrés, tiré avec la première chambre de 3 pouces de profondeur, donna dans les différentes épreuves les portées suivantes : sçavoir,

# 110 MERCURE DE FRANCE

coups	pieds Anglois.
1	752.
2	685.
3	737.
4	733.

Dans la seconde de ces épreuves, la chambre n'ayant pas été poussée jusqu'au fond avant de tirer le mortier, elle s'engagea par la violence du coup tellement, qu'on eut beaucoup de peine à l'en retirer. ce qui fut vraisemblablement cause de l'irrégularité de cette épreuve : la moyenne distance des 3 autres coups est de 741 pieds. On tira ensuite trois coups avec la chambre de  $\frac{3}{4}$  de poudres, tout étant comme ci-devant.

coups.	
1	466.
2	463.
3	463.

La moyenne distance de ces trois épreuves fut de 464 pieds : on ajusta ensuite la chambre d'un demi poudre, mais comme elle ne remplissoit pas le mortier aussi bien que les deux autres : on trouva les portées fort irrégulières.

coups.

1	686.
2	598.
3	467.

Ce fut probablement l'humidité qui rendit la troisième portée si petite, le coup ayant été tiré fort avant dans la soirée.

Paragraphe dix-septième. *Malgré le jugement &c.* Ce Paragraphe, quoique sous d'autres termes, signifiant la même chose que le treizième, y renvoie le Lecteur.

Paragraphe dix-huitième. *En général &c.*

Comme je n'ai prétendu en aucune façon fixer la longueur ni l'usage des Pièces dans la pratique, ainsi qu'on le voit par la déclaration rapportée au commencement, elle suffit pour répondre à ce paragraphe.

Paragraphe dix-neuvième. *Selon M. le Chevalier d'Arcy. &c.*

Quoique j'aye eu quelque peine à me former une idée nette des objections contenues depuis ce paragraphe jusqu'au 24<sup>eme</sup> inclusivement, je crois cependant être parvenu à démêler sur quoi elles roulent, & qu'elles se reduisent à ceci, que j'ai tort de dire que l'air entre pour peu de chose dans les effets de la poudre, parce que, suivant l'opinion de M. de Saint-Auban,

## 112 MERCURE DE FRANCE.

celui qui est contenu dans les interstices de ses grains , contribue beaucoup à la force de son explosion ; l'inflammation de la poudre n'étant qu'un moyen de mettre en jeu sa force élastique , 2<sup>e</sup>. que l'air a beaucoup plus de part que je ne le prétends dans la cause du recul des armes à feu tirées sans boulet , sans relever tout ce que dit M. de Saint-Auban *sur l'obstacle que la résistance de l'air oppose au recul du canon*. Je me contenterai d'examiner son opinion , & de rapporter ce qui est dit au sujet du recul des armes à feu dans l'extrait du Mercure.

On a déjà vu dans la réponse au paragraphe septième que la plus grande dilatation de l'air par une très-grande chaleur va à lui faire occuper un espace cinq fois plus grand que celui qu'il occupoit auparavant. Ainsi supposant que la charge de huit livres occupa dans une pièce de 24 un espace de dix pouces de long , que le vuide de ses interstices équivalût à cinq pouces , c'est-à-dire , à la moitié du volume de la charge , & que la chaleur de la poudre enflammée , supposée égale à celle du fer prêt à fondre , dilate l'air cinq fois , l'espace qu'il occuperoit alors pour être en équilibre avec l'air extérieur seroit de vingt-cinq pouces de

long : par conséquent au-delà de cette longueur, la poudre n'agiroit plus sur le boulet, & la piece de vingt-quatre ne devoit avoir théoriquement, selon l'hypothese de M. de Saint-Auban, que vingt-cinq pouces de long, & dans la pratique un peu moins : donc &c.

Quant à la seconde objection, je prie que l'on lise l'extrait du Mercure, dont je me contenterai de rapporter les paroles suivantes. Au reste *M. d'Arcy déclare qu'il est bien éloigné de décider une question qui comporte tant de difficultés, & qu'il n'en a parlé que parce qu'il a cru qu'il étoit à propos de faire faire attention aux Physiciens à cette cause du recul qu'ils paroissent avoir négligé jusqu'ici.*

Paragraphe vingt-cinquième. *On croit sans peine &c.* Si les accidens qui me sont arrivés pendant le cours de mes expériences, ne m'avoient empêché de décider d'une maniere précise le point d'une charge, où on doit l'enflammer, je croirois être fort en état de déterminer ce point pour toutes les pièces d'artillerie, quelques figures qu'eussent leurs chambres.

Quant à ce que dit M. de Saint-Auban des armes de l'Infanterie, il est étonnant qu'il n'ait pas compris mes vues; car la facilité du service exigeant de racour-

sur les armes de l'Infanterie , ne falloit-il pas ſçavoir le changement que cela feroit dans les portées. J'ai montré qu'elles diminuoient avec les longueurs : par conféquent , que ſi les Pruffiens ont l'avantage de tirer vite avec leurs fuſits courts , ils ont le deſavantage de ne pas atteindre auſſi loin. Au reſte une queſtion qui a mérité l'attention de Meſſieurs les Inſpecteurs Généraux de l'infanterie , méritoit bien d'être éclaircie , en tâchant de reconnoître les principes de fait qui doivent ſervir de baſe à la ſolution.



## DISCOURS EN VERS,

## SUR LE PLAISIR D'AIMER.

**O**UI , malgré la rigueur & le poids de ſes chaînes ,

Les plaiſirs de l'Amour ſurpaſſent bien ſes peines ;  
 Si ſur des cœurs cruels , tyran impétueux ,  
 Il lance avec fureur des traits cruels comme eux  
 Monarque bien-faiſant des ames généreuses ,  
 La loi qu'il leur impoſe eſt celle d'être heureuses :

Frivoles habitans des Cités & des Cours ,  
 Coſſichets brillans formés pour les Amours ,  
 Mais dont le cœur , n'apporte aux jardins de Cy-  
 there

Que le goût de l'intrigue & la fureur de plaire ,  
 Vous ignorez encor les charmes du vrai bien ;  
 La Mode est votre Dieu, l'Amour seul est le mien ;  
 Doux & terrible enfant , ton empire adorable  
 A fixé dans mon cœur son trône inébranlable :  
 Tu sçais si j'en suis digne , & s'il est sous ta loï  
 Un sujet plus fidele & plus tendre que moi.

Trop heureux qui connoît ces langueurs innéfa-  
 bles,

Ces desirs inquiets , ces mouvemens aimables ;  
 Nectar délicieux des esprits & des cœurs :  
 Les larmes des amans ont pour eux des douceurs ,

Leurs plaisirs sont inexprimables ,

Là Volupté pour eux naît du sein des douleurs.  
 Si du destin jaloux l'autorité sévère

Eloigne d'Adonis la Reine de Cythere ;  
 Les plaisirs du retour en feront plus touchans.

» Comme on voit en un jour d'automne & de  
 » printemps ,

» Les brouillards élançés du sein de Vallombreuse ,

» Elever jusqu'aux cieux leur vapeur ténébreuse

» Et briser du soleil les rayons amortis ;

» Si , prête à se plonger dans le lit de Theris

» De ses voiles affreux sa splendeur dégagée

» Console d'un regard la nature affligée ,

» Tout renaît , tout s'anime. Acanthis par ses  
 » chants

» Rend le plus tendre hommage à ses feux écla-

» sans :

## 116 MERCURE DE FRANCE.

- » Les ruisseaux sont plus purs , les feuillages plus  
» sombres
- » Redoublent leur fraîcheur , leur verdure & leurs  
» ombres :
- » Les parfums les plus doux , de la terre exhalés
- » Rappellent dans nos bois les amours envolés ,
- » Zephir caresse Flore avec plus de tendresse ;
- » Les Nymphes , les Sylvains , dans une douce  
» yvresse ,
- » Unissant leurs transports goûtent mille douceurs,
- » Les gazons sous leurs pas se tapissent de fleurs ,
- » La rose ouvre son sein , pleine d'impatience ,
- » Tel après les horreurs d'une cruelle absence ,
- » A l'aspect de Cypris , s'élançant du tombeau ,
- » Mon cœur épanoui reçoit un nouvel être ;
- » Dans ses yeux adorés mon amour voit renaître
- » Un nouvel univers & plus noble & plus beau ,
- » O transports ! ô plaisirs , ô suprême puissance !
- » O combien la tendresse augmente l'existence !
  
- » Déserts où j'ai passé les plus beaux de mes jours,
- » Doux & discrets témoins du plus pur des amours,
- » Beaux lieux , où de Cloris la grace enchante-  
» resse
- » Plongea mes sens ravis dans des torrens d'y-  
» vresse ,
- » Que pour moi votre aspect a des charmes puis-  
» sans !
- » Dans quel souvenir tendre il égare mes sens !
- » Là , d'un soupir flatteur qui pénétra mon ame

« L'adorable Cloris daigna payer ma flamme ,  
 « Ici , ses yeux divins partageant ma langueur ,  
 « Me disoient ( si j'entend leur langage enchan-  
 « teur )

« Aimez-moi , mais soyez fidelle.

« Ciel ! avec quels transports tous mes vœux ,  
 « tout mon cœur

« Lui juroient une ardeur toujours vive & nou-  
 « velle ,

« Sans doute les Dieux seuls connoissent ces dou-  
 ceurs.

C'est ainsi qu'Adonis au mystere au silence  
 Confioit tour à tour ses plaisirs , ses douleurs ;  
 Et sa discrétion égale à sa constance  
 Méritoient de Cypris les plus tendres faveurs.  
 La Grèce a publié dans ses fastes menteurs  
 Que du Ciel autrefois chassé par la Folie  
 Apollon fut Berger aux champs de Thessalie ;  
 Mais j'ai sçu le secret. Son cœur trop généreux  
 Voyant avec pitié nos erreurs , nos chimères ,  
 Nos plaisirs languissans , nos chagrins volontaires ;  
 Vint apprendre aux mortels l'art divin d'être heu-  
 reux.

Athènes l'attira par sa magnificence,

D'abord elle offrit à ses yeux

Le Temple des Beaux Arts enfans de l'abondance

Bâti par le bon goût qui veille à leur deffense ;

Mais le Palais brillant de la Frivolité ,

Elevé par la Mode & par la Nouveauté

## 118 MERCURE DE FRANCE.

Eblouit tous les yeux , obtient tous les hommages ,  
Le Dieu voit confondus les fols & les faux sages ,  
Pleins d'yvresse & d'ennui , vains , rampans &  
jaloux ,

Se cherchant , se craignant , & se méprisans tous ;  
Envain il prodiguoit les trésors du génie ,  
Envain du tendre amour il chantoit les appas ,  
Le peuple l'écoutoit & ne l'entendoit pas ,  
Les Dévots frémissaient ; la bonne compagnie  
Sifflait ses sentimens , ses vers , son harmonie ;  
*Sa douceur étoit fade , & ses tons excédans ,*  
*Son étiquette antique & ses propos pédans . . .*

» Laissons ces insensés , dit Phébus en colere ;

» Leur mépris mutuel est leur digne salaire.

Il s'envole à l'instant vers ces bords enchantés

Que Penée enrichit de ses flots argentés ,

Les arbres , les rochers accourent pour l'enten-  
dre ,

Aux vœux d'un digne Amant Lise n'osoit se  
rendre ,

Elle vit Apollon : elle lui dit un jour ;

» Que faites-vous là haut dans ce brillant séjour ?

» Quels y sont vos plaisirs ? Je ne puis les com-  
» prendre ,

Apollon répondit avec un souris tendre ,

» Nous aimons , & peut-on être heureux sans  
» l'amour ?

» C'est lui qui fait couler dans notre ame ravie

- » Les sources de bonheur & celles de la vie ;
- » Je viens vous départir des dons si précieux ,
- » Aimez-vous , mes enfans , & vous êtes des
- » Dieux ,
- » Quoi ! N'entendez-vous pas la voix de la Na-
- » ture
- » Qui de vos préjugés condamne l'imposture !
- » Ah ! Que l'amour sur vous épuise tous les traits !
- » Que feriez-vous , jeune Bergere ,
- » De votre cœur , de vos attraits
- » Si vous ne connoissiez jamais
- » La douceur d'aimer & de plaire.

Profitons des conseils d'un Dieu qui nous instruit ;  
 Et qui vers le bonheur par la main nous conduit.  
 Suivons des vrais Amans cet illustre modele ,  
 Pétraque qui rendit son Amante immortelle  
 Par ses vers & ses feux constants.

Envain le tems jaloux avec sa faux cruelle ,  
 Avoit cru moissonner leurs plaisirs ravissans ,  
 Leurs vœux toujours comblés & toujours renais-

sans ,

Près d'une Vaucluse nouvelle  
 Aux Champs Elysiens , Venus & les Amours ,  
 Ont réuni Pétraque à sa divine Laure ;  
 Ils se revoyent tous les jours  
 Plus charmans , plus tendres encore ;  
 Sous l'ombrage délicieux  
 D'un bois de Myrthe & d'Amarante.

Ils cueillent les fruits précieux  
 De cette ardeur persévérante  
 Qui les rendit égaux aux Dieux :  
 Toi que la mort frappa de son dard exécrable  
 Dans les bras des plaisirs, dans le sein adorable  
 De la jeunesse & de l'amour,  
 Tendre & charmante Eglé, qui renais chaque  
 jour

Au fond d'un cœur inconsolable  
 Seul digne de t'aimer, sans espoir de retour ;  
 Vois l'Amour qui s'envole au Temple de Mémoire  
 Qui grave en traits de feu tes graces, ta vertu  
 Et qui dit en pleurant *hélas ! elle a vécu*  
*Trop peu pour ses amis, mais assez pour sa gloire.*  
 Si dix ans de fureur, de haine ou de victoire,  
 Ont du fier meurtrier d'Hector,  
 A la carrière de Nestor  
 Egalé la vie immortelle

Combien douze ans d'amour, d'amitié de plaisirs  
 Doivent rendre la tienne & plus pleine & plus  
 belle !

• Loin de nous ces Mortels sans ame, sans désirs,  
 Croupis dans le borbier d'une morne indolence  
 Du néant au sommeil ( vaine ombre d'existence )  
 Du sommeil au néant transportés tour à tour,  
 Nourris d'absurdités, engraisés d'ignorance,  
 Ils végètent cent ans, mais vivent-ils un jour ?  
 Non la vie est dans l'ame, & l'ame n'est qu'amour  
 Cependant

Cependant, vils jouets d'un sort toujours barbare.

Nous voulons nous unir, & l'erreur nous sépare,  
La mort brise nos nœuds, & l'absence & le tems,  
Nous font mourir encore au cœur de nos amans:  
Ah ! sans doute il faudroit voir toujours ce qu'on aime,

S'enyvrer à longs traits de ce bonheur suprême  
En pénétrer son ame, en assouvir ces yeux,

Et par un goût industrieux,  
Toujours vif & toujours durable,

Aiguïser chaque jour les traits délicieux  
De cette joye inaltérable !

Mais... ô misere humaine ! ô destin déplorable !

Helas ! des vrais plaisirs la source intarissable

Ne fut découverte qu'aux Dieux :

Cessons pourtant d'être envieux

De leur joye éternelle & de leur gloire extrême ;

Il est un bien plus précieux

Que leur immortalité même,

C'est celui d'expirer d'un transport amoureux

Dans les bras de l'objet qu'on aime.

GAILLARD.

Le mot de l'Enigme du Mercure de Mars, est *la Puce*. Celui du premier Logogryphe est *Chevalier* ; dans lequel on trouve *Cheval*, *air*, *Chèvre*, *haire*, *rave*, *chair*, *reuil*, *riche*, *Vache*, *Elie ire*, *ache*, *ail*, *Eve*, *livre*, *rive*, *re*, *la*, *vair*, *lac*, *vie lie*, *aile*, *leure*, *chair* & *Ciel*. Celui du second Logogryphe est *Escarpolette*, dans lequel on trouve *polette*, *pelle*, *Carpe*, *Lotte*, *peste*, *pot*, *pelotte*, *capes*, *Porc*, *lot*, *plat*, *lettres* & *port*. Celui du troisieme est *Bouclier*, dans lequel on trouve *boule*, *roüe*, *loüer*, *écu*, *Bouc*, *cou*, *re*, *bleu*, *boüe*, *voler*, *reclu*, *couler*, *Roi*, *clon*, *bouli*, *boucle* & *cœur*,





## E N I G M E.

**J**A I des milliers de sœurs , je suis en tous pays ,  
Lecteur tu nous connois , notre emploi n'est pas  
rare.

Tu sçais que de nos jours l'Auteur dur & bar-  
bare

Nous habillant en bleu , va nous vendre à vil prix :  
Esciavage cruel ! qui peut nombrer nos maîtres ?  
Sur le champ au travail nos momens sont soumis ,  
On nous garde de près ; ainſique pour les traîtres ;  
La prison est pour nous le lieu le plus heureux .

Nous ne voyons le jour que pour notre infortune ;  
Pour faire notre ouvrage , ô fort malencontreux !  
Il faut que l'on nous mette une chaîne importune ,  
Qui par tout nous poursuit , & ce n'est qu'à la fin  
Qu'un instant de repos vange notre esclavage ,

Pliants sous les travaux , mes sœurs de leur destina  
Terminent la carrière , & par leur propre ouvrage  
Quelques-unes par fois se font décapiter .

Fuyez notre couroux , imprudente jeunesse ,  
Votre sang innocent pourroit seul vous vanger ,  
Des maux que vos pareils font à notre foiblesse .

REGNARD , Lieutenant au Régiment  
de Saintonge.

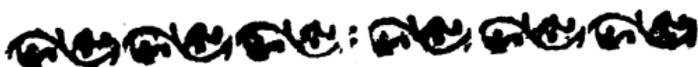
F ij

## A U T R E.

**A**UX Ministres Chrétiens j'offre un rare tableau.

J'ai reçu le Baptême , & j'ai quitté la terre ;  
 Du culte du vrai Dieu j'instruis tout son troupeau ;  
 De la Religion mieux qu'un Missionnaire  
 J'annonce les grandeurs , je t'appelle au tombeau  
 Pour tes besoins j'implore un secours salutaire ;  
 Tu me maudis souvent , & par un sort nouveau  
 Je parle également aux Rois comme au vulgaire.

*Par le même.*



## L O G O G R I P H E,

**J**E suis à tout le monde utile à la toilette ;  
 Quelquefois nécessaire à plusieurs tous les jours  
 La parure , Lecteur , emprunte mon secours ,  
 Et peut-être à présent l'on me voit à la tête.  
 Mon tout est composé de neuf pieds seulement.

Amuse-toi , tourne-les , & combine ,

Aussi-tôt dans la Palestine

Tu découvriras aisément

Près de Jerusalem une ville placée

Et qu'on dit par Japhet avoir été fondée. . . .

Son Evêque , Lecteur , est un Moine Français,

Tu dois aussi trouver un grand Auteur Anglais. . .  
 Un poisson délicat qu'on pêche dans la Saône...  
 Ce qu'à son jeune enfant une Nourrice donne.  
 Une ventosité, qui d'un sale conduit  
 Se fait sentir, entendre, en sortant avec bruit...  
 Un oiseau fort criard. . . Un terme anatomique..  
 Un poisson que l'on voit dans les mers d'Amé-  
 rique

Qui par sa forme égale un maquereau,  
 Et qui jusqu'au port suit toujours un vaisseau. . . .  
 5 7 & 4 après, c'est moi qui juge en France. . . .  
 2 3 & 8, je suis ville de la Provence. . . .  
 2 4 5 & 9 le soutien d'un oiseau. . . .  
 1 2 3 & 9, le Prince & le Chef de l'Eglise. . . .  
 8 7 4 5 9, sans moi point de chemise. . . .  
 6 avec 7. plus 8, j'arrose l'Agenois. . . .  
 5 2 4 avant 9, on me craint dans les bois. . . .  
 On chasse mes petits, quelquefois on m'y laisse.  
 1 2 5 9 & 8, je suis jeu de justesse. . . .  
 Je finis, cher Lecteur, voici le trait dernier.  
 Retranche 1 2 & 5, je suis un Officier,  
 Qui sçais dans un gros tems de tempête & d'orage  
 Garentir par mon art un vaisseau du naufrage.

Par M. de MONTPELLIER.

## A U T R E .

**J**E fus pour critiquer, cher Lecteur, inventée,  
Je suis avec esprit rarement composée.

A ma pointe, à ma chute on manque tous les  
jours,

On me voit cependant courir les carrefours.

Pour te plaire il me faut l'élégant badinage,  
D'instruire c'est mon but les hommes à tout âge

Je renferme en neuf pieds de quoi bien t'amuser,  
Tu dois trouver d'abord ce qui te fait penser...  
Avec un pied de plus je suis pour ta défense...

7 6 4 3 1, une infame science,

Et qui n'a du crédit que chez les Idiots...

Moins 3, le nom qu'on donne aux Rois Ori-  
entaux.

1 4 6, je suis riviere dans l'Espagne...

Plus 5, mais avant 6 riviere d'Allemagne...

J'offre en lisant mon nom un trésor à tes yeux;  
Le plus grand de la terre & le plus précieux...

Je possède un ami qui fût toujours sincere...

Une pièce de bois utile à la galere...

Une terre, où le foin croît naturellement...

L'Oiseau qui cache tout... de plus un élément...

Un outil d'artisan... mortelle maladie...

Deux notes de musique... un Duché d'Italie...

De la Mere de Dieu, Lecteur, cherche le nom...

Ce qui dans divers mots donne le même son. . .

Ce qu'on te fait chanter pour sçavoir la musique.

Le maître d'une femme. . . un Etat Monarchique.

Un Sanglier de cinq ans. trouve trois mots Latins.

2 3 1 4 & 9 , j'attrape les lapins. . . .

Malgré toute la Rhétorique

Je sçais t'attraper quelquefois.

2 6 4 avant 1 , aux Princes , même aux Rois

J'appartiens ; & je suis à la Cour , à la Ville

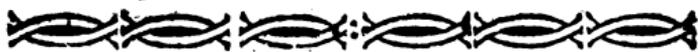
En fait d'amour jeune homme habile. . . ;

Les gens de mon état soupirent peu de tems ,

Ne sont fous , fort hardis , & très-entreprenans.

*Par le même.*





## NOUVELLES LITTERAIRES.

**R**EFLEXIONS critiques sur les différentes Ecoles de Peinture par M. le Marquis d'Argens. *A Paris, chez Rollin, Grangé, Bauche, fils 1752.*, un volume in-12.

L'Ouvrage que nous annonçons est écrit facilement, & rempli de connoissances fort étendues sur la matière qui y est traitée. On y voit nos Peintres mis en parallèle avec les Peintres réunis de toutes les Ecoles, & l'emporter souvent sur eux. Il se peut que l'amour de la Patrie ait quelquefois séduit l'Auteur; mais on est sûr qu'il ne met point de politique dans ses jugemens: il a toujours un air de candeur, auquel on ne peut refuser sa confiance. Les Artistes comparés sont, Raphaël & le Sueur: Michel - Ange & le Brun: Leonard de Vinci & Jean Cousin: Jules-Romain & Fresninet: André-del-Sarto & Santerre: Michel Ange-des-Batailles & le Bourguignon: Pierre de Crotonne & Bon Boulogne: Carlé-Marate & Louis Boulogne: le Guaspre & Claude Lorrain: Titien & Blanchard: Tintoret & Vanloo le pere: Paul Veronese & la Fosse: Palme le vieux & Rigaud: Palme le jeune & Lar-

giliere : le Corege & Mignard : le Parmesan & Noel Coypel : Annibal Carache & Parmesan : le Dominicain & Jouvenet : Michel - Ange de Caravage & le Valentin : Guide René & le Pouffin ; Lanfranc & Vouet : Labane & Antoine Coypel : Benedette & Desportes : Rubens & le Moine : Krayet & le Puget : Rembrandt & de Troye le pere : Tenieres & Wateau.

Pour mettre nos Lecteurs à portée de juger du style & de la sagacité de l'Auteur des Réflexions , nous allons copier le parallèle qu'il fait de Michel-Ange & de le Brun : on trouvera la même précision , le même goût , les mêmes nuances, les memes contrastes dans les autres.

Michel-Ange montra dès sa tendre jeunesse un grand amour pour le dessein , & par les progrès rapides qu'il y fit , il donna des marques certaines des grandes choses qu'il exécuteroit un jour.

Le Brun fit paroître le même amour & la même disposition pour le dessein dès ses premières années. Il fit , à l'âge de quinze ans , deux Ouvrages qui surprirent tous les Peintres : l'un représentoit Hercule assommant les chevaux de Diomedé , & l'autre étoit le portrait de son grand pere.

### 130 MERCURE DE FRANCE:

Michel-Ange ayant acquis une grande réputation se servit de l'amour que Laurent de Médicis avoit pour les Arts, & établit à Florence une Académie de Peinture & de Sculpture, dans laquelle se formerent ensuite plusieurs habiles Peintres.

Le Brun employa le credit qu'il avoit auprès de M. Colbert, & profita de l'encouragement que ce Ministre donnoit aux Arts, non-seulement pour fonder l'Académie de Peinture & de Sculpture, d'où sont sortis, tous les grands Peintres que la France a eu depuis, mais il établit une seconde Académie à Rome.

Michel-Ange fut toujours brouillé avec Raphael : ces deux grands hommes concurent l'un pour l'autre une jalousie étonnante.

Le Brun & le Sueur ne furent pas moins opposés l'un à l'autre, que l'avoient été ces deux illustres Italiens.

Michel-Ange fut aimé non-seulement de plusieurs grands Seigneurs, mais de plusieurs Souverains, & de plusieurs Papes. Louis XIV. donna beaucoup de marques non-seulement de sa protection, mais même de son amitié à le Brun.

Le Brun mourut dans un âge fort avancé, estimé & honoré de tous ses Compatriotes. Michel-Ange finit sa carrière aussi

glorieusement qu'il l'avoit commencée. Sa gloire se conserva pure jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans : il mourut à Rome ; où on lui fit des obseques superbes : le Duc Côme de Médicis , enviant à cette Ville les restes d'un aussi grand homme que Michel-Ange , il le fit deterrer en secret pendant la nuit , & le fit transporter à Florence , où il fut enterré avec tous les honneurs possibles , dans l'Eglise de Sainte-Croix.

Michel-Ange avoit un génie vaste , capable d'exécuter les plus grandes compositions ; c'est ce qu'on voit dans son Ouvrage du Jugement Universel , & dans ses autres Tableaux qui sont dans la Chapelle du Pape.

La gallerie de Versailles , les batailles d'Alexandre , les grands Tableaux dont nos Eglises de Paris sont remplies , & qui sont tous composés d'une manière sublime , montrent assez qu'il n'y a jamais eu de Peintre qui l'ait emporté sur le Brun , pour la grandeur du génie.

Michel-Ange est un des premiers Peintres qui ait banni de l'Italie la petite manière ou les restes du gothique , dont Raphael au commencement n'étoit pas exempt. Le Brun changea la manière de son Maître Vouet , il servit beaucoup à

F vj.

## 132 MERCURE DE FRANCE;

faire abandonner les teintes sauvages & souvent frivoles, dont ce Peintre se servoit pour expédier promptement ses Ouvrages.

Michel-Ange a dessiné très-correctement, & de la plus grande manière, cependant, au jugement même de M. de Pile. *Il n'a pu joindre à ce grand goût la pureté & l'élégance des contours, parce qu'ayant regardé le corps humain dans sa plus grande force, ou ayant peut-être poussé trop loin son imagination là-dessus, il a fait les membres de ses Figures trop puissans, & chargé, comme on dit, son dessin: c'est ce qui a fait dire à bien des Connoisseurs, que Michel-Ange étoit Sauvage.*

Quelque la façon de dessiner de le Brun soit d'une grande manière, ainsi que celle de Michel-Ange, il est moins chargé, plus égal, plus gracieux que lui, cependant plus correct. Il seroit cependant à souhaiter que le Brun eut rendu quelquefois ses figures plus svelles.

Michel-Ange excelloit dans l'Anatomie; il entendoit parfaitement l'emboîture des os, l'emmanchement des membres, les fonctions des muscles, & les différens mouvemens qu'ils font selon les diverses attitudes, mais il marquoit si fort toutes les parties du corps, qu'il sem-

ble souvent n'avoir peint que des Ecorchés, ce qui devient desagréable à la vue.

Le Brun a connu parfaitement l'Anatomie, mais il a sagement senti que, de même que la Nature a mis sur les muscles une peau qui les adoucit en les couvrant, la Peintre doit de même ne les marquer que jusqu'à un certain point, & avoir surtout beaucoup d'égard à l'âge, à la condition & au Sexe des figures qu'il peint.

Michel-Ange a entièrement négligé la couleur, & l'on peut dire hardiment qu'il a ignoré tout ce qui dépend du coloris; ses carnations dans les clairs sont couleur de brique, & dans les ombres sont noires, & si l'on dit que ce défaut doit être attribué au tems & non pas à Michel-Ange, je reponds uniquement que c'est à Michel-Ange qu'il doit être imputé puisqu'il n'en est pas de même des Ouvrages que FraSebasti-del-Diombo a fait d'après les desseins de Michel-Ange, la couleur en étant beaucoup meilleure, & tenant du goût Vénitien; cependant ses tableaux sont peints dans le même tems que ceux de Michel-Ange, il n'y a rien à répondre à cela que de mauvaises raisons: & de mauvaises raisons ne valent pas la peine d'être réfutées.

Le Brun a infiniment mieux coloré que

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Michel-Ange, on peut dire qu'il y a peu de Peintres de l'Ecole Romaine qui ayent poussé la connoissance du coloris aussi loin que lui. On voit deux tableaux de lui parmi ceux qui sont exposés au Luxembourg, dont la couleur est très-suave. Il y a une sainte Famille, qui se soutiendrait auprès de l'Ouvrage du Titien. Ceux donc, qui très-médiocres Connoisseurs en Peintures, ont décidé hardiment que le Brun avoit coloré d'une maniere grise, auroient du voir ses meilleurs Ouvrages, ou consulter des gens plus éclairés qu'eux, qui les auroient instruit jusqu'à quel point ils devroient blâmer le coloris de le Brun. Car il faut convenir que dans plusieurs de ses Ouvrages, il n'est point exempt de blâme à plusieurs égards, ses couleurs locales sont quelquefois triviales, & il n'a point fait assez d'attention à donner par cette partie le véritable caractère à chaque objet. Il auroit été à souhaiter que le Brun, en revenant de Rome, eût vu l'Ecole Vénitienne, ou la Flamande: mais enfin, quoique son coloris n'ait ni la vérité ni le brillant de celui des grands Peintres de ces Ecoles, on ne doit pas croire que dans les tableaux, où il a voulu montrer la connoissance qu'il en avoit, il n'y ait de très-belles choses.

Il ne faut , pour s'en convaincre , que jeter les yeux sur le magnifique tableau du massacre des Innocens , que M. le Duc d'Orleans conserve dans son Cabinet.

Les airs de tête de Michel-Ange sont fiers & variés ; ceux de le Brun sont nobles , expriment ce qu'il a voulu représenter , & dépeignent bien les passions de l'ame , mais ils sont moins variés que ceux de Michel-Ange. M. de Pile a judicieusement remarqué cette trop grande uniformité dans la maniere de peindre les passions de l'ame. *Cette générale expression, dit cet habile Critique, des passions de l'ame, peut avoir lieu pour le dessein tant des Figures que des airs de tête que le Brun a représentés ; car ils sont presque toujours les mêmes , quoique d'un très-beaux choix , ce qui vient sans doute , ou d'avoir réduit la nature a l'habitude qu'il avoit contractée , ou de n'y avoir pas assez considéré les diversités dont elle est susceptible , & dont les productions singulieres ne sont pas moins l'objet du Peintre que les générales.*

Si les expressions de le Brun sont trop uniformes , & se ressentent de ce qu'on appelle habitude & maniere : celles de Michel-Ange sont souvent peu naturelles , & tiennent de cette maniere sauvage qui regne par tout dans le dessein de ce

### 136 MERCURE DE FRANCE.

Peintre ; elles sont cependant d'une grande force.

Les Draperies de le Brun sont bien jetées , flatans & marquans le nœud avec délicatesse ; elles péchent seulement en ce qu'elles n'ont point l'agréable variété des étoffes particulières : celles de Michel-Ange ont non-seulement ce dernier défaut , mais elles sont trop adhérentes.

Les tableaux de le Brun manquent quelquefois par le clair-obscur , cependant il en a connu l'absolue nécessité , & la même pratiquée dans ses plus grands Ouvrages , comme on le peut voir dans ses Batailles d'Alexandre & dans la famille de Darius. Michel-Ange n'a pas eu une meilleure idée du clair-obscur que du coloris , & nous avons vu combien peu il a été habile dans cette partie.

Le génie élevé de Michel-Ange tomboit quelque fois dans des imaginations outrées , bizarres & même extravagantes ; c'est ce qu'on peut voir dans son Jugement dernier , où il a mêlé la fable avec les vérités de l'Évangile. Il est vrai qu'il faut convenir que de quelque nature que soient ses pensées , soit qu'elles soient sages , soit qu'elles soient outrées & bizarres , elles ont toujours du grand.

Le Brun a montré dans ses plus gran-

des compositions , ainsi que dans ses plus petites , un esprit élevé , mais solide , qui n'agit qu'avec réflexion ; il n'a jamais rien fait entrer dans les sujets qu'il a traités , que ce qu'il convenoit d'y mettre. Il n'est point de Peintre qui ait observé avec plus de soin non-seulement *le costumé* , mais encore tout ce qui peut servir à faire connoître le caractère , l'état , les fonctions , & le Pays des gens qu'il représenteroit ; c'est ce qu'on voit avec un plaisir toujours nouveau , dans la famille de Darius , qu'on doit regarder comme un des plus beaux tableaux du monde , soit par la composition qui en est sublime , soit par la disposition qui en est excellente , soit par le dessein qui est très-correct , soit par les expressions qui sont ravissantes , soit par le clair-obscur qui y est très-fagement en usage , soit même par la couleur , qui quoiqu'elle soit dans ce tableau la dernière partie , & celle qui a le moindre mérite , doit cependant être admirée dans plusieurs têtes & surtout dans celle de la mere de Darius , & de la femme de ce Prince ; soit par le pinceau qui est léger & coulant ; remarquons ici que celui de Michel-Ange étoit dur & sec , & se sentoit de la main du Sculpteur.

### 138 MERCURE DE FRANCE :

LETTRES amoureuses du Chevalier de \* \* \*, à Londres , & se trouvent à Paris , chez le Loup , 1752 , quatre volumes in-12.

L'Auteur de ces Lettres s'est mis dans toutes les situations, où un Amant puisse se trouver , & il a développé les sentimens qu'il a imaginé qu'on y éprouvoit. C'est l'Ouvrage d'un homme d'esprit qui manque de chaleur.

OBSERVATIONS sur la Lettre de M. Rousseau de Geneve, à M. Grimm , par M. Gautier , Chanoine Régulier. A Nancy , chez Pierre Antoine , Imprimeur ordinaire du Roi , 1752. Brochure in-12 de quarante-huit pages.

L'HISTOIRE du Languedoc par le P. Vaissette, Bénédictin, est sans aucune comparaison la meilleure Histoire de Province qui ait été faite. Vincent qui l'a imprimée , & bien imprimée , se propose d'en réimprimer quelques volumes qui lui manquent. Voici les conditions tout à fait avantageuses qu'il propose pour les Souscripteurs.

Les Souscriptions sont ouvertes depuis le premier Mars 1752 , & l'on ne sera admis à souscrire que jusqu'au premier Juil-

let suivant ; en souscrivant , on recevra les deux premiers volumes , & l'on payera trente livres : en recevant les Tomes trois, quatre & cinq au premier Juillet, on donnera trente livres.

Les Souscripteurs sont priés de retirer les trois derniers volumes dans le courant de l'année , & ils sont avertis que faute par eux de n'avoir retiré la totalité de l'Ouvrage dans le cours de l'année qui suivra la livraison des trois derniers volumes : ils ne seront plus admis à repeter les avances qu'il auront faites : c'est une clause expresse des conditions proposées.

Après le premier Juillet , l'Ouvrage se vendra le même prix qu'il se vendoit précédemment , c'est-à-dire , cent dix livres en feuilles , & les volumes ne se départiront plus. Les personnes qui ont déjà les deux premiers volumes de cet Ouvrage sont avertis que , pendant tout le cours de cette année , on leur donnera séparément de tous les autres , sçavoir , des trois quatre & cinq Tomes pour chacun desquels elles payeront douze livres en feuilles. On pourra même fournir quelques exemplaires du Tome second à ceux à qui il pourroit manquer.

LES Délices de la Solitude , ou Réflexions sur les matieres les plus impor-

## 140 MERCURE DE FRANCE.

tantes au vrai bonheur de l'homme, par M. le Chevalier de Cramezel, ancien Officier des vaisseaux du Roi. *A Paris*, chez *Pecquet* 1752, un vol. in-12.

On trouvera dans cet Ouvrage des réflexions détachées sur le bonheur de l'homme, sur la manière dont il se doit comporter à l'égard des autres hommes pour entretenir avec eux un commerce de douceur & d'équité, sur le détachement de cœur de tous les biens de cette vie; des soliloques avec Dieu; une espèce de Traité de l'immortalité de l'ame, & de la soumission due à l'autorité de l'Eglise. Nous exhortons le vertueux Auteur à continuer de faire un bon usage de son loisir: le public qui a fait accueil au premier volume de son ouvrage, en verra la suite avec plaisir.

LE Mexique conquis, à *Paris*, chez *Desaint & Saillant*, *Durand*, le *Prieur*; & à *Rouen*, chez *Lallemant*, 1752, deux vol. in-12.

C'est une espèce de Poëme-Epique en Prose dans lequel *Cortès* nous a paru infiniment moins grand qu'il ne l'est dans l'admirable Histoire de *Solis*.

ANECDOTES Orientales: Ouvrage dédié aux Dames: à *Berlin*, & se trou-

ve à Paris, chez Jorry : deux brochures  
in-12.

La premiere anecdote est intitulée Osi-  
ris vangée : c'est une aventure tragique  
bien imaginée, & assez fortement écrite.  
La seconde est intitulée le Temple de l'A-  
mour, ou Zelitis & Zophire : & la troi-  
sième le triomphe de l'Amour, ou Ariane  
& Sophie : ces deux derniers morceaux  
sont remplis d'images, il y a des choses  
bien senties, rendues avec élégance, &  
facilement, mais foiblement.

L E mot & la chose, 1752 : un volu-  
me in-12.

C'est le tableau de deux Sociétés, dont  
l'une passe pour être bonne Compagnie  
sans l'être, & l'autre l'est sans qu'on s'en  
doute. Il y a plus de vérité & d'amour  
de la vertu dans cette Ouvrage que de fi-  
nesse & de légereté.

E L E M E N S de Musique théorique, &  
pratique, suivant le principes de M. Ra-  
meau. Chez David, le Breton & Durand.

L'utilité de cet Ouvrage, & l'accueil que  
lui fait le Public, nous engagent à rem-  
plir la promesse que nous avons faite d'en  
parler plus au long, pour le faire con-  
noître aux Etrangers & aux Provinces,

## 142 MERCURE DE FRANCE.

on y trouvera expliqués avec beaucoup de clarté les principes de M. Rameau , qui dans les Livres de cet. illustre Artiste , ne sont qu'à la portée d'un petit nombre de personnes versées tout à la fois dans la musique & dans le calcul. M. d'Alembert, après avoir déclaré que l'ordre est la seule chose qui lui appartienne dans ces Elémens , exposé dans un court avertissement le plan qu'il a suivi. La premiere partie de l'Ouvrage , destinée à expliquer d'après M. Rameau la théorie de l'harmonie , ne demande absolument dans ceux qui la lisent aucune autre connoissance de musique que celle des syllables *ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut.* Quelques calculs arithmétiques très-simples , qu'exige la théorie de l'harmonie , pour comparer entr'eux certains sons , sont rejettés dans des notes qu'on pourra , si l'on veut ne pas lire , quoiqu'il n'y ait personne qui ne soit capable de les entendre avec une attention fort légère. Dans cette premiere partie on fait voir comment une expérience simple & fondamentale sur la résonnance des corps sonores , donne l'origine des deux modes , du chant le plus naturel & de la plus parfaite harmonie , les loix que doit observer la suite des quintes , d'où résulte cette basse fondamentale , dont la con-

noissance est due à M. Rameau , dont tant de gens parlent , & que si peu de personnes connoissent ; les loix générales du mode , la formation de la gamme des Grecs , & de la nôtre qui en est différente , & qui est moins simple : la comparaison de ces deux gammes , d'où résultent des remarques curieuses , la nécessité du tempérament dans les instrumens à touche & sans touche , nécessité que l'on fait ici toucher au doigt d'une manière très-sensible , les loix & les bizareries du mode mineur, l'usage de la dissonance & ses règles , enfin les différens genres de musique , diatonique ; chromatique & enharmonique , & leurs différens caractères , tous puisés dans la différence des basses fondamentales , plus naturelles dans le diatonique , moins dans le chromatique , & moins encore dans l'enharmonique.

La seconde Partie est purement pratique , & destinée à expliquer & à rendre sensibles par des exemples , les règles fondamentales de la composition. Quoique cette Seconde Partie soit appuyée sur les principes exposés dans la Première , cependant elle est faite de manière que ceux qui voudront se borner à la pratique , pourront se contenter de la lire & l'entendront sans peine. L'Auteur y explique

avec beaucoup de clarté les règles de la basse fondamentale , qu'il réduit à cinq principales , & qu'il est fort aisé de retenir , parce que l'énoncé en est simple , & qu'elles sont accompagnées d'exemples. Il donne ensuite les règles que doit observer le dessus par rapport à la B. F. règles qui sont en fort petit nombre , & qui se réduisent presque à ce qu'on appelle préparer & sauver les dissonances. La basse fondamentale une fois bien connue , on trouve que la basse appelée continue , n'est autre chose qu'une basse fondamentale renversée pour être plus chantante ; ce que l'Auteur détaille assez au long. Il explique les différens renversemens des accords , à la manière de les chiffrer , quand ils sont ainsi renversés , & ce qui doit être très-utile aux Commençans , la façon de retrouver la basse fondamentale , quand la basse continue est chiffrée : par ce moyen on peut très-facilement étudier la basse fondamentale dans les Ouvrages de M. Rameau. Enfin l'Auteur donne des règles très-simples pour trouver la basse fondamentale d'un chant donné , & pour exemple de ces règles , le fameux monologue d'Armide , *enfin il est en ma puissance* avec la B. F. & la basse continue. L'exemple est d'autant mieux choisi , que la modulation

dulation de ce monologue est très-belle ,  
très-simple & sans aucune licence.

Telles sont les principales matieres traitées dans cet Ouvrage , nous ne pouvons que les indiquer aux Amateurs. On doit sçavoir gré à M. d'Alembert , occupé pour l'honneur de la Nation & le progrès des Sciences à des Ouvrages considérables de différente espèce , d'avoir bien voulu consacrer quelques momens pour donner sur les principes de la musique un livre classique , à la portée de tout le monde , & qui manquoit à toutes les Nations. L'utilité générale dont on lui a persuadé que ces élémens pourroient être , est , à ce qu'il nous assure dans son Avertissement , le seul motif qui l'ait engagé à publier un Ouvrage , dont je n'hésiterois pas , dit-il , à me faire honneur , si le fond m'en appartenoit. Nous croyons que les Connoisseurs , & même tout le Public , souscriront à l'approbation de M. l'Abbé de Condillac , juge très-éclairé dans cette matiere , & dans plusieurs autres.

» Les systêmes , dit-il , dont l'expé-  
» rience donne ou confirme les principes ,  
» peuvent seuls contribuer aux progrès  
» des Arts & des Sciences. Celui-ci me  
» paroît un modele en ce genre ; l'ordre ,  
» la clarté & la précision en font le ca-

G

## 246 MERCURE DE FRANCE.

» ractere. M. Rameau doit être flatté de  
» voir à la portée de tout Lecteur intelli-  
» gent, un système dont il a découvert les  
» principes, & qui, ce me semble pour  
» être approuvé, n'a besoin que d'être  
» connu.

HISTOIRE de Bertholde, Traduc-  
tion libre de l'Italien de Julio Cæfare Cro-  
ci, & des Académiciens Della Crusia,  
1752, deux vol. in-12, à la Haye; & se  
trouve à Paris,

L'Histoire de Bertholde a beaucoup réus-  
si en Italie, parce qu'elle est très-bien  
écrite dans la langue originale, & que la  
plaisanterie est dans le goût Italien. Il ne  
nous paroît pas que la Traduction ait, ni  
puisse avoir le même succès.

CORNICHON & Toupete, Histo-  
re-Fée. *A la Haye*, chez Pierre de Hondt,  
1752, brochure d'environ 200. pages.

VOYAGE Pittoresque de Paris, où  
indication de tout ce qu'il y a de plus  
beau dans cette grande Ville, en Peintu-  
re, Sculpture & Architecture: par M.  
D\*\*\*, seconde Edition revue, corrigée  
& augmentée des cabinets de tableaux des  
Particuliers, à Paris, chez de Bure l'aîné,  
quai des Augustins, 1752.

Il n'y a pas d'Etranger, ni même de François un peu curieux, qui puisse se passer de l'Ouvrage dont nous annonçons une nouvelle Edition : c'est un guide pour voir tout ce que Paris renferme de précieux en beaux Arts, pour ne voir que cela, & pour le voir par ordre. Nous ajoûterons à cette idée générale la seule qu'on puisse donner du voyage de Paris, le nom des Amateurs qui ont des cabinets de réputation. Messieurs Blondel de Gagny, de la Bouexiere, Dargenville, de Gaignat, le Maréchal d'Isenghen, de Julienne, le Marquis de Laffay, Lempereur, le Comte de Meurcé, le Prince de Monaco, Pasquier, le Duc de Tallard, de Thiers, Tilton du Tillet, de Veaux, le Comte de Vence, les Augustins de la Place des Victoires, le Marquis de Voyer.

DEBURE a mis en vente depuis quelques jours le cinquième volume des Mémoires d'Artigny. Nous parlerons le mois prochain de cette nouveauté, qui offrira sûrement de choses rares & curieuses.

P I S S O T, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-cœur, a reçu nouvellement de *Londres*, les Auteurs latins, publiés chez *Landby & Knapton*, en

248 MERCURE DE FRANCE.  
Six volumes *in-8°*. très-bien imprimés, &  
sur de beau papier.

Sçavoir

Le Virgile 2 volumes <i>in-8°</i> , avec 59 figures.	} Tirées des Antiques, & gravées par les plus habiles Maîtres.
L'Horace 2 volumes <i>in-8°</i> , avec 35 figures.	
Le Térence 2 volumes <i>in-8°</i> , avec 6 fig.	

Il avertit le Public qu'il les mettra au  
prix de vingt-quatre livres le petit papier,  
& quarante-huit livres le grand en feuilles,  
pendant l'espace de deux mois, à compter  
du premier Mars passé, lequel tems, s'il  
lui en reste, le prix sera de trente-six li-  
vres pour le petit papier, & soixante-  
douze livres pour le grand.

L'INCREDULE détrompé, & le Chré-  
tien affermi dans la foi, par les preuves  
de la Religion, exposées d'une manière  
sensibles, par M. l'Abbé de Pontbriant :  
à Paris chez Coignard & Boudet, 1572,  
un vol. *in-8°*.

M. l'Abbé de Pontbriant est si connu  
par le talent qu'il a de ramener les âmes  
à Dieu, & par les religieux établissemens  
qu'il a formés, qu'il suffit de le nommer  
pour donner à tous les gens de bien une

idée très-avantageuse de son Ouvrage : cet homme respectable a mis à profit le peu de momens que lui laissent ses édifiantes occupations , pour étendre & pour perpétuer les fruits de son zèle. Dans cette vue , il a composé l'Ouvrage que nous annonçons. Nous allons copier le plan qu'il en trace lui-même , & qui est fort bien exécuté.

Le Livre , dit M. de Pontbriant , est partagé en quatre Parties : dans la première nous établissons quelques principes , & nous réfutons certains Systèmes que l'esprit de libertinage a répandu : nous faisons voir dans la seconde Partie , l'antiquité des Livres de Moïse , & la Divinité de la Religion Judaïque , où nous trouvons des argumens invincibles de la vérité de notre foi , & pour mieux faire sentir la force des divins Oracles , nous joignons aux Prophéties quelques Réflexions : dans la troisième Partie , qui est la plus étendue , nous mettons dans le plus grand jour l'autenticité des Evangiles ; outre les preuves ordinaires , on verra plusieurs passages des Payens , qui confirment les faits Evangéliques. Après avoir démontré la vérité des miracles de Jesus-Christ , & de sa Resurrection , nous discutons les autres preuves de la Religion , &

nous présentons dans un même point de vue les plus puissans motifs qu'un homme raisonnable puisse demander pour se soumettre. Enfin dans la quatrième Partie , nous prémunissons le Chrétien contre l'exemple & les discours des Incrédules , & par une espèce de récapitulation , nous y fournissons des réponses précises aux objections qu'on a coutume de faire contre la Revelation. Nous finissons en mettant sous les yeux du Lecteur , les témoignages de ces grands hommes , qui par leur science & leurs vertus , faisoient la gloire & l'ornement des premiers siècles : la plupart de nos preuves consistent dans des faits historiques , qui ne demandent d'autre application que celle qu'on donne à une Histoire que l'on veut suivre & retenir , nous avons choisi ce qui nous a paru le plus propre à persuader , & en éclairant l'esprit , nous cherchons à toucher le cœur.

· Les Ridicules du siècle , par M. de Chevrier , membre de l'Académie des Belles Lettres de C \* \* , & Associé de celle de P \* \* à Londres , 1752 , brochure in-12 de 152 pages.

T A B L E T T E S Dramatiques , conte-

A V R I L. 1752. 158  
nant l'abregé de l'Histoire du Théâtre  
Français, l'établissement des Théâtres à  
Paris, un Dictionnaire des Pièces, & l'a-  
brégé de l'Histoire des Auteurs, & des  
Acteurs par M. le Chevalier de *Mouby*,  
à Paris, chez Sébastien *Jorry*, quai des  
Augustins, 1752, un volume in-8°. qui  
se vend broché 6 livres.

Comme l'Auteur a exposé lui-même le  
plan de son Ouvrage dans le dernier Mer-  
cure, nous nous bornerons à dire qu'il  
est bien exécuté, que ses tablettes sont  
pleines de détails curieux, & qu'elles sont  
nécessaires à tous ceux qui veulent avoir  
une connoissance suivie du théâtre Fran-  
çois.





## BEAUX ARTS.

**M.** Clement, fort connu par des trio pour un clavecin & un violon qu'il a donnés il y a quelque tems au Public, & qui ont réüssi, vient de publier des Pièces de clavecin, auxquelles nous ne craignons pas de promettre une destinée encore plus brillante. Ce nouveau Recueil qui est fait avec beaucoup de goût, se vend à Paris, chez l'Auteur, Cloître Saint Thomas du Louvre, la veuve Boivin, le Clerc, Mlle. Castagnery, & la veuve Roussel.

Les Campagnes du Roi représentées par des figures allégoriques, avec une explication Historique : par M. Grosmond de Vernon. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Boucheries, au coq d'or : & le sieur Vanbeck, rue d'Enfer près-Saint Landry dans la Cité, petit in folio. Prix en feuille douze livres, & quinze livres relié.

Le sujet du premier Médaillon de cet agréable Ouvrage est le Portrait du Roi : le revers représente le caractère de ce

Prince : on y lit cette légende : *Quis felices vult Deus , his talem præsicit . . . .* Le sujet du second Médaillon , est le Roi déclarant la guerre à l'Angleterre & à la Reine de Hongrie , avec cette légende : *amore pacis arma parat . . . .* Le sujet du troisième Médaillon , c'est le Roi donnant audience dans son camp , au Comte de Vassenaer , Ambassadeur extraordinaire de la République de Hollande : légende , *aut pax aut bellum . . . .* Le sujet du quatrième Médaillon , c'est la marche du Maréchal Comte de Saxe avec l'armée d'observation & la réduction de la Ville de Courtray : légende , *triumphans alios molitur triumphos . . . .* Le sujet du cinquième Médaillon , c'est la réduction des Villes de Menin & d'Ypres assiégées par le Roi : légende , *domat Mœvors , perficit pietas . . . .* Le sujet du sixième Médaillon , c'est le Roi repandant ses libéralités , & visitant l'Hôpital de Boësingue : légende , *Rex miles , Militum fovet vulnera . . . .* Le sujet du septième Médaillon , c'est la réduction du Fort de Laquenoke & de la Ville de Furnes : légende , *Cognata dextra Regi palmam colligit . . . .* Le sujet du huitième Médaillon , c'est le Roi partant pour l'Alsace , & remettant le Commandement de l'Armée de Flandre au Maré-

## 154 MERCURE DE FRANCE.

chal Comte de Saxe : légende , *pro subdi-*  
*tis non timidus mori . . . .* Le sujet du  
 neuvième Médaillon , c'est la convales-  
 cence du Roi : légende *dira morti erepto ,*  
*vois omnium reddito . .* Le sujet du dixième  
 Médaillon , c'est la réduction de la Ville de  
 Fribourg , assiégée par le Roi : légende  
*hoste fugato , Friburgum expugnat . .* Le  
 sujet du onzième Médaillon , ce sont les  
 heureux succès des Troupes Francoises &  
 Espagnoles en Italie , dans la Campagne  
 de 1744 : légende *Regali Francorum stir-*  
*pi comes Victoria . . .* Le sujet du douzième  
 Médaillon , c'est le départ du Roi avec  
 Monseigneur le Dauphin , pour se rendre  
 à son Armée devant Tournay : légende ,  
*tali tirocinio Alexander usus . . .* Le sujet  
 du treizième Médaillon , c'est la Bataille  
 de Fontenoy , gagnée par le Roi sur l'ar-  
 mée des Alliés , commandée par S. A. R.  
 le Duc de Cumberland : légende *superio-*  
*res viribus Lodoix virtute superat . . . .* Le  
 sujet du quatorzième Médaillon , c'est la  
 réduction de la Ville de Tournay & de sa  
 Citadelle , assiégées par le Roi : légende ,  
*vicerat in campo , vincit sub manibus . . .* Le  
 sujet du quinzième , ce sont les Cours Su-  
 périeures complimentans le Roi en Flan-  
 dre sur les glorieux succès de ses armes :  
 légende *plaudit & mitissima Themis . . .* Le

Sujet du seizième Médaillon, c'est la défaite de seize mille hommes des Alliés à Male, & la réduction des Villes de Gand & de Bruges: légende, *hoste iterum profli-gato, Gandavum Brugosque subegit* . . . . .

Le sujet du dix-septième Médaillon, c'est la réduction de la Ville d'Oudenarde: légende *jubet heros, parat Aldenarda* . . . . .

Le sujet du dix-huitième Médaillon, c'est la réduction de la Ville de Dendermonde: légende, *una die Rex Teneramundam domat* . . . . .

Le sujet du dix-neuvième Médaillon, c'est la réduction de la Ville d'Os tende: légende *Os tenda olim inexpugnabilis, intra sex dies subacta* . . . . .

Le sujet du vingtième Médaillon, c'est l'entrée triomphante du Roi dans Paris, au retour de la glorieuse Campagne de Sa Majesté: légende *Gallo-rum in animis pompâ meliore triumphat* . . . . .

Le sujet du ving-unième Médaillon, c'est la réduction des Villes de Nieuport & d'Ath: légende, *novâ Poliorceta, cedunt Novus-Portus & Athum* . . . . .

Le sujet du ving-deuxième Médaillon, c'est la Campagne d'Allemagne par S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, pendant l'année 1752: légende, *quis, quemve annem, hoc prohibente, tranet* . . . . .

Le sujet du ving-troisième Médaillon, ce sont les avantages remportés en Italie par les Troupes Françaises

& Espagnoles dans la Campagne de l'année 1745 : légende, *ut Annibal Alpes superant, Urbes expugnant* . . . Le sujet du vingt-quatrième Médaillon c'est la réduction de Bruxelles : légende *Rex imperat, Dux parat, Urbs expugnatur* . . . Le sujet du vingt-cinquième Médaillon, c'est le Roi forçant l'Armée des Alliés à abandonner entièrement le Brabant, & à se retirer sur les frontières de la Hollande : légende, *viderunt Lodoicum hostes & fugerunt* . . . Le sujet du vingt-sixième Médaillon, c'est la réduction de la Ville d'Anvers & de la Citadelle : légende, *quanto munitiores Arces, tanto nobilior Expugnator* . . . Le sujet du vingt-septième Médaillon, c'est la réduction de la Ville de Mons : légende, *catenis hostes Lodoicis, beneficiis Civis vincit* . . . Le sujet du vingt-huitième Médaillon, c'est la réduction des villes de Saint-Guistain & de Charles le-Roi : légende, *pernici Victoris alatum decet occurrere Victoriam* . . . Le sujet du vingt-neuvième Médaillon, c'est la réduction de la Ville de Namur & de ses Châteaux : légende *Namurcum, expugnari oportuit ut fiat inexpugnabile* . . . Le sujet du trentième Médaillon, c'est la bataille de Rocoux, gagnée par le Maréchal Comte de Saxe sur l'Armée des Alliés, commandée, par

Le Prince Charles de Lorraine : légende ,  
*hæc ulterioribus Victoria materiem adimit* :  
 Le sujet du trente-unième Médailleon ,  
 ce font les Autrichiens & les Piémontois  
 contraints de sortir de la Provence , & de  
 repasser le Var : légende , *est unda saluti* . . .  
 Le sujet du trente-deuxième Médailleon ,  
 c'est le Roi exhortant les Etats Généraux  
 des Provinces Unies , à mettre fin aux  
 malheurs de la Guerre : légende , *suadetur  
 meliora , deteriora sequitur* . . . Le sujet du  
 trente-troisième Médailleon , c'est la con-  
 quête de la Flandre Hollandoise , sous les  
 ordres du Maréchal Comte de Saxe : lé-  
 gende , *hædus respuerat , deditionem offert* . . .  
 Le sujet du trente-quatrième Médailleon ,  
 c'est la Bataille de Lawfelt , gagnée par  
 le Roi sur l'Armée des Alliés , comman-  
 dée par S. A. R. le Duc de Cumberland :  
 légende , *certare egregium , quid vincere ?* . . .  
 Le sujet du trente-cinquième Médailleon ,  
 c'est la réduction de la Ville de Berg-op-  
 Zoom : légende , *uni inexpugnabilis* . . .  
 Le sujet du trente-sixième Médailleon ,  
 c'est le Roi offrant de nouveau la Paix  
 aux Hollandois & à leurs Alliés : légende ,  
*bis vicit qui Victor Pacem offert* . . . Le su-  
 jet du trente-septième Médailleon , c'est la  
 réduction des Forts Frederic Henry & de  
 Hillo : légende , *hæc illa jam vicit , hæc*

## DES MERCURE DE FRANCE.

*minitans serret . . .* Le sujet du trente-huitième Médaillon , c'est la conquête du Comté de Nice : légende , *quid non pertumpant juncta robur & vigilantia . . .* Le sujet du trente-neuvième Médaillon , c'est la Ville de Maestricht , assiégée par le Maréchal Comte de Saxe , remise au Roi pour ôtage de la Paix : légende , *his clavibus Jani Aedes occludetur . . .* Le sujet du quarantième Médaillon , c'est la République de Gènes , secourue par le Roi : légende , *quid non mortalia pectora cogit libertatis amor . . .* Le sujet du quarante-unième Médaillon , c'est la Paix générale conclue à Aix la Chapelle : légende , *armorum gloriâ insignis , datâ Pace insignior . .* Le sujet du quarante-deuxième Médaillon , c'est la publication de la Paix , & les réjouissances faites à Paris à cette occasion : légende , *Regia Civitas , Regiâ fruerè beneficentiâ . . .* Le sujet du quarante-troisième Médaillon , c'est la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne : légende ,  *crescere Borboniam Sobolem toti expedit Orbi . . .* Le sujet du dernier Médaillon , est la conclusion de l'Histoire des Campagnes du Roi : légende , *Ludovicus XV. Rex inter ceteros beneficentissimus.*

Nous sommes fâchés que l'abondance des matieres ne nous permette pas de nous

arrêter davantage sur un Ouvrage qui intéresse l'honneur de la Nation. Nous exhortons nos Lecteurs à se le procurer ; ils y trouveront des allégories justes & ingénieuses, des explications claires & précises, & des Médaillons, la plupart agréablement gravés.

Carte nouvelle des environs de l'Orient & du Port-Louis, en feuille & demie, grand papier : *Paris*, rue des Augustins, chez le sieur le Rouge.

Ce nouvel Ouvrage de M. le Rouge nous a paru exact, clair & détaillé.

Fessard, Cloître Saint-Benoît, se trouve réduit, par des maladies & par d'autres circonstances qu'il n'a pu prévoir, à l'impossibilité de livrer avant le mois de Juin, la première feuille de sa Chapelle des Enfants-Trouvés : ce léger retardement ne doit point causer d'inquiétude pour la suite aux Souscripteurs. Ils auront l'Ouvrage entier dans le tems porté dans le Prospectus. Ceux d'entr'eux qui seront curieux de voir où en est ce grand travail, peuvent passer chez M. Fessard, les Jedis sur les cinq ou six heures du soir.

L'abondance des matières nous oblige

160 MERCURE DE FRANCE,  
de renvoyer au mois prochain la suite des  
Observations Géographiques de M. d'An-  
ville, sur la Carte de l'Asie.



## CHANSON.

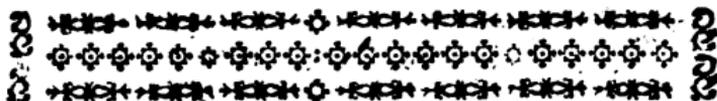
*A Madame de \*\*\* qui m'avoit placée entre  
deux des plus belles femmes de Paris.*

**E**ntre deux Graces l'autre jour,  
Je me trouvai placée ;  
Qui peut m'avoir joué ce tour !  
Ah ! que je suis piquée !  
Bon , dit l'Amour , d'un air badin ,  
Cesse d'être en colere ,  
Car à ce trait un peu malin ,  
Je reconnois ma mere .





~~160 MEMORIAL DEERANCE.~~



## S P E C T A C L E S.

**L** A C A D E M I E Royale de Musique a  
 donné le 29 Février les Amours de Ra-  
 gonde. Ce Ballet, que le Public, désiroit  
 de revoir, n'avoit point été donné depuis  
 1743. Les paroles sont de M. Nericault  
 Destouches, & la Musique qui est de  
 feu M. Mourer est gaye, agréable &  
 variée. Le premier Acte au jugement des  
 Connoisseurs l'emporte sur les deux au-  
 tres; on y remarque entr'autres le morceau  
 par lequel il commence, *allons, allons mes  
 enfans, &c.* & dont le caractère est original  
 & comique; ainsi que la chanson *une vieille  
 avoit quatre dents, &c.* dont M. Geliote  
 relève encore le prix par la maniere naïve  
 & pleine de graces dont il la rend. L'ariet-  
 te, *l'Amour chérit nos paisibles bocages,*  
 est d'un chant simple & très-agréable, &  
 le Public applaudit très-fort à la maniere  
 dont elle est exécutée par le même Chan-  
 teur; peut-être seroit-il à désirer qu'elle  
 fut un peu plus dans le genre comique,  
 ainsi que le morceau *jamais la nuit ne fut se-  
 noire,* qui étant dans le genre le plus no-

ble de la part du Musicien, peut paroître déplacé dans un Ballet comique : c'est peut-être la raison pour laquelle ce dernier morceau si connu & si chanté de tout le monde, n'a fait à l'Opera qu'un effet médiocre, quoique M. Geliotte, par l'art avec lequel il le chante, lui donne autant qu'il est possible, le caractère qui lui manque. Mademoiselle Fel a chanté le rôle de Mathurine avec toute la légèreté & la précision qu'on lui connoît, & a sur tout été extrêmement applaudie dans l'ariette *venez petits oiseaux*, de l'Opera d'Isbé de M. de Mondonville, que l'on a ajoutée au troisième Acte. M. de la Tour a joué le rôle de Magister à la satisfaction du Public : il feroit à souhaiter que celui de Ragonde, si essentiel à la Pièce, eût été chanté plus juste. Les Ballets de cet Opera ont paru un peu négligés, & le Public s'est aperçu avec chagrin de l'absence des Sujets qui auroient pu les rendre piquans par une exécution plus vive & plus précise.

L'Opera a donné pour la capitation des Acteurs les actes de la Guirlande, d'Églé & de Zelindor. On a substitué le troisième jour Pygmalion à la Guirlande. Ces Ouvrages sont si connus qu'il est inutile d'en faire l'éloge : les rôles en ont été joués par les Acteurs qui sont en possession de les

rendre , excepté celui de la Sylphide , que Mlle Fel a fort bien joué , quoiqu'elle le jouat pour la première fois.



## L E T T R E

*A M. de R\*\*\*. Conseiller au Parlement de  
\*\*\* sur la Pièce des effets du Caractère.*

**J**E vous avois annoncé , Monsieur les *effets du Caractère* comme une pièce dont on parloit assez bien , & dont on concevoit assez d'espérance. Cependant le jour du Théâtre n'a pas été favorable à cet ouvrage , que l'Auteur a retiré après la troisième représentation.

La sévérité du jugement public, si opposé à celui de tant de particuliers éclairés , qui avoient assisté à différentes lectures de cette Comédie m'a fait faire quelques réflexions sur la malheureuse condition d'un Auteur qui se livre à l'art difficile du Théâtre.

Que peut avoir à se reprocher un Ecrivain , lorsqu'ayant long-tems examiné lui-même son ouvrage , il a cherché à s'éclairer encore par les lumières d'un nombre

de personnes, qui se réunissent toutes à n'y trouver que de légers défauts, faits pour s'évanouir devant les beautés réelles de la Pièce.

Un Auteur Dramatique doit-il donc renoncer à trouver quelqu'un dans la société qui s'intéresse à lui assez vivement pour lui parler avec cette vérité qu'il cherche, qu'il demande, & dont il a besoin? Ou plutôt n'est-ce point dans notre siècle la chose la moins aisée à juger en petites assemblées particulières, qu'un ouvrage destiné au Théâtre? Tout n'est-il pas devenu trop arbitraire en matière d'esprit? Le Public qui se trompe plus rarement ne semble-t-il pas quelquefois oublier ses grands principes en se livrant d'abord à une séduction passagère, que bien-tôt il désavoue lui-même? Ne l'avons-nous pas vu de nos jours rejeter des ouvrages auxquels il a accordé depuis son estime? mais c'est assez causer avec vous, Monsieur, sur ce chapitre, qui n'est pas absolument personnel aux effets du caractère, dont je suis en état de vous faire un détail assez suivi, grâce à un manuscrit que je me suis fait prêter par un des Acteurs: attendez-vous, Monsieur, à tout le désintéressement imaginable de ma part.

Quelque honnête que soit le motif qui

fait agir un mauvais caractère, les moyens qu'il employe pour parvenir à son but, sont toujours empoisonnés par la source d'où ils partent: voilà ce qu'il paroît que l'Auteur a voulu démontrer.

Dans la première Scene la Marquise avec sa suivante Marton, se montre telle quelle est. C'est-à-dire méchante, hardie, coquette, quoique fidelle à son époux. Elle parle des inquiétudes que lui cause une amie de son mari, à laquelle elle croit ce dernier attaché. L'amour de cette même femme pour Saint-Val ne la rassure point assez. Elle forme le projet de se venger du trouble qu'elle lui cause, & de la désespérer lorsqu'elle le pourra, en lui faisant la fausse confiance de l'amour qu'elle feindra elle-même pour Saint-Val: c'est ainsi qu'elle parle de ce projet.

Apprends un projet qui m'enchanté :

Je prétends aujourd'hui jouir de son tourment.

Je veux feindre avec elle un tendre épanchement.

Lui dire que Saint-Val rend hommage à mes charmes.

En vain elle voudra me dérober ses larmes ,

Jusqu'au fond de son cœur je sçaurai les chercher.

Et je sçais le moyen de les en arracher,

La prude éclatera , nommera Saint-Val traître ,

Infidelle , parjure , elle en mourra peut-être ,

Cela seroit plaissant qu'en dis-tu ? . . .

Voici comme elle expose elle-même ses principes & sa coquetterie.

Il faut apparemment , si l'on veut vous en croire ,

Qu'une femme oubliant tout le soin de sa gloire

Renonce aux vœux flatteurs , qu'elle peut inspirer

Et du monde qu'elle orne aille se retirer ?

Un tel travers d'esprit en vérité m'irrite ,

Sachés que la beauté fait tout notre mérite ,

Que nous n'avons de prix que par nos agrémens &

Que le Public nous juge en comptant nos amans ,

Et qu'en notre faveur leur nombre le décide.

Un homme a cent chemins , où la gloire le guide ,

Qui le conduisent tous à se faire estimer.

La gloire d'une femme est de se faire aimer.

Le portrait qu'elle fait de Saint Val dans la même scène vous fera connoître ce second Heros de la pièce.

Sous le masque imposant d'un sage Atrabilaire,

Ce Saint-Val est un fou fort extraordinaire ,

Qui croit malgré l'usage & les mœurs d'aujourd'hui

Qu'on ne peut point sans crime à la femme d'autrui ,

Adresser de l'amour les vœux illégitimes ,

Et qui toujours rempli de ses grandes maximes ,

Esclave furieux , mais soumis dans ses fers ,

Est forcé d'adorer mes caprices divers.

Marion lui représente en vain qu'elle peut se tromper. A quoi bon tant de desseins dangereux (dit elle) si votre mari n'aime point la Comtesse, si dans ses fers il n'est point arrêté.

*La Marquise.*

En ceci j'aurai fait une méchanceté,  
Le grand mal!

Saint-Val paroît à la seconde scène. Rempli d'amour & de remords, il reproche à la Marquise l'art qu'elle a dû employer pour le rendre si coupable en l'attachant à la Comtesse à laquelle il étoit lié par la reconnoissance & la tendresse, & en le rendant infidèle à l'amitié qui l'unissoit à son mari.

*Saint val.*

Je n'aurois pas sujet, Madame de me plaindre,  
Si consumé de feux que je devois éteindre,  
Libre dans mes desirs, j'eusse été vous offrir  
Un cœur que vos traits pouvoient vous acquérir.  
Mais c'est vous qui de l'art dangereux de séduire  
Exercâtes sur moi l'innévitabile empire:  
Ces yeux que sans transports je ne peux admirer,  
Prestiges de l'amour, & faits pour l'inspirer,  
Porterent dans mon cœur étonné, sans défense

## 168 MERCURE DE FRANCE.

Par leurs regards vainqueurs la coupable espé-  
rance;

Et bientôt malgré moi l'amour s'en empara.

Sur mes devoirs trahis la raison m'éclaira.

J'évitai des regards que je craignois d'entendre.

Et d'un poison flatteur ne pouvant me défendre ,

J'en dérobois du moins le progrès à vos yeux ,

Et forçois au silence un feu séditieux.

Mais pénétrant bientôt jusqu'au fond de mon  
ame ,

Vous scûtes y chercher le secret de ma flamme ,

L'aveu le plus flatteur prévenant mes desirs ,

M'arracha malgré moi de criminels soupirs.

### *la Marquise.*

Mais voilà des sujets de plaintes raisonnables ,

Et je sens qu'en effet je suis des plus coupables.

Notre cœur doit attendre à se laisser charmer

Que vous ayez , Messieurs le tems de nous aimer.

Quelque honnête homme que soit Saint-Val , il est amant & foible. Il ne peut dissimuler à la Marquise la jalousie que lui donnent les soins de quelques agréables qui composent sa cour : le Marquis d'Orbeson surtout est celui qui l'inquiete le plus.

L'arrivée de ce Marquis & de Perdriquant fait fuir Saint Val. La Marquise se met devant son miroir. Cette scène est le tableau d'une femme à sa toilette , & de la conversation légère & frivole de deux hommes qui y assistent.

Le mari survient , la Marquise acheve de se  
coëffer

coëffer précipitamment ; & lorsqu'il veut lui parler d'une affaire importante , elle se leve sans le regarder & sans l'entendre , emmene les deux jeunes gens , & laisse Clerville ( c'est le nom du mari ) dans l'étonnement d'une pareille conduite. Il termine l'acte par ces vers.

Qu'un mari raisonnable en ce siècle peu sage ,  
 Fait un bien difficile & cruel personnage !  
 Et que l'on doit avoir d'indulgence pour lui ,  
 Quand on connoît un peu les femmes d'aujourd'hui.

A C T E I I.

Clerville fait la confidence à Saint-Val son ami de la jalousie que lui inspire sa femme , quoiqu'il avoue qu'il n'en est point amoureux , & que son caractère l'a depuis quelque tems éloigné d'elle.

L'esprit & la beauté sont tout son appanage ,  
 ( dit il )

Un amant est heureux avec ce seul partage ,  
 Il peut avec raison y borner ses souhaits ;  
 Pour fixer un époux il faut d'autres attraits ,  
 Il faut un caractère aimable , doux sensible ,  
 Un esprit juste , égal , amusant & flexible ,  
 Un cœur dans son devoir sans effort affermi ,  
 Les graces d'une femme , & l'ame d'un ami.

D'Orbeson est l'objet de sa jalousie , il en fait l'aveu à Saint Val , & met par-là son coupable ami en situation. Je ne me trompe point ( lui dit-il )  
 Je le vois dans tes yeux , tu t'en es aperçu.

H

Cette scène est vraiment théâtrale par la confiance aveugle de Clerville , & l'embarras de Saint-Val.

La Marquise , d'Orbeson , Perdrignant , & la Comtesse interrompent la conversation des deux amis , & la rendent générale. Cette scène ne paroît faite que pour accabler les maris de mauvaises plaisanteries. D'Orbeson s'y livre peut-être avec trop peu de décence , & le mari les entend trop patiemment. Il n'y a que la vertueuse Comtesse qui ose prendre un moment leur défense. Je crois ) dit-elle ) que la présence d'un époux ,

Bien-loin d'intimider une femme qui pense ,  
 A son esprit encore donne un nouveau ressort ,  
 Et de son enjouement autorise l'effort.  
 Nous ne devons jamais enfreindre les limites ,  
 Que fixe la décence , & qui nous sont prescrites.  
 A ses sévères loix si l'on peut déroger ,  
 C'est aux yeux d'un mari tout prêt a nous juger.

L'Auteur doit convenir d'ailleurs que cette scène ne sert guere à la Pièce , qu'autant que d'Orbeson en entrant , témoigne à la Marquise l'inquiétude que lui donnent les poursuites de Saint-Val , qu'il feint de craindre , & le retour dont il suppose que la Marquise paye sa tendresse.

Seul avec Perdrignant , ce même d'Orbeson montre assez qu'il n'est guere plus attaché à la Marquise , qu'effrayé de la rivalité de Saint-Val.

D'un homme tel que moi consacré par la mode ,  
 Sa vanité flattée à mon plan s'accommode,  
 Et pour me retenir facilement pourroit  
 La mentir bien plus loin qu'elle ne le voudroit;

.....  
 .....  
 .....

J'ai voulu la livrer à la plaifanterie  
 De mille amans trompés par fa coquetterie ,  
 Et lui faire à son tour éprouver tous les maux  
 Que souffrent dans ces fers mes timides rivaux.

Il veut engager Perdrignant , personnage subalterne , à le servir dans son projet. Le reste de l'acte est sans action , & ne tient point au plan général.

A C T E I I I.

Clerville a fait demander à sa femme un instant pour l'entretenir en secret. Elle arrive fort inquiète du sujet de cette conversation particulière. Lorsqu'elle apprend que c'est de sa conduite dont il s'agit , elle lui répond :

Ce n'est que de cela ? bon ! expliquez-vous vite ;  
 Sçavez-vous qu'il seroit d'un ridicule affreux .  
 Que quelqu'un nous surprit enfermé tous les  
 deux ?

Elle tâche dans cette scene de redoubler la jalousie de son mari , toujours par le même motif dont on a parlé dans le premier acte. Songez ( lui répond Clerville )

Songez qu'à son mari toute femme est comtable ;  
 Si le public l'estime on la croit méprisable ;  
 Que c'est sur ce taux seul qu'il doit l'apprécier ;  
 Hij

## 174 MERCURE DE FRANCE

Ou lui-même à l'opprobre on peut l'associer,  
Sçahés que je suis las de tant d'extravagance,  
Qu'il est un serme à tout, même à la patience ;  
Et qu'il est dangereux de vouloir me braver,  
Je vous en avertis , & vous laissez y rêver.

Il est jaloux , s'écrie la Marquise à Marçon qui entre en ce moment. Marçon , il est jaloux.

Du Marquis d'Orbeson la présence le blesse ?  
Je veux que sur mes pas il le trouve sans cesse.  
Le Marquis de Saint-Val à son tour est jaloux ,  
Ils sont tous par mes soins presque devenus fous.  
Du Marquis qui me fuit ranimons l'espérance.

La Marquise réfléchit cependant que ce que lui a dit son mari de d'Orbeson , peut être le fruit des conseils de Saint-Val , & elle se promet bien de l'en punir. Une lettre qu'elle écrit à d'Orbeson lui en fournit le moyen en voyant entrer Saint-Val , c'est lui ( dit-elle )

Sur ce billet je veux le consulter ;  
Voyons si je pourrais le lui faire dicter.

Elle imagine pour cela de lui dire qu'elle écrit à son mari pour se réconcilier avec lui. Saint-Val , que cette fausse paix de la Marquise avec son ami rappelle à son devoir , approuve son dessein , quoique son cœur en murmure. La Marquise après avoir essayé vainement de faire dicter la lettre au crédule Saint-Val , se contente de le consulter sur trois ou quatre lignes équivoques qu'elle avait déjà écrites. Saint-Val les approuve , & croit qu'elle

les fussent, Alors pour se venger cruellement du tour qu'il lui a fait, la Marquise envoie hautement la lettre au Marquis d'Orbeson. Saint-Val furieux d'avoir été joué si inhumainement va jusqu'à la menace, & la Marquise toujours de sang-froid, lui répond ironiquement :

Je ne crains point, Monsieur, votre amour irrité ;  
 Vous avez trop d'honneur & trop de probité,  
 Mais je crains les fureurs où votre ame s'emposte ;  
 Qui vous eut soupçonné d'une ardeur aussi forte ?  
 L'amour dans votre cœur fut toujours combattu,  
 Allez, consolez-vous avec votre vertu :  
 C'est le meilleur parti que vous ayez à prendre  
 Adieu.

*Saint-Val seul.*

Ce que j'ai vu, ce que je viens d'entendre,  
 Me confond à tel point j'en suis si consterné,  
 Que mon juste courroux en demeure enchaîné.  
 Comment tant de noirceur peut-elle entrer dans  
 l'ame ?  
 Non rien n'est si méchant qu'une méchante femme.

A C T E I V.

La Marquise craint d'avoir poussé mal à propos Saint-Val à bout, & d'avoir trop écouté l'envie de se venger de lui. Ce léger remord ne lui fait cependant pas perdre de vue le projet de désespérer la Comtesse. Marton veut l'en détourner, en lui

demandant ce qu'elle peut lui reprocher, la Marquise lui répond,

Marton, elle est trop belle  
Et joint ce motif là à ceux qu'elle a déjà établis  
pour sa vengeance. Prenez-y garde, ajoute Mar-  
ton, vous pourriez conduire vous même la Com-  
tesse à aimer votre mari.

Vous croyez ce matin qu'il aimoit la Comtesse ;  
Tous les deux par vos soins plongés dans la dou-  
leur ;

Ils s'iront confier leur mutuel malheur.

Et très-souvent deux cœurs que leur chagrin ras-  
semble,

Après avoir gémi se consolent ensemble.

*la Marquise.*

Je crains peu ce danger, la Comtesse croira  
Qu'elle est inconsolable, & s'en respectera.  
Pour Monsieur mon mari, qui dédaigna mes  
charmes,

Je prétends lui donner de si vives allarmes,  
Que je redoute peu que son cœur agité,  
Marton, songe à me faire une infidélité.

Marton lui représente encore que Saint-Val offensé  
peut la perdre dans l'esprit de son mari. Je veux  
les désunir répond-elle.

*Marton.*

Le moyen :

*la Marquise*

Le moyen n'en est pas fort louable.

*Marton.*

C'est-à-dire qu'il est tout-à-fait condamnable.

*la Marquise.*

Veux-tu dans ce péril que j'aie examiner  
L'espèce des moyens pour me déterminer?

Le Marquis qui a reçu le billet sur lequel Saint-Val avoit été consulté, arrive avec toute la confiance d'un homme qui plait. Il reproche à la Marquise d'avoir pu s'attacher à Saint-Val. Elle a beau s'en défendre, on ne veut pas l'en croire, & suivant le projet qu'il a formé dans le second acte avec Perdrignant de jouer la Marquise, il la persifle cruellement dans cette scene, en affectant un air de raison qui la désespere. Elle veut sortir: elle défend à d'Orbeson de la revoir jamais. Alors ramené à un ton plus doux, la Marquise en profite pour exiger de lui qu'il écrive une lettre anonyme à son mari pour l'instruire des vûes de Saint Val auprès d'elle.

*Le Marquis.*

Il ne le croira point sur la foi d'une lettre,  
Dont l'auteur clandestin craint de se compromettre.

Jadis avec succès ce moyen employé

H iiii

## 176 MERCURE DE FRANCE.

Est depuis quelque tems tout-à-fait décrié.

De leur danger commun les femmes effrayées  
Contre unpareil abus se sont tant recriées,  
Ont tant dit qu'il n'étoit digne que de mépris,  
Qu'elles ont convaincu leurs maris par leurs cris,  
Et les ont mis au point de n'en faire que rire.

Il lui propose ensuite de faire donner cet avis à Clerville par Perdrignant, & on l'accepte.

La Marquise restée seule s'applaudit de toutes ses manœuvres, en se plaignant cependant de la nécessité où elle s'est trouvée de souffrir toutes les impertinences du Marquis. On annonce la Comtesse. Il ne lui restoit plus que cette dernière victime à sacrifier à ses caprices, & elle s'en fait un plaisir en la voyant. Cette scène met la méchanceté dans tout son jour par la joye cruelle qu'on la voit goûter, à enfoncer le poignard dans le cœur tendre de la Comtesse. Il faudroit avoir vu cette situation théâtrale, qui est une des meilleures de la Pièce, pour en sentir tout l'effet. La Marquise sort en disant à part,

Il faut bien avoir l'humanité  
De la laisser enfin pleurer en liberté.

Clerville arrive, & trouve la Comtesse toute en larmes. Cette vertueuse femme lui en cache la source autant qu'elle peut. Tout ce qu'elle se permet de dire, c'est que Saint-Val est infidèle. Clerville veut combattre cette idée : il connoît trop bien son ami pour le croire parjure. Enfin il la presse de lui apprendre pour qui elle imagine que Saint-Val a pû la trahir. Elle lui répond :

Ab ! Monsieur sans former d'inutiles soupçons  
Aux soins de son amant eh ! qui peut se méprendre ?

On ne sauroit long-tems tromper une ame tendre ,

Jamais le sentiment ne peut être imité ,  
Il est sans borne , & l'art de feindre est limité.

Clerville lui propose de se confier à sa femme  
Il lui parle de l'empire de la Marquise sur Saint-Val. Autre situation par laquelle finit le quatrième acte.

## A C T E. V.

Saint-Val triomphant enfin de sa foiblesse , &  
ramené par ses propres remords à tous ses devoirs  
vient en faire l'aveu à la Marquise même , qui lui  
dit en riant qu'elle ne l'a point aimé. Madame ,  
répond Saint-Val ,

Mon malheur ne seroit pas extrême ,  
Si vous m'aviez toujours apprécié de même.

Elle s'offense de cette réponse , & lui demande ce  
qui peut le rendre aussi hardi pour se présenter en-  
core devant elle ? Saint-Val lui dit qu'il a cru de-  
voir l'instruire des risques qu'elle court en laissant  
à son mari tous les soupçons dont il est rempli ;  
elle lui répond qu'elle en est instruite. Je crois mé-  
me connoître, dit-elle ,

Celui qui dans son ame à sçu les faire naître .  
Je ne suis point ingrate , & dans l'occasion  
J'acquiescerai, Monsieur , cette obligation.

H v

Saint-Val accablé de cette imputation injurieuse, dont il sent que sa conduite n'a pas dû le faire paroître indigne, se livre tout entier à ses remords. Il parle de la Comtesse, & se trouve si coupable envers elle, qu'il n'ose espérer d'en obtenir sa grace.

Clerville paroît tenant une lettre à la main. Saint-Val aussitôt prend la résolution d'aller découvrir toute sa honte à cet ami même. Mais il est prévenu par Clerville qui lui présente la lettre anonyme qu'il vient de recevoir, & qu'a dû écrire Perdrignant par les ordres de d'Orbeson. Tenez, lui dit-il, lisez, êtes-vous encore digne de mon amitié ? non je ne le suis plus, répond Saint-Val.

*Clerville.*

Je ne m'attendois pas à cet aveu sincère.

*Saint-Val.*

Il est affreux pour moi, mais j'ai dû vous le faire.

*Clerville.*

Ah ! je vous en aurois volontiers dispensé.

*Saint-Val.*

Par un perfide ami vous êtes offensé.

*Clerville.*

De grâce finissez, Monsieur, c'est un supplice.

Il lui fait des reproches sensibles d'avoir pu trahir leur ancienne union. Ah ! Saint-Val, lui dit-il,

Vous voilà donc rangé parmi ces gens sans  
mœurs ,

Qui sous le nom d'amis se font mille noirceurs ,  
Qui suivant leurs penchans , sans honte sans scrupule ,

Jadis par vos vertus vous trouvoient ridicule.

Ces gens reçus par tout , mais par tout détestés.

Objet de vos mépris , quoi ! vous les imitez ?

Le désespoir où paroît Saint-Val , attendrit cependant son ami qui lui fait grace.

*Saint-Val.*

Quoi ! vous me pardonnez ?

*Clerville*

En serois-tu surpris ?

Les fautes d'un ami légèrement tracées

Du cœur de son ami sont bientôt effacées.

Clerville ne met de condition à la grace qu'il accorde que le retour sincère de Saint-Val auprès de la Comtesse. Elle paroît , Saint-Val se jette à ses pieds , & cette amante lui pardonne.

Tous les Acteurs entrent. La marquise qui voit Saint-Val aux pieds de la Comtesse en présence de son mari , découvre par-là l'inutilité de toutes ses manœuvres. Elle ne doute point que Saint-Val ne se soit justifié à ses dépens auprès de son mari , elle prend le parti de l'accuser hautement d'avoir voulu lui plaire en ajoutant que l'avis qu'a dû en recevoir

H vj

## 150 MÉRURE DE FRANCE.

voir son mari vient d'elle; mais qu'apparemment les fausses vertus de Saint Val l'avoient encore séduit. Quoi! dit Clerville vous seriez l'Auteur de la lettre anonyme? Sans doute, reprend la Marquise: sçachez, Monsieur, tout ce que j'ai fais pour vous.

Jalouse de vos soins rendus à la Comtesse,  
J'ai sçu de son amant m'acquérir la tendresse,  
de ma haine pour elle écoutant la fureur,  
Par un trompeur aveu j'ai déchiré son cœur,  
Sur vos soupçons jaloux fondant mon espérance,  
Du Marquis offensé de mon indifférence,  
Connoissant l'amour propre & la fatuité,  
J'ai ranimé l'espoir & l'affiduité.

. . . . .  
. . . . .

Mais vous ne valez pas tous les soins que j'ai pris.

Quelle femme! (s'écrie Clerville, que ce tableau effraye aussi-bien que tous les spectateurs.) Le Marquis d'Orbeson & Perdrignant se retirent en marquant tout le mépris qu'ils font de la Marquise, à qui le malheureux Clerville adresse encore ainsi la parole.

Vous me faites horreur, je pourois pardonner,  
Un tendre égarement, où se laisse entraîner  
Souvent sans réfléchir la fragile jeunesse  
Et d'un cœur né sensible excuser la foiblesse:  
Mais votre caractère est par trop odieux:  
Une femme méchante est un monstre à mes yeux.

Suffit-il d'être sage ? Il faut être estimable ,  
 Et le premier devoir c'est d'être sociable ,  
 Si vous m'aimez , Madame , allez le devenir ,  
 Vers vous à ce seul .prix je pourrai revenir ,  
 On n'aura point mon cœur qu'en ayant mon es-  
 time.

*La Marquise.*

L'estime d'un mary ! ... C'est un honneur su-  
 blime

Que je ne puis jamais esperer avec vous.  
 Car peut-on acquerir l'estime d'un jaloux ?  
 Quoiqu'à la mériter je fusse très-sensible ,  
 Je ne tenterai point une chose impossible.

La Marquise sort , & Clerville dans son ab-  
 battement , ne trouve de consolation que dans le  
 bonheur de son ami , qui va s'unir pour jamais  
 à la vertueuse Comtesse.

Je crois devoir vous dire , Monsieur , pour  
 l'honneur de notre Théâtre François , que cette  
 Pièce a été parfaitement bien jouée , sur tout le  
 Personnage de la Marquise a été rendu par l'ini-  
 mitable Mlle. Grandval , avec une perfection dont  
 elle seule est capable dans les rôles de ce genre.

Vous connoissez assez , Monsieur , tous les  
 caracteres de la Pièce , par l'extrait que je viens  
 de vous en faire. Il n'y a qu'un Personnage trop  
 hardy , trop étranger à l'intrigue , & qui peut-  
 être en a fait le malheur , dont je crois devoir  
 vous parler encore. Je ne doute point que quel-  
 ques lettres de ce Pays-ci ne vous aient préve-

## 182 MERCURE DE FRANCE.

Au qu'on avoit voulu ridiculiser un état aussi respectable que le vôtre. C'est le bruit qu'ont fait courir ici les ennemis de l'Auteur. Je ne puis m'empêcher de l'en justifier, & de me livrer à cet égard à la haine que vous me connoissez pour toutes les injustices.

Il me paroît démontré que l'Auteur n'a eu dessein de mettre sur le Théâtre qu'un de ces gens sans état & sans aveu, qui s'introduisent dans le monde à la faveur d'un extérieur équivoque; & qui pourroient contribuer par leurs vices & leur ridicule à diminuer la considération qui est due aux véritables dépositaires des Loix, si les vices mêmes de ces gens méprisables ne les démasquoient bientôt.

Voici ce que dit Marton de ce Personnage, à la première Scène du premier Acte, dans l'énumération qu'elle fait des Amans de la Marquise.

Un Marquis d'Orbeson avec son Perdrignant ;  
Un homme sans aveu, sans état, sans talent,  
Qui sous un habit noir s'est glissé dans le monde ;  
Et sur qui le mépris à juste titre abonde ;

Au deuxième Acte, d'Orbeson dit à ce Perdrignant lui-même :

Prends y garde, souffert quand tu m'es nécessaire  
faire

Dans un monde brillant au-dessus de ta sphère,  
Ne vas pas t'éblouir de l'accueil qu'on t'y fait,  
Les égards qu'on me doit produisent cet effet.  
Malgré le grave habit qui cache ta bassesse,

On pénètre aisément que tu n'es qu'une espèce,  
 Un faquin déguisé, qui se dit Magistrat  
 Quand il est sans aveu, sans titre, sans état,

Clerville au troisième Acte le peint ainsi à la  
 Marquise.

Un homme sans aveu prétendu Magistrat,  
 Qui tient de d'Orbeson son équivoque état,  
 Aux yeux des gens sensés d'autant plus mépris-  
 fable,

Qu'il pourroit avilir un titre respectable.

Vous m'avouerez, Monsieur, qu'il est, on ne  
 peut pas plus étonnant, qu'on veuille faire d'un  
 Personnage Dramatique, autre chose que ce que  
 l'Auteur en a fait, & en a voulu faire. Les trois  
 morceaux que je viens de vous copier vous con-  
 vaincront suffisamment que, loin de s'écarter du  
 respect que chacun doit avoir à votre état, il  
 semble qu'il ait voulu par une attention sage,  
 le garantir même des atteintes que peuvent lui  
 porter le déguisement & la fausseté. Il seroit à  
 souhaiter qu'on n'eût pas cherché dans ce Per-  
 sonnage à étendre les libertés du Théâtre, que  
 la prudence du Gouvernement s'occupe sans cesse  
 à retenir dans de justes bornes. Le rôle de Per-  
 drignant étoit absolument contre les mœurs de  
 la Scène, & voilà tout ce qu'on peut dire.

Les murmures que ce Personnage a excité  
 avec justice au deuxième Acte, n'ont que trop  
 éloigné l'indulgence que pouvoit mériter le reste  
 de la Pièce. Jen'ai garde de vouloir combattre  
 ici le jugement toujours respectable du Public.  
 Un Ouvrage qui lui déplaît manque sans doute

de quelques qualités essentielles qu'il falloit pour lui plaire. Les *effets du caractère*, par exemple, indépendamment de ce premier défaut que je viens de remarquer, n'avoient pas assez de fond pour cinq Actes. La Fable avoit trop peu d'action, de mouvement, & de véritable comique. Le contraste de la vertueuse Comtesse avec la Marquise, n'étoit pas destiné assez fortement. On avoit un peu trop sacrifié à cette Marquise, à ce Personnage vicieux de la Pièce. Les tableaux du vice décidé n'amuse point; l'indignation prend la place du plaisir. *L'Ingrat & la Flateur*, deux Pièces bien faites, n'ont eu qu'un léger succès sur notre Théâtre par cette raison: & le *Tartuffe* (me dira-t-on) qu'on y prenne garde; combien d'excellent comique répandu dans l'action! Combien de ridicule dans la bonne Dame *Barnelle*, & dans la sottise de son fils *Orgon*. Et d'ailleurs cet art avec lequel *Tartuffe* cherche sans cesse à en imposer devient presque, dans les mains de l'Immortel *Molière*, un ridicule théâtral qui suspend au moins les effets de l'indignation.

Voilà, je crois ce qu'on auroit du dire à l'Auteur des *effets du caractère*, & voilà sans doute ce qu'on ne lui a point dit.

Peut-on cependant refuser son estime à des caractères bien pris, & toujours soutenus, à des situations ingénieuses & fines, à des détails amusans, & à une façon d'écrire noble, naturelle & forte? Tout cela se trouve, Monsieur, dans l'ouvrage dont je viens de vous entretenir. Il n'y a que l'envie, la haine, & la critique amère qui puissent voir autrement à cet égard.

Je n'ai point choisi les vers que je vous ai transmis, ceux que vous trouverez dans mon

Extrait , y sont entrés naturellement , & ils y étoient nécessaires pour que je ne parusse pas en imposer sur une Pièce que nous ne verrons peut-être pas imprimée. Ma Lettre auroit fait un volume trop considérable , si j'avois voulu rendre à l'Auteur le service de vous faire connoître tous les détails agréables de son Ouvrage.

Je finis , Monsieur , par deux observations. L'une sur le dénouement de la Pièce que quelques gens ont critiqué fortement ; & l'autre sur le rôle de la Marquise , que bien des femmes surtout n'ont pas trouvé dans la nature.

Le vice n'est point puni dans cet Ouvrage ; a-t-on dit ; cependant la Marquise ne l'est-elle point par le desespoir où elle est de voir toutes ses manœuvres sans effet ? Ne l'est-elle point par le mépris marqué que lui témoignent en sortant d'Orbeson & Perdrignant ? Ne l'est-elle point encore par ce que lui dit son mari , *qu'elle doit renoncer à son cœur si elle ne se rend pas digne de son estime* ( Quelle autre sorte de punition pouvoit-on infliger à cette femme ? Une séparation ( qui d'ailleurs n'eût été praticable qu'avec le Code Prussien ( étoit-elle théâtrale ? Et puis une séparation , est-elle une peine aujourd'hui ? Vouloit-on que cette femme fut frappée subitement de remords ? Des conversions aussi promptes sont elles dans la nature ? Le caractère s'échit-il avec tant de docilité ? Qu'arriveroit-il de plus enfin dans la Société à une femme qui se trouveroit dans les circonstances où l'on a placé la Marquise ? Le mari de cette femme auroit-il , en pareil cas , d'autre secours que la raison & la patience ? Le dénouement étoit donc nécessaire.

L'excès de coquetterie & de méchanceté de la

Marquise a fait dire que l'Auteur s'étoit fait des monstres pour les combattre. Assurement la Société gagneroit beaucoup à la vérité de cette Critique : cependant , pourquoi nos Romans Modernes sont ils pleins de portraits de femmes , plus dangereuses que la Marquise ? Pourquoi les Auteurs de ces Romans passent-ils pour les vrais Peintres de nos mœurs ? Pourquoi ne s'attirent-ils pas la haine du Public par ces mêmes portraits ? Les raisons de tout cela ne sont pas , je crois , fort aisées à trouver. Ce qu'il y a de vrai , c'est que la galanterie est une de nos qualités naturelles. Cela devoit être dit , une fois pour toutes , à nos Auteurs Dramatiques. Je me rapelle une ancienne Loi de Thebes , qui ordonnoit aux Poëtes de faire toujours les hommes meilleurs qu'ils n'étoient à leurs yeux. N'étois-ce pas faire comme Alexandre , qui fit laisser dans la partie des Indes qu'il avoit conquise , des armes d'une grandeur & d'une force supérieures à celles dont les Troupes pouvoient faire usage , afin que la postérité Indienne crut un jour que les anciens Vainqueurs de leurs Pays étoient des hommes extraordinaires : quoiqu'il en soit , les François me paroissent avoir secretement adopté pour leurs Spectacles , la Loi de Thèbes en faveur d'un Sexe qu'ils idolâtroient

J'ai l'honneur d'être , &c.



Les Comédiens François donnerent le 24 Février la premiere représentation de Rome sauvée. Ce bel Ouvrage n'a pas eu & ne pouvoit pas avoir le succès de Zaire & de Mérope ; mais il a réussi comme des Conspirations & des Tragedies pleines de politique réussissent. On y a admiré une élévation de style , de pensées , de sentimens dignes de Rome & de M. de Voltaire , & les caracteres de Ciceron & de Cesar , dont l'un est un des plus forts , & l'autre des plus brillans qu'il y ait au Théâtre. En attendant que la reprise ou l'impression nous mettent en état de faire un extrait exact & détaillé , nous nous bornerons à transcrire quelques vers que tout le monde a retenus.

Ciceron dit à Catilina qui lui reprochoit d'être un homme nouveau.

Dans ces tems malheureux , dans nos jours corrompus

Faut-il des noms à Rome ? il lui faut des vertus ;

.....

Mon nom commence en moi ; de votre honneur jaloux ,

Tremblez que votre nom ne finisse dans vous.

Ciceron dit à Caton qui l'exhorte à servir la patrie.

Les regards de Caton seront ma récompense ,  
 Autorrent de mon siècle , à son iniquité  
 J'oppose ton suffrage & la postérité.

Catilina peint d'un trait Crassus en disant  
 qu'il

Afferviroit l'Etat s'il daignoit l'acheter.

Cesar dit ,

Les crédits , les honneurs , l'éclat de Cicéron  
 Ne m'ont déterminé qu'à surpasser son nom.

Cesar dit à Catilina ,

Tu m'as vu ton ami , je le suis , je veux l'être ;  
 Mais jamais mon ami ne deviendra mon maître.

Cesar dit encore à Catilina.

Pour oser dompter Rome , il faut l'avoir servie.

Sur ce que Cesar reproche à Cicéron  
 qu'il s'est écarté des usages reçus , celui-ci  
 lui dit ,

Le devoir le plus saint , la loi la plus chérie ,  
 C'est d'oublier la loi pour sauver la patrie.

Cicéron peignant au Senat la manière  
 dont Cesar parloit aux Soldats & aux Con-  
 jurés dit ,

Sa voix d'un peuple entier saluant l'ameur ,  
 Sembloit inviter Rome à le servir un jour.

Cicéron répond à Caton qui lui repro-

choit de se trop confier à Cesar ,

· Va c'est ainsi qu'on traite avec les grandes ames :

Cicéron dit à Catilina ,

Les Tyrans ont toujours quelque ombre de vertu.

Cicéron dit à Cesar ,

Méritez que Caton vous aime & vous admire.

Les Comédiens Italiens ont donné Mercredi 8 Mars Fanfale , Parodie d'Omphale , qui a réussi. L'Opera Comique a donné le même jour une Parodie du même Opera , dont le sort n'a pas été si heureux. Ce dernier théâtre a dû être dédommagé de ce petit malheur par le prodigieux succès de la Chercheuse d'esprit. La naïveté de cet agréable Ouvrage n'avoit jamais été aussi-bien rendue , qu'elle l'a été par Mlle. Rosalie.



## NOUVELLES ETRANGERES.

## DU NORD.

DE DANTZICK , le 12 Février

**L**A Commission Royale prononça le 4 de ce mois son décret définitif sur les différends , qui s'étoient élevés entre les Magistrats & la Bourgeoisie de cette ville. Ce décret porte que l'ordonnance du Roi , publiée à Warsovie en 1750 , doit servir d'une loi perpétuelle & irrévocable , & que les dépenses faites par la bourgeoisie pour les procédures , lui seront bonifiées de la caisse de supplément , ou des revenus du port. Il est enjoint aux Magistrats d'avoir une égale attention à maintenir le bon ordre , & à ne donner à la Bourgeoisie aucun sujet légitime de se plaindre. En même tems il est ordonné à la Bourgeoisie , de se tenir dans les bornes de la régularité , & d'éviter tout ce qui pourroit troubler la tranquillité publique. On a publié ce décret à la porte de l'Hôtel de Ville en présence des trois Ordres , & la même publication a été faite dans toutes les rues par un Herault. Deux Bourgeois ont été condamnés à la prison , l'un pour un an , l'autre pour un mois.

DE COPENHAGUE , le 12 Février.

Il est arrivé de Londres un Courtier , par lequel on a appris que l'escadre Danoise , qui s'étoit ren-

due l'année dernière sur les côtes d'Afrique, & qui est en route pour revenir en Dannemark, avoit paru à l'entrée de la Manche. La beauté des laines d'Islande a fait prendre aux Islandois la résolution d'établir dans leur Isle quelques manufactures de drap, & ils ont envoyé ici plusieurs jeunes gens, les uns pour apprendre l'art de le fabriquer, les autres pour se perfectionner dans la science du calcul & dans la connoissance des changes étrangers. En même tems ils ont fait demander à la Chambre des finances un secours de six mille écus, pour fournir à l'entretien de ces élèves. Le Roi est si satisfait du projet des Islandois, qu'il a ordonné qu'au lieu de six mille écus on leur en délivra dix mille.

L'Université de cette ville a voulu par un acte solennel payer un juste tribut à la mémoire de la Reine. La principale salle des écoles ayant été tendue entièrement de noir, on y exécuta un morceau de Musique, convenable à l'objet pour lequel il avoit été composé. Le Recteur prononça ensuite l'Oraison funebre, qui excita également les larmes & les applaudissemens des Auditeurs. Pendant cette cérémonie, les cloches de toutes les Eglises sonnerent continuellement. On a frappé par ordre du Roi plusieurs médailles d'or & d'argent, sur un côté desquelles est le buste de la Reine, avec ces mots, *Ludovica Regina Dan. & Norv.* Le revers représente un tombeau à l'antique : au bas on voit cette inscription, *Duo moriuntur in una.* Deux urnes sépulchrales, dont l'une est plus grande que l'autre, sont posées sur ce tombeau. On lit sur la première, *Matri desidrata;* & sur la seconde *Principi filios,* avec cette légende, *Arte diem.* Près du tombeau sont deux figures, qui paroissent plongées dans la plus profonde dou-

192 **MERCURE DE FRANCE.**  
leur, & qui représentent le Dannemark & la Nor-  
wege. L'exergue porte l'inscription suivante, *Co-*  
*rovam mutavit D. 19 Decemb. M D C C L I.*

## **A L L E M A G N E.**

**DE VIENNE, le 13 Février.**

Il a été proposé au Conseil, d'accorder des éta-  
blissemens en Transylvanie aux Paisans de la  
Haute-Autriche, qui ont demandé de pouvoir  
professer librement la Religion Protestante. Les  
Commisaires, chargés d'instruire le procès du  
Baron de Trenck, l'ayant trouvé coupable de di-  
verses prévarications, il a été conduit au Château  
de Spielberg.

**DE DRESDE, le 16 Février.**

Tout est réglé entre cette Cour & la Régence  
de Hanover, par rapport aux Hypotèques affi-  
gnées par le Roi pour la somme que sa Majesté a  
empruntée de cette Régence.

**DE LEIPSICK le 16 Février.**

On mande du Village de Volkmandorf, qui  
appartient au Baron de Kenits, qu'une Veuve  
âgée de soixante seize ans prétend être enceinte,  
& que le Maître d'Ecole d'un Village voisin s'est  
déclaré le pere de l'enfant.

## **E S P A G N E.**

**DE LISBONNE. le 26 Janvier,**

On a reçu avis qu'il y avoit eu, entre la garnison  
de

A V R I L. 1752. 193

de Magazam & les Maures, un combat dont voici les particularités. Les habitans de cette place manquant de bois, Don Antoine-Alvarès da Cunha, Gouverneur de la Ville, se détermina à en faire couper dans une forêt voisine, & il ordonna le 7. Décembre à Don-Jean-Froes de Brito, de sortir avec un détachement de deux cens hommes de la Garnison, pour veiller à la sûreté des ouvriers chargés de ce travail. Pendant qu'on y étoit occupé, deux mille Maures vinrent fondre sur les Portugais. Don Antoine-Alvarès da Cunha s'étoit préparé à cet événement. Aussi ôt que ce Gouverneur apprit que Don Jean Froes de Brito étoit attaqué, il marcha à son secours, & les ennemis ayant été repoussé de toutes parts, non seulement il ramena dans la ville ses troupes victorieuses, mais il y fit conduire tout le bois qui avoit été coupé. Les Maures ont fait en cette occasion une perte considérable, & du côté des Portugais il n'y a eu que trois Soldats tués & six blessés.

## I T A L I E.

DE NAPLES, le 8 Février.

Comme on a été informé que plusieurs Francs-Massons, malgré les deffenses du Roi, continuoient de tenir quelquefois des assemblées, Sa Majesté a réitéré ses ordres au Régent de la Vicairerie, de faire punir sévèrement ceux qui se trouveront dans ce cas de désobéissance. La Cour a fait saisir les exemplaires d'une brochure intitulée *Etreennes au P. . . ou les Francs-Massons vengés*, & l'on auroit arrêté le Libraire qui la débitoit, s'il n'avoit pris la fuite.

DE ROME, le 15 Février.

Deux députés de la République de Raguse sont

## 194 MERCURE DE FRANCE.

venus supplier le Pape, d'interposer ses bons offices, pour accommoder un différend survenu entre cette République & celle de Venise. La première se plaint de ce que des Galeres vénitienes ont poussuivi & canonné jusques dans le Port de Raguse deux Corsaires de Tripoli.

On a reçu avis de Plaisance, que le Cardinal Alberoni étoit dangereusement malade.

## GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 21 Février.

Les Garnisons de Gibraltar, de Port-Mahon, & de plusieurs Forts en Amérique, doivent être augmentées. On continue de lever ici du monde, pour aller servir pendant quatre ans dans les établissemens sur la côte d'Afrique. Chaque engagé recevra vingt-sept livres sterlings par an, & après l'expiration du terme de son engagement il sera libre de revenir en Europe. Les lettres de la nouvelle Ecosse annoncent l'arrivée des cinq cens Allemans, qu'on y a envoyés. On a reçu avis de la Floride, que la Ville de Saint-Marc avoit été entièrement ruinée par un ouragan.

## PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, le 4 Mars.

Le Gouvernement a fait frapper trois médailles à l'occasion de la mort du feu Prince Stadhouder. Sur chacune est le Buste de ce Prince, avec cette Legende, *Guillelmus IV. D. G. Princeps Arantia & Nassavia, Fœderati Belgii Gubernator Hæreditarius*. Au revers de la première est un soleil couchant, avec ces mots, *Vixi conspectus*. On voit sur

le revers de la seconde une femme en pleurs, assise sur un cercueil, & tenant en main l'Escuillon des Armes des Provinces-Unies. Dans l'Exergue, on lit, *Manet alta mente repostus*. Le revers de la troisième médaille représente la Province de Hollande, appuyée sur une Pique, au haut de laquelle est un chapeau dont les bords sont abbattus. La Legende contient ces mots, *Omnibus ille Bonis flebilis occidis*. On lit dans l'exergue *Non credas inseriturum*.



F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 5, Février pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Riez & l'Evêque de Glandeves ont prêté serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi quitta le deuil le dix qu'il avoit pris le vingt-un du mois dernier pour la Reine de Dannemark, & le 11 il le reprit à l'occasion de la mort du Duc d'Orleans.

Le premier de ce mois, M. Guerin, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des quatre Facultés, & des Procureurs des Nations, se rendit à Versailles, & suivant l'ancien usage il eut l'honneur de présenter un cierge au Roi, à la Reine & à Monseigneur le Dauphin.

Le même jour, le Pere Gobain, Vicaire-Général de la Mercy, accompagné de trois Religieux de son Ordre, eut l'honneur de présenter un cierge à la Reine, pour satisfaire à l'une des conditions de leur établissement fait à Paris en

# 196 MERCURE DE FRANCE.

1615, par la Reine Marie de Medicis.

Le 5, le corps du feu Duc d'Orléans, après avoir été embaumé, fut mis sur un lit de parade dans une salle de l'Abbaye de Sainte Genevieve. Pendant qu'il y a été exposé, les Chanoines Reguliers de cette Abbaye ont récité nuit & jour l'Office des Morts auprès du cercueil, & tous les matin depuis huit heures jusqu'à midi ils ont célébré, conjointement avec les Aumôniers du Prince, des Messes à deux Autels, qui étoient aux deux côtés du lit de parade. Le Chapitre de l'Eglise Collégiale de Saint Honoré, le Clergé des Paroisses de Saint Eustache, de Saint Etienne du Mont, & de Saint Benoit, & la plupart des Communautés Religieuses de Paris, sont allés processionnellement jeter de l'eau benite sur le corps. Les Chanoines Reguliers de Sainte Genevieve avoient été les premiers à s'acquitter de ce devoir, & la même cérémonie a été observée par l'Ordre de Saint Lazare. Le Duc d'Orléans ayant demandé par son testament, d'être inhumé sans pompe, on ne lui a point rendu les autres honneurs funébrés, qu'on a coutume de rendre aux Princes de son rang. Le 8, les Vêpres des Morts furent chantées par le Chapitre de Sainte Genevieve, & lorsqu'on eut dit les autres prieres accoutumées, le Duc d'Orléans fut porté à l'Eglise du Val-de-Grace, qu'il a choisie pour le lieu de sa Sépulture. Dans un premier carosse étoient l'Abbé Onic & deux autres Aumôniers du Prince. L'Abbé Onic tenoit le cœur du Duc d'Orléans, enfermé dans une boîte d'argent. Il y avoit quatre Chanoines Reguliers de Sainte Genevieve dans le carosse, où étoit le corps. Ce carosse étoit suivi d'un autre, dans lequel l'Abbé de Sainte Genevieve étoit avec

deux de ses Chanoines. Le Duc de Chartres, à présent Duc d'Orléans, accompagné de ses principaux Officiers, étoit dans le quatrième carrosse. Un grand nombre de valets-de-pieds, avec des flambeaux éclairaient le convoi. Le corps fut reçu à la porte de l'Eglise du Val-de-grâce par un Clergé composé de trois cens Ecclésiastiques, & la présentation fut faite par l'Abbé de Sainte Genevieve.

Dès le 15 du mois de Décembre de l'année dernière, la Faculté de Théologie de Paris, dans une Assemblée extraordinaire, avoit condamné la These, que le sieur Jean Martin de Prades, Prêtre du Diocèse de Montauban, & l'un des Bacheliers de la Faculté, avoit soutenue en Sorbonne le 18 Janvier dernier. La même Faculté a tenu depuis, onze autres Assemblées, auxquelles ont assisté cent quarante-six Docteurs, & dans lesquelles on a examiné, tant séparément que relativement les unes aux autres, toutes les positions de cette These. Après un sur examen, la Faculté en a extrait dix Propositions qu'elle a jugées fausses téméraires, injurieuses aux Théologiens Catholiques, scandaleuses, erronées, hérétiques, blasphématoires, pernicieuses à la Société & à la tranquillité publique, tendantes à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne, & à favoriser l'opinion du Matérialisme. La plupart des autres propositions, contenues dans la These, ont été déclarées mal sonantes, peu convenables à la majesté de la Religion, indécentes sur tout dans la bouche d'un Théologien, & puisées dans des sources contagieuses. Cette Censure fut prononcée le 26 du mois dernier; & dans l'assemblée du même jour, la Faculté raya de la Liste de

ses Bacheliers le nom du Sieur de Prades.

L'Archevêque de Paris a cru ne devoir pas non plus garder le silence sur la Thèse, objet du scandale. Par un Mandement qu'il a fait publier le 3 de ce mois, il la condamne, en se servant des mêmes qualifications employées par la Faculté de Théologie. Le même Mandement révoque tous pouvoirs que le Sieur de Prades pourroit avoir obtenu de l'Archevêque ou de ses Vicaires Généraux, de célébrer la Messe, & de faire d'autres fonctions Ecclésiastiques dans le Diocèse de Paris. De plus, il est enjoint au Promoteur, de faire au sujet de ladite Thèse, de son Auteur & de ses Fauteurs & Adhérens, toutes les poursuites & diligences qui peuvent être du devoir de son ministère.

Le 10, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens quarante livres; les BILLETS de la première Loterie Royale à sept cens douze, & ceux de la seconde, à six cens quarante-une.

Le 16 Février dernier, Mercredi des Cendres, le Roi reçut les cendres des mains du Cardinal de Soubize, Grand Aumônier de France. La Reine les reçut des mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier; Monseigneur le Dauphin, de celles de l'Abbé de Lascaris, Aumônier du Roi, & Madame la Dauphine, de celles de l'Evêque de Bayeux, son premier Aumônier.

Tous les honneurs funebres ayant été rendus à Madame Henriette, l'Evêque de Meaux, premier Aumônier de cette Princesse, fit le dix-neuf de ce mois, à six heures du soir, la cérémonie de lever le corps, qui fut placé dans le Char destiné à le porter à l'Abbaye Royale de Saint Denis. Le Convoi, précédé de soixante Cavaliers

du Guet, se mit peu à près en marche dans l'ordre suivant, Deux Gardes du Corps, soixante Pauvres, marchant deux à deux, & portans des flambeaux, le carosse de la Comtesse de Brionne; ceux des Ecuyers des Princesses du Sang; qui composoient le deuil; cinquante Mousquetaires de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, un pareil nombre de Mousquetaires de la premiere Compagnie; cinquante Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majesté, un carosse du Roi pour le Chevalier d'honneur; le carosse de Sa Majesté, dans lequel étoit Mademoiselle de Sens, accompagnée de la Comtesse de Brionne, de la Marquise de L'hospital, de la Comtesse de Choiseul, de la Marquise de Laval, & de la Demoiselle de Paulay; le carosse de Sa Majesté, dans lequel étoit la Duchesse de Modene, accompagnée de la Maréchale de Maillebois, de la Marquise de la Riviere, de la Marquise de Gouy, de la Comtesse de la Riviere & de la Dame de Pauly; le carosse de Sa Majesté, dans lequel étoit la Princesse de Conty, accompagnée de la Duchesse de Beauvilliers, Dame d'honneur de Madame Henriette; de la Duchesse de Brissac, de la Marquise de Castries, de la Comtesse de Belsunce, & de la Marquise de Fontanges; un autre carosse du Roi, où l'Evêque de Meaux étoit avec deux Aumôniers de Sa Majesté & le Curé de l'Eglise Paroissiale de Saint Germain l'Auxerrois; douze Pages de Madame la Dauphine; douze Pages de la Reine, vingt-quatre Pages du Roi; plusieurs Ecuyers de Leurs Majestés; quatre Trompettes de la Chambre; les Hérauts d'Armes, marchant deux à deux; le Roi d'Armes, M. de Bourlamaque, Aide des Cérémonies; M. de Giseux: Maître des Cérémonies, en survivance de M. Des-

## 200 MERCURE DE FRANCE.

granges ; le Marquis de Brézé , Grand-Maître des Cérémonies ; quatre Chevaux-Legers de la Garde ; le Char funebre , des deux côtés duquel marchoient quarante des Cent Suisses du Roi , & qui étoit entouré d'un grand nombre de Valets de pied de Leurs Majestés & de Madame la Dauphine. Deux Aumôniers & deux Chapelains de Madame Henriette portoient les quatre coins du Poêle , dont le Char étoit couvert. Ce Poêle , & les caparaçons des chevaux qui traînoient le Char étoient blancs avec des croix de moire d'argent & les écussons des Armoiries en broderie. Le Comte de Valbelle , Commandant le détachement des Gendarmes ; le Marquis d'Escorailles , commandant le détachement des Chevaux-Legers ; le Marquis de Carvoisin , commandant le détachement de la première Compagnie des Mousquetaires , & le Comte de Montboissier , qui commandoit le détachement des Mousquetaires de la seconde Compagnie , marchoient près des quatre roues. Le Baron de Montmorency , Chevalier d'honneur de la Princesse ; le Marquis de l'Hospital , son premier Ecuyer , & le Marquis de Calvière , Lieutenant des Gardes du Corps , dont il commandoit le détachement , suivoient immédiatement le Char , & précédoient les Gardes du Corps , après lesquels venoient cinquante Gendarmes de la Garde, les Gendarmes ainsi que les autres troupes de la Maison de S. M. portoient des flambeaux & marchoient deux à deux. Les Pages & les Valets de pied marchoient de même , & portoient aussi des flambeaux. La marche étoit fermée par les carrosses de la Princesse de Cony , de la Duchesse de Modene & de Mademoiselle de Sens , & par celui de la Duchesse de Beauvilliers.

Sur les onze heures & demi du soir, le Convoi arriva à Saint Denis. Les Religieux de l'Abbaye reçurent le corps de Madame Henriette à la porte de l'Eglise, & l'Evêque de Meaux le présenta au Grand-Prieur de l'Abbaye, lequel répondit au discours de ce Prélat. Le cercueil fut porté dans le Chœur, & l'on chanta les prières ordinaires, auxquelles les Princesses du Sang, & toutes les personnes titrées qui s'étoient trouvées au convoi assistèrent.

Le corps de Madame Henriette a été mis dans la haute Chapelle de l'Eglise, où il demeurera en dépôt jusqu'au jour de l'inhumation. Il est gardé par la Duchesse de Beauvilliers, Dame d'Honneur; & par deux des Dames de la Princesse, qui se relevent successivement. On célèbre tous les matins une Grande-Messe dans cette Chapelle. Les principaux Officiers de Madame Henriette, & ceux du Roi, qui étoient de service auprès de cette Princesse, continuent d'exercer auprès d'elle leurs fonctions, suivant le cérémonial observé pour les Princes & les Princesses de la Famille Royale.

Le 20, premier Dimanche de Carême, Leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin, & de Mesdames de France, entendirent le Sermon du Pere Dumas, de la Compagnie de Jesus, & assistèrent ensuite aux Vêpres & au Salut.

Monseigneur le Dauphin commanda le même jour par les mains de l'Abbé de Lascaris.

Le 22, les Princes & les Princesses du Sang rendirent en Cérémonie, à l'occasion de la mort de Madame Henriette, leurs respects au Roi, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, à Madame le Dauphine à Monseigneur le Duc de Bourgo-

gne , à Madame & à Mesdames de France. Les Seigneurs & les Dames de la Cour , en habits de grand deuil , s'acquiterent du même devoir.

Madame la Dauphine fut saignée , & a été quelques jours sans sortir de son appartement.

Le 23 au soir , le Roi quitta le deuil que Sa Majesté avoit pris le 11 , à l'occasion de la mort du Duc d'Orléans.

Le même jour on célébra dans l'Eglise du Val-de-Grace , pour le repos de l'ame du feu Duc d'Orléans , un Service solennel , auquel le Duc d'Orléans , accompagné de toute sa Maison , assista.

Le 24 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à 1840 l. les billets de la première Loterie Royale à 710 livres , & ceux de la seconde à 639 livres.

Le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assistèrent le 25 à la prédication du Pere Dumas , de la Compagnie de Jesus.

Le 29 , second Dimanche de Carême , Leurs Majestés , accompagnées de même que le 25 , entendirent le Sermon du même Prédicateur , & ensuite les Vêpres & le Salut.

Le 26 & le 28 , le Roi prit le divertissement de la chasse du Cerf dans la Forêt de Saint Germain.

Sa Majesté se rendit le 29 à Choisy , d'où elle est revenue le lendemain premier jour du mois de Mars.

Le premier Mars , Mesdames Adelaïde , Victoire & Sophie , furent se promener à Saint Germain. Madame Louise étoit indisposée dans ses reins , & elle prit les eaux.

Au mois de Novembre de l'année dernière ,

un Marchand, sa femme & sa fille, en passant la riviere à Argenteuil, eurent le malheur de se noyer avec plusieurs autres personnes de leur famille. Le partage de leur succession donne lieu à la question de sçavoir, si la Fille a survécu à ses pere & mere, ou si le pere la mere & la Fille, doivent être censés morts dans le même instant. Cette cause importante & singuliere se plaide actuellement à la Seconde Chambre des Requêtes du Palais. Messieurs du Vaudier & Gueau de Reverséau sont les Avocats des Parties.

Les lettres qu'on a reçues de l'Isle de Saint Domingue contiennent le détail suivant, au sujet des tremblemens de terre qui se sont fait sentir dans cette Isle, & qui ont causé d'autant plus d'inquiétude & d'allarme, qu'elle n'avoit jamais éprouvé des événemens de cette espèce. Il y avoit eu dès le vingt-neuf de Septembre une premiere secousse, à laquelle on n'avoit pas fait beaucoup d'attention. Le dix huit d'Octobre, on-en sentit une assez violente dans tous les quartiers de la partie Françoisé, mais elle ne causa pas de grands dommages. Il y en eut d'autres très-fréquentes, mais assez peu sensibles, jusqu'au trente un du même mois. La terre demeura ensuite dans une sorte de commotion, mais sans aucun mouvement marqué, jusqu'au vingt-un de Novembre, qu'à sept heures cinquante minutes du matin il vint une secoussé, qui dura cinq minutes avec une égale violence, & qui se fit sentir en même tems dans tous les quartiers. On en éprouva d'autres les jours suivans jusqu'au commencement du mois de Décembre; mais elles n'ont rien ajoutée aux dommages qu'avoit causée celle du vingt-un. Ces dommages n'ont été bien considérables, que dans la Ville du Port-au-Prince & dans la

plaine du cu' de sac. Plusieurs maisons ont été renversées dans la Ville, ainsi que deux corps de bâtimens construits en maçonnerie pour le service du Roi; & dans la plaine il est fort peu d'habitations, dont les bâtimens n'ayent été détruits ou fort endommagés. Les autres Villes & les autres quartiers de la Colonie ont fort peu souffert; à l'exception de la Plaine de Maribarou, dans laquelle il y a eu aussi quelques bâtimens abbatus, & de celle del'Artibonites, où il y en a quelques-uns considérablement maltraités. Malgré tous ces accidens on a tout lieu d'espérer que la recolte des denrées de la Colonie sera aussi abondante qu'à l'ordinaire, les plantations n'ayant point été endommagées, & les Habitans, dont les bâtimens ont été détruits, ayant pris de promptes mesures pour le rétablissement de leurs Fabriques. On n'étoit pas encore bien instruit des effets que pouvoient avoir produit ces tremblemens de terre dans la partie Espagnole, mais on présuinoit qu'elle devoit avoir beaucoup souffert.

On a reçu avis de Cadix, que le vaisseau de Registre *la Thetis*, y est arrivé de la Havanne, & qu'il a apporté cent six mille quatre cent cinquante livres de cochenille, environ vingt-deux mille de Vanilles, cent quarante quatre mille six cent cinquante livres de tabac, neuf cent cinquante-deux cuirs à poil, & la valeur de douze cent trente mille piastres, tant en espèce d'or & d'argent, qu'en argent non monnoyé.

Le premier de Mars, le Régiment de Chartres fit célébrer à Orleans, dans l'Eglise des Dominicains un Service solennel pour le repos de l'ame du feu Duc d'Orleans. Ce Régimens, s'étant rendu à l'Eglise, les armes traînantes, avec des crépes sur les caisses des tambours, fut reçu par le Prieur du Couvent à la tête de la Com-

monauté. Les deux bataillons entrèrent sur deux ailes dans la Nef , & après qu'on eut récité l'Office des Morts , l'Abbé de Colbert , Doyen de la Cathédrale , célébra la Grande-Messe , qui fut chantée par la Musique de la même Cathédrale. Tout le Chœur de l'Eglise des Dominicains étoit tendu de noir , & de distance en distance étoient les Ecussions des armes du Prince défunt. Le grand Autel & le Catafalque étoient éclairés d'un grand nombre de cierges , ornés des mêmes Ecussions. Sur la représentation l'on avoit placé une Couronne & les marques des Ordres dont le Prince étoit revêtu.

Les Administrateurs de l'Hôpital de Vichy ont fait aussi célébrer avec beaucoup de dépense & de solennité un service pour le repos de l'ame du même Prince.

Le 2 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à 1836 livres , les billets de la première Loterie Royale à 709 livres , & ceux de la seconde à 634 livres.

Le Roi & la Reine accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assistèrent le 3 , à la prédication du P. Dumas , de la Compagnie de Jésus.

Le même jour , le Roi tint Conseil d'Etat , & Conseil des Dépêches.

Le 5 , troisième Dimanche de Carême ; Leurs Majestés accompagnées de même que le 3 , entendirent le Sermon du même Prédicateur , & assistèrent ensuite aux Vêpres & au Salut.

Madame la Dauphine communia le même jour par les mains de l'Evêque de Bayeux , son premier Aumônier.

Le Baron de Scheffer , Ministre Plenipotentiaire du Roi de Suède , eut le 7 , une audience

particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté la Lettre de récréance. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Madame, de Madame Adélaïde & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par le Marquis de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 8, Sa Majesté se rendit au Château de Bellevue. Les Médecins ont jugé à-propos que Madame la Dauphine gardât le lit pendant quelques jours.

On a appris que les Navires *le Neptune* & *le Guillaume-Marie*, qui viennent de Londres, étoient arrivés à Bordeaux, & qu'ils y avoient apporté une grande quantité de blé.

Selon les dernières lettres d'Espagne, le navire *l'Hercule*, parti du Havre-de-Grace a échoué à quelques lieues de Cadix, mais heureusement on en a sauvé toutes les Marchandises.

Le 9, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à 1819 livres 10 sols : les billets de la première Lotterie Royale à 710 livres : ceux de la seconde n'avoient point de prix fixe.

Le 11 au matin, on a fait l'ouverture de la nouvelle Licence de la Faculté de Médecine.

Le 10 de ce mois, le Roi revint du Château de Bellevue.

Le même jour le Roi tint conseil des dépêches. Sa Majesté tint Conseil d'Etat le 12 & le 15.

Le Roi prit le 12 & le 13 le divertissement de la chasse du Cerf.

Le 12, quatrième Dimanche du Carême, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, assistèrent aux Vêpres & au Salut, après avoir entendu la Prédication du Pere Dumas, de la Compagnie de Jesus.

Leurs Majestés entendirent le 10 & le 15 le Sermon du même Prédicateur.

Madame Adelaïde pendant quelques jours a gardé la chambre.

Le 14, Leurs Majestés, Monseigneur le Dauphin, & Mesdames de France, signèrent le contrat de mariage du Président Turgot.

Ce même jour, la Marquise de Roncherolles fut présentée au Roi & à la Reine.

On tirera le 11 du mois prochain, dans la même Salle de l'Hôtel de Ville, la huitième des quatorze Lotteries ordonnées par la Déclaration du Roi, qui a réuni au Domaine de la Ville de Paris les Droits établis pour quinze années, par un Edit du mois de Décembre 1743.

Le 16, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à 1855 livres, les Billets de la première Lotterie Royale à 712 livres, & ceux de la seconde à 636 livres.

Le sieur Lacreuzette, ancien Mousquetaire, âgé de quatre-vingt ans, a donné à Gien un grand souper à quatre-vingt Neveux ou Nièces.

Pendant l'année 1751, il s'est fait à Paris cinq mille treize Mariages, dix-neuf mille trois-cens vingt-un Baptêmes, & seize mille six-cens-soixante treize Enterremens. Le nombre des Enfants-trouvés a été de trois mille sept-cens-quatre-vingt-trois.

On ne sçait sur quel fondement le bruit s'est répandu, que des voleurs ayoient arrêté la Diligence de Lyon. Ce bruit est non seulement faux, mais destitué de toute vraisemblance. Les mesures prises depuis un grand nombre d'années pour la sûreté, tant des personnes qui voyagent par la Diligence, que de l'argent ou des autres effets dont elle peut être chargée, la mettent à l'abri de toute insulte.

## BENEFICES DONNÉS.

Le Roi a nommé à l'Evêché d'Apt l'Abbé de la Merliere, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Grenoble, & Sa Majesté a donné l'Abbaye de S. Eusebe, Ordre de S. Benoit, Diocèse d'Apt, à l'Evêque d'Orange. L'Abbaye sécularisée de Niceuil, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de la Rochelle, à l'Abbé Raffin. L'Abbaye Régulière de Moncets, Ordre de Prémontré, Diocèse de Chaalons-sur-Marne, à Don Duriez, Religieux du même Ordre. Celle du Pont aux Dames, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Meaux, à la Dame de Fontenilles, Religieuse de l'Ordre de Saint Benoît.

---

 NAISSANCES, MARIAGES  
& Morts.

LE 9 Janvier, Gabrielle-Lidie d'Harcourt Beauvion, épouse de Claude-Louis-François Regnier, Comte de Guerchi, Marquis de Nangis, Baron de la Guerche, Lieutenant Général des Armées du Roi, Colonel Lieutenant de son Régiment d'Infanterie, Gouverneur d'Huningue, est accouchée d'une fille qui a été nommée au baptême, Angelique-Louise, & a eu pour Parrain M. le Duc d'Aumont, & pour Maraine, Mademoiselle de Beauvion. Voyez sur la Maison d'Harcourt, l'histoire des Grands Officiers, Tom. V. page 14 & sur celle du Comte de Guerchi les Tablettes Historiques, quatrième partie, page 41.

Le 18 Dame Victoire-Alexandrine Damas

**D**'Antigny épouse du Comte de Taleyran, est accouchée d'un fils qui a été baptisé le même jour à S. Sulpice & nommé François Jacques; il a eu pour Parrain M. le Marquis d'Antigny son oncle maternel, & pour marraine Madame la Comtesse de Taleyran son ayeule; voyez sur la Maison de Damas, l'Histoire des Grands Officiers Tome 8. page 327. Et sur la Maison de Taleyran les Tablettes Historiques cent onzième partie page soixante-dix-sept, & quatrième Partie page 44. & 299.

Le 7 Août dernier Messire Charles-Jean de Choisi Marquis de Mogneville, épousa à Nancy, Damoiselle Anne-Marguerite d'Ourches, fille du feu Comte d'Ourches, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Le 10 de Janvier, fut célébré dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart le Mariage, entre Messire Pierre-Armand-Claude du Vivier, Chevalier Baron du Vigier, Baron de S. Marrin, Seigneur de Fontenailles, Vauvre, Bourgneuf-Bacalan, & autres lieux, &c. Et Damoiselle Hieronime-Rozalie-Félicité Phelippeaux, fille de Messire Georges Phelippeaux, Chevalier Seigneur d'Herbault-Neuvy, Brassieux, Bauzy & autres lieux, Lieutenant pour le Roi dans la Province d'Orléannois au département du Blaisois, & de Dame Mariane-Louise de Kerouartz. Mademoiselle Phelippeaux a pour trisayeul Baltazard Phelippeaux Seigneur d'Herbault, fils aîné de Raymond Phelippeaux Secrétaire d'Etat, & dont la famille célèbre & illustre, a produit un Chancelier de France, onze Secrétaires d'Etat & plusieurs Grands Officiers Commandeurs des Ordres du Roi.

Monfieur du Vigier est fils de Messire Jacques-Armand du Vigier, Procureur General du Parlement de Bordeaux, charge dont le Roi vient de

## 210 MERCURE DE FRANCE.

lui accorder la survivance, & de Dame Suzane du Vigier. Il sort d'une ancienne famille noble du Perigord, dont étoit Robert du Vigier, Chevalier de Rhodes, & Henry du Vigier son petit neveu eut entr'autres enfans Jean Vigier, Notaire Apostolique Conseiller au Parlement de Paris & Chanoine de Lavour, qui fut fait Tresorier de la Sainte Chapelle de Bourges par Louis XI. le 12 Janvier 1468. & Evêque de Lavour au mois de Juin 1469. en conservant la Trésorerie de la Sainte Chapelle. Voyez le nouveau *Gallia Christiana*, tom. 2. col. 116. Henri du Vigier, frere de cet Evêque fut bifayeul de Jean du Vigier, nommé par le Roi Henri IV. Conseiller à la Chambre de l'Edit, dont le fils Conseiller au Parlement de Bordeaux, fut pere de Jean du Vigier, qui ayant été chargé par le feu Roi, de glorieuse mémoire, de faire démolir les Temples des Huguenots, eut de ce Prince une pension considérable, & plusieurs marques de faveurs, parmi lesquelles fut le choix que le Roi fit de sa personne pour remplir la charge de Procureur Général qui vint à vaquer peu de tems après, ce qui le détermina à retirer du service son fils unique, Jacques Armand du Vigier, qui servoit dans le Regiment du Marquis de Lisse du Vigier son frere, & qui après la mort de son pere fut nommé à la place de Procureur Général, qu'il remplit actuellement.

Le 11 Janvier 1752, Messire Jean de Vion, Exempt des Gardes du Corps de Sa Majesté, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, a épousé à Mantes sur Seine, Mademoiselle de Filze, âgée de 26 ans, fille d'un Officier Suisse & sœur de M. Filze Commandant de Bataillon dans le Regiment de Saxe.

M. de Vion s'étant trouvé à Malthe, à la Cira-

nion de 1713, a eû du Grand-Maître la permission de porter sa vie durant, la Croix de Malthe, quoique marié.

Mademoiselle de Vion sa cousine, fille aînée de Messire Paul de Vion Seigneur de Gaillon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, s'est faite Religieuse le 25 Janvier, dans le Couvent Royal des Dames Annonciades de Meulan sur Seine : elle a 3 autres sœurs Pensionnaires dans le même Couvent ; & 2 frères, sçavoir, Antoine de Gaillon Capitaine réformé dans le Regiment de Taleyran, & Paul de Vion Chevalier de Malthe, actuellement à Malthe.

Le 2 Fevrier 1752. Messire Pierre-Augustin de Cramésel, Chevalier Seigneur de la Haye, de Meulin & de Kergerault epousa Demoiselle Françoise Le Prieur, fille de Jacques le Prieur, Ecuyer sieur du Frossay, Paroisse de S. Hilaire de Romainvilliers en Beauce, originaire de Falaise en Normandie, dans l'Eglise Paroissiale de Saint Germain-le-Vieil à Paris. Plusieurs Seigneurs & autres personnes distinguées qui ont été de cette cérémonie y ont signé.

Mre N. Martini d'Orves, Lieutenant Général des Armées Navales de Sa Majesté est mort le 21 Décembre dernier à Toulon, où il commandoit la Marine.

Messire Nicolas d'Epinay, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant Général des Armées Navales de Sa Majesté, & commandant la Marine à Brest, y mourut le 4 Janvier dans un âge fort avancé.



## ARRESTS NOTABLES.

**A** RREST du Conseil d'Etat du Roi, Qui supprime des droits de péage qui étoient prétendus par le sieur de la Roche au lieu de Diane, paroisse de Saint-Julien-des-Arrêts en Beaujolois, Généralité de Lyon. Du 21 Février 1741.

Autre, qui permet au sieur Comte de Montrébloud de continuer de tenir un bac sur la rivière de Saône, au port de Riottier, Généralité de Lyon, du même jour.

Autre, qui permet au sieur de Talart de Chalmazel de tenir un bac sur la rivière de Loire, au port d'Epinais, Généralité de Lyon, du 1 Octobre 1742.

Autre, qui maintient le sieur de Feriol dans un droit de péage par terre, au lieu de Bourg-Argental, Généralité de Lyon, du 5 Février 1743.

Autre, qui supprime la portion d'un droit de péage prétendu par le sieur Foucaud, au lieu d'Aippe, Généralité de Soissons, du 29 Mars 1746.

Autre, qui supprime un droit de péage qui étoit prétendu par les Echevins & Habitans de Neuville-aux-Loges, Généralité d'Orléans; & déclare qu'il n'a point été statué sur les droits d'octrois, du 27 Février 1750.

Autre, qui maintient les représentans le sieur Duc de Mazarin dans un droit de péage par eux prétendu dans le Fauxbourg de Vaux-lous-Laon, Généralité de Soissons, du 17 Mars 1750.

Autre, qui maintient les représentans le sieur Duc de Mazarin dans un droit de péage ou de grand vinage par terre par eux prétendu au lieu de Pont-à-Bucy, Généralité de Soissons; du même jour.

Autre, qui maintient les représentans le sieur Duc de Mazarin dans un droit de péage sur la chaussée de Robert-Bove, Généralité de Soissons; du même jour.

Autre, Concernant les Rentes employées dans les états des charges assignées sur les domaines des Provinces de Flandres, Haynault & Artois; du 17 Mars 1751.

Autre, & Lettres Patentes sur icelui, qui ordonnent que ceux qui leveront aux revenus casuels de Sa Majesté des offices de Notaires, Procureurs, Huissiers, Sergens & autres, compris dans les Déclarations des 3 Décembre 1743. & 12. Janvier 1745, auxquels il n'a point encore été pourvû, en jouiront héréditairement sans payer aucune taxe pour raison de l'hérédité, mais seulement le tiers en sus de la finance à laquelle lesdits offices auront été fixés, sur les avis des sieurs Intenjans; du 5. Septembre 1751. & régistrées en la Chambre des Comptes le 16 Octobre.

Autre, portant réglemeut au sujet des cueilleurs de Pailloles d'or & d'argent; & qui renouvelle la disposition des anciennes Ordonnauces à cet égard; du 9 Novembre 1751.

## 214 MERCURE DE FRANCE

Autre , portant reglement pour la perception du droit sur les Cartes ; du même jour.

Autre , au sujet de la taxe des Lettres de Chancellerie ; du 11 Novembre 1751.

Autre , qui proroge pour trois années , à compter du premier Janvier 1752 , la perception du droit d'un demi pour cent , ordonné par la Déclaration du 10 Novembre 1727 , être levé sur les marchandises venant des Isles Françaises de l'Amérique ; du 13 Novembre 1751.

Autre qui proroge pour dix ans l'exemption des droits d'entrée & de sortie sur les denrées & marchandises que les Négocians François feront transporter dans les Colonies de la Louisiane , & l'exemption , pendant le même temps , de tous droits d'entrée sur les marchandises & denrées du cru & du commerce de ladite Colonie ; du 30 Novembre 1751.

Autre , qui déclare que les propriétaires ou possesseurs de grands bois ou Forêts qui sont limitrophes de plusieurs paroisses , ne sont tenus de contribuer aux frais de constructions , réparations ou reconstructions , des Eglises paroissiales ou presbyteres d'aucunes desdites paroisses , ou autres charges de cette nature ; du 30 Novembre 1751.

Autre , qui ordonne qu'il sera fait déduction aux Propriétaires de fonds & héritages , maisons & offices . compris dans les rôles arrêtés au Conseil , sur le vingtième de leurs revenus , du vingtième des rentes ou autres redevances qu'ils pourroient devoir au Clergé de France ; du 23 Décembre 1751. ,

A V R I L. 1752. 215

Autre, qui homologue les deux délibérations de la Compagnie des Indes, des 24 & 29 Décembre 1751; en conséquence, autorise ladite Compagnie d'emprunter à constitution de Rentes la somme de dix-huit millions.

---

## A V I S

Mlle. Collet; annoncée dans le premier Volume de Décembre 1751 pour la Pommade de sa composition, pour la guérison des Hémorroides tant internes qu'externes, demeure à présent rue des petits Champs, vis-à-vis la petite porte S. Honoré, chez M. Jolivet, M<sup>d</sup>. Papetier, à l'enseigne de l'Espérance.

*Faute à corriger dans ce Volume.*

Page 90. Coulevrine de Nancy, qui a 25 pieds de long, lisez, qui a 22 pieds de long.

---

## A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur de France*, du mois d'Avril. A Paris, le 29 Mars 1752.

L A V I R O T T E.

---

## T A B L E.

P I E C E S F U E R T I V E S en Vers & en Prose.  
Epître à un Ami, 3

	196
Suite des Réflexions sur l'exil, écrites en François par Mylord Bolingbroke,	12
Épître à Monsieur B. A. N.	34
La Gloire du Roi dans la dernière Guerre, & dans la paix, Discours par A. M. Lot,	37
Fable nouvelle de M. Pessellier,	58
Vers à Mlle *** Dont MM. *** Pere & Fils sont amoureux,	60
Lettre à Monsieur de Vaucanson sur son nouveau tour à filer la soie,	63
Reponse de Monsieur de Vaucanson,	71
Les Graces, à Madame la Comtesse d'A****,	78
La Veille nouvelle. Vers à Ismene,	81
Observations faites par M. de Saint-Auban, sur le Memento de la Theorie de l'Artillerie, &c.	83
Réponse de M. le Chevalier d'Arcy aux observa- tions de M. de Saint-Auban,	94
Discours en vers sur le plaisir d'aimer,	114
Mots des Enigmes & des Logogriphes du Mercure de Mars,	122
Enigmes & Logogriphes,	123
Nouvelles Littéraires,	128
Beaux-Arts,	152
Spectacles,	160
Nouvelles Etrangères,	190
France, nouvelles de la Cour, de Paris,	195
Benefices donnés,	208
Naissance, Mariages & Morts,	ibid.
Arrêts notables,	212
Avis,	215

*La Chanson notée doit regarder la page 160*

---

De l'Imprimerie de J. BULLOT.













